

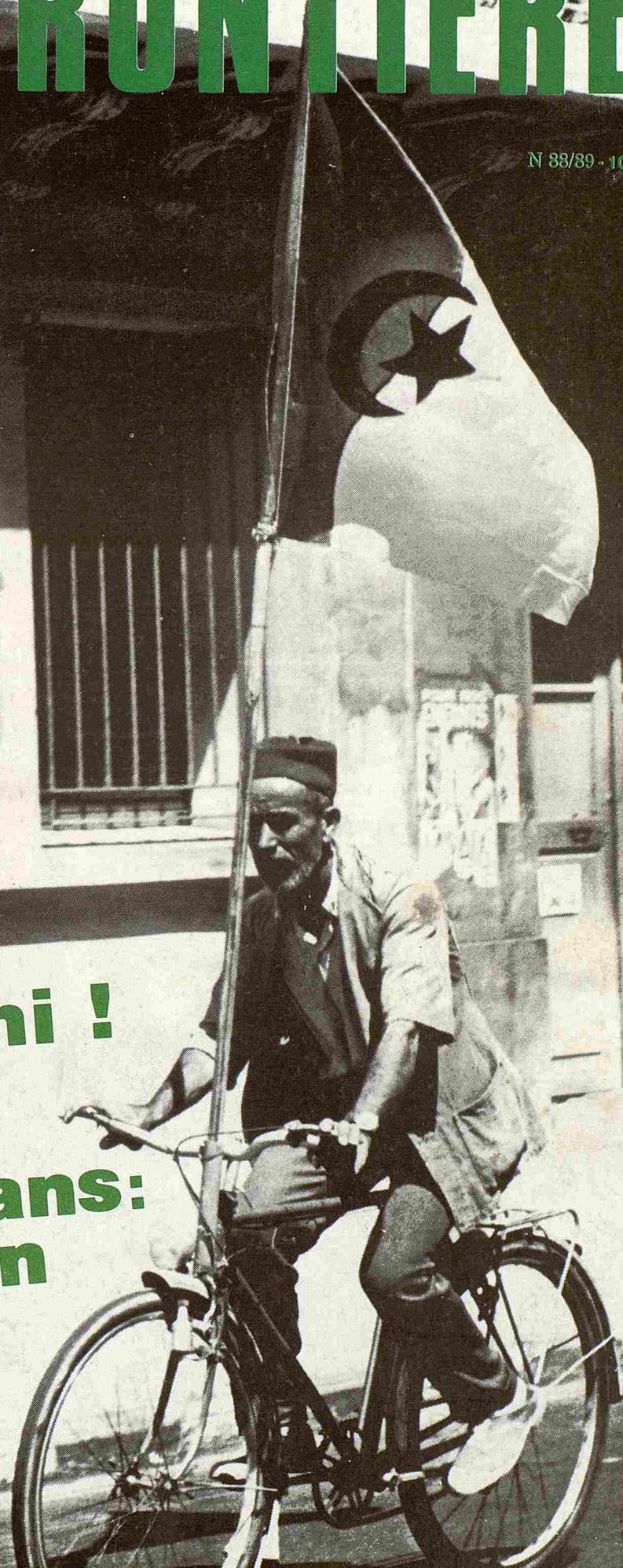
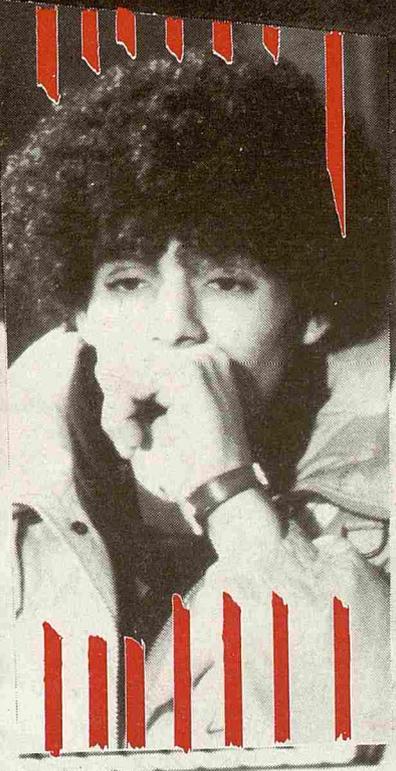
soit permis de découvrir et de vouloir l'homme ou qu'il

# SANS FRONTIERE

**Sénégal: Wade partie**

ISSN 0223 - 076  
M 2702 - 88/89

N 88/89 - 10F



## Libérez Toumi !

## Il y a trente ans: l'insurrection

ALGERIE 7D - CANADA 1.50\$ - COTE D'IVOIRE 400CFA - MAROC 5,00DH - TUNISIE 6,00M - SENEGAL 400CFA - SUISSE 250FS

# Marseille ~ Paris



je marche, moi non plus ...

EDITIONS SANS-FRONTIERE

la première  
marche  
pour  
l'égalité,  
et contre  
le racisme  
en 103  
photos.

Les étapes  
Les portraits des marcheurs  
Les initiatives autour de la marche

50.F l'exemplaire format 30x42 Editions «Sans-Frontière»  
33 Bld St Martin 75003 Tel 278.44.78

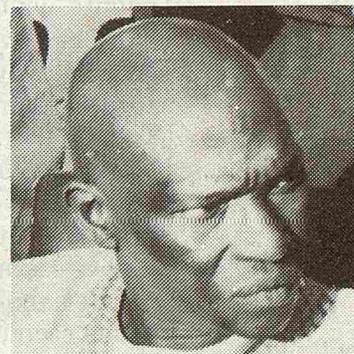
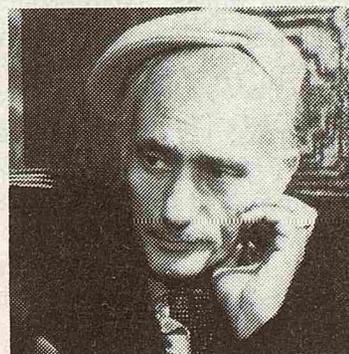
**DANS QUELQUES  
MOIS  
LE NOUVEAU  
SANS FRONTIERE  
CHAQUE SEMAINE  
DANS LES KIOSQUES  
EN ATTENDANT  
LES GUIDES  
SANS FRONTIERE  
SERONT  
BIENTÔT DISPONIBLES**

UN NUMERO, un theme  
LES FRANCO-MAGHREBINS   
LES ANTILLAIS   
LES DROITS  
DE L'HOMME EN AFRIQUE   
L'ISLAM EN FRANCE   
LES FEMMES IMMIGREES :  
celles qui réussissent

**25F LE NUMERO  
COMMANDEZ LES DES MAINTENANT  
AU JOURNAL EN JOIGNANT  
UN CHEQUE A L'ORDRE DE :  
SANS FRONTIERE  
33 BLD ST MARTIN 75003 PARIS  
CCP 4209 00F PARIS**

**ONT FAIT CE NUMERO :** Arlette Bravo - Abdelmalek Sayad -  
Adel Jazouli - Saliha Amara - Djamed Attalah -  
Arlett Bravo - Abdelmalek Sayad - Saliha Amara -  
Djamed Attalah - Farouk Belkeddam - Saim Nair -  
Fatima Belhadi - Mamadou Dia - Driss Khamar El Yazani -  
Macoudou N'D'aye - Birame N'D'aye - Leïla Sebbar -  
Henri Kalalobé - Brahim Chenchabi - Jean-Pierre Perrin -  
Benjamin Stora - Smail Aouli - Brahim Hadj Slimane -  
Saddek Sellam -  
**ABONNEMENTS** Driss Mourad **CONCEPTION**  
**GRAPHIQUE ET MAQUETTE** Isabelle Heraud **MONTAGE**  
**ET ILLUSTRATIONS** Claire Blanchard **PHOTOGRAVURE**  
Bruno Pietrantoni **PHOTOCOMPOSITION** GERMINAL  
Jacques Breton **REDACTION** PARIS 33, bd Saint-Martin paris.  
Tél. : 278.44.78 **FONDATEUR DE L'ASSOCIATION**  
« Editions Sans-Frontière » Louis Gallimardet **REDACTEUR**  
**EN CHEF** Méjid Daboussi « Ammar » **DIRECTEUR**  
**ADMINISTRATIF** Saïd Bouziri **DIRECTEUR DE**  
**PUBLICATION** Farid Aïchoune  
Commission paritaire N 61715 - Diffusion N.M.P.P. Librairies  
diffusion populaire, 14 rue de Nanteuil, Paris 15ème.  
Imprimerie E.T.C. - 76 Yvetot.  
**PHOTOS :** AFP - Keystone - Marc Garenger  
Agence Photo - Sans frontière - CIOT Marseille.

# SOMMAIRE



- P.6-7** Nouvelles mesures : au-delà de 4 millions  
votre insertion n'est plus valable.
- P.8-9** Interview de Georgina Dufoix.  
Jusqu'où ira-t-on ?
- P.13** Libérez Toumi !
- P.14-15** Itinéraire de convergence.
- P.16-19** Tribunes par Adil Jazouli, Djamel  
Attalah, Saliha Amara,  
Sami Nair.
- P.20-21** Les ex-Talbot en formation.
- P.22** Ecole : le Créole... oui mais !
- P.23** Contrôle d'identité : la justice met le hola.  
Les bars clandestins.
- P.27-42** Il y a trente ans, l'insurrection en Algérie.
- P.43-45** Sénégal : Wade parle.
- P.46** Sahel : la faim et les moyens.
- P.47** Maroc : les grévistes de la faim.
- P.48-49** Danse : A.T. Cissé l'Africain.
- P.50-51** Hommage à Yilmaz Guney.
- P.52-53** Exil Juan Goytisolo.
- P.56-57** Livres : par trente six chemins.
- P.60** l'effet Le Pen.
- P.64** Tombeza.
- P.55** immigration Algérienne en France.
- P.58-59** Echo du tam-tam.
- P.60-66** Agenda Sans Frontière.

## UN HEBDO POUR 1985

# BONJOUR LA DECRISPATION !

Quelle rentrée, mes amis ! Alors que le gouvernement paufinait le train de mesures adoptés le 10 octobre 1984, les députés RPR et UDF discutaient lors de leurs journées parlementaires respectives, de l'immigration. Bernard Stasi député centriste se faisait « *chahuter* » pour ses propos « *raisonnables* » en matière d'immigration alors que, Jacques Toubon, l'un des jeunes loups du RPR, se voyait reprocher les thèses « *laxistes* » qu'il défendrait dans son livre sur l'insécurité.

Tenant leurs congrès, les deux grandes organisations françaises de Francs-Maçons attiraient l'attention du public sur la montée du racisme, et évoquaient la question de l'immigration. Alors que le « *Nouvel Observateur* » lançait une grande enquête auprès de ses lecteurs (« *Les immigrés et vous* »), Toumi se fait condamner à 15 mois ferme, et un jeune Algérien était abattu par un policier en plein Barbès... A la prison de Fleury-Mérogis et dans d'autres centrales secouées par des mouvements de grève de la faim, les détenus faisaient apparaître, parmi leurs revendications, celles qui sont propres aux prisonniers d'origine maghrébine, et notre ami, François Lefort, découragé par la lenteur administrative décidait de partir... loin de ce quartier de la Défense où il voulait implanter un foyer pour toxicos de... deux lits. Akka Ghazi inaugurait il y a quelques semaines son mandat de député, alors que des centaines de « *citraen* » rejoignaient en formation les « *Talbots* », licenciés il y a un an.

Ces quelques faits pour rappeler s'il le fallait encore que l'immigration est au cœur des débats et de l'actualité et tout indique que cette tendance va s'accroître. Après une expérience de deux ans en mensuel notre conclusion est claire : seul un hebdomadaire avec des moyens financiers conséquents, nous permettra de réaliser le journal dont nous rêvons et que nous avons envie de réaliser pour vous lecteurs déjà fidèles, et pour les autres, qui ne nous connaissent pas encore, mais qui attendent, nous en sommes certains, un tel journal.

\* \* \*

Les dernières mesures adoptées le 10 octobre 1984 appellent au moins deux remarques. Le thème du « *contrôle des flux migratoires* » est un vieux thème, et l'utilisation de la question des clandestins pour parler et traiter d'autre chose - de l'ensemble de l'immigration en fait - est un vieux filon qui a été maintes fois sollicité. Faire croire à l'opinion publique française qu'on pourra avec des moyens strictement policiers et techniques mettre fin à l'arrivée continuelle des clandestins est non seulement condamnable d'un point de vue moral, mais constitue une faute politique. Car des clandestins, il y en aura encore, et encore, tant qu'il y aura des gens qui s'engraissent là-dessus. Mais surtout parce que si la crise se fait dure ici, elle se fait mortelle de l'autre côté de la mer ; le tiers-monde tape, avec de plus en plus d'insistance à la porte des nantis. Et il ne va pas s'arrêter. La police des frontières n'y pourra rien. Les Français auxquels on fait croire qu'on va tarir les filières d'immigration clandestine tout en se bouchant les oreilles et les yeux sur le tiers-monde, ne manqueront pas de demander des comptes demain à ceux qui, aujourd'hui leur font de telles promesses. Enfin les immigrés qui pensent - et ils sont nombreux - qu'ils n'ont plus rien à voir avec « *ces clandestins* » se trompent aussi.

Notre sort est au leur lié, car le clandestin n'est que le révélateur, le prétexte. Il n'est ni le destinataire de ce qu'on lui dit, ni ce qu'on raconte à son sujet.

Deuxième remarque à propos de ces mesures : elles portent « la griffe » de l'immense lobby, le seul qui existe et qui compte, des élus. Il est rare, lorsqu'on parle de politique d'immigration, qu'on prête toute l'attention qu'il faut à cette dimension, et cette politique est plus fréquemment analysée et appréhendée à travers les décisions du gouvernement. Cela était déjà valable sous l'ancien septennat, et cela s'est quelque peu accentué depuis le 10 mai 1981, car nombreux furent ceux qui pensaient - et nous en étions - que le gouvernement de gauche pourrait solutionner une grande part des problèmes. Nous avons simplement oublié Vitry. Gloire à Mercieca car il n'avait fait que nous révéler ce que tous ses collègues murmuraient et appliquaient avec plus de discrétion et de doigté. Les élections municipales de mars 1983 avaient sonné le reveil, mais il était déjà clair que ce droit de vote promis, il y a longtemps... fort longtemps, ne serait plus accordé à ceux qui sont l'objet de bien des discours électoraux. Rien ne sert de pleurer là-dessus mais il devient urgent d'imaginer des moyens de concertation et surtout de pression sur les élus locaux. Jeter l'anathème sur une gauche qui aurait jeté aux orties son idéal peut être utile quelques temps, mais vain à long terme, et c'est dans les communes, avec tous les administrés, français et étrangers, que doivent se situer les prochaines batailles. Les « munitions » ne manquent pas : nos impôts locaux par exemple.

Sans Frontière-Hebdo, nous le voulons pour enquêter, parler, faire connaître toutes les réalités, d'ici, mais aussi pour parler de ce tiers-monde, qui est, pour certains, passé de mode.

Nous voulons en parler, non par une quelconque nostalgie, ni une quête de je ne sais quelle « culture d'origine » mais bien parce que nous participons de cette société.

\* \* \*

Comment se situer dans cette société ? Cette interrogation a traversé la militance d'origine immigrée - et particulièrement le mouvement de la jeunesse - aux lendemains de la marche. Débats vifs, houleux même, et que l'on voudrait enfermer dans une opposition simpliste entre ceux qui plaident pour un quelconque repli des maghrébins sur eux-mêmes et ceux qui optent pour l'ouverture inter-communautaire.

Faux débat car les dés en sont pipés. Il est juste de vouloir gagner l'opinion publique aux idéaux d'égalité, et c'est le mérite de convergence 84 que de tenter ce pari, comme il est juste et nécessaire de renforcer les espaces communautaires, toutes les formes d'organisation et d'initiatives que se donnent librement les gens, là où ils vivent et travaillent.

Sans Frontière a fait un choix, il y a plus de cinq ans, d'un journal qui s'adresse à tous les habitants de ce pays, qui permette la rencontre et l'échange entre toutes les communautés qui habitent ici et qui rend compte de leur évolution, et des profonds mouvements qui les animent. Ce choix difficile, nous le maintenons.

Le Sans Frontière-Hebdo que nous vous proposerons sera donc le même, mais aussi un journal renouvelé.

Renouvelé par l'injection de moyens financiers qui seuls permettront de donner, à cette équipe ( mais aussi aux multiples talents qui existent ailleurs ) les moyens et les conditions d'un bon travail. Ces moyens, nous nous acharnerons à les trouver et à les créer, et nous comptons sur ceux pour qui un tel projet est important pour le comprendre.

Renouvelé aussi par un contenu rédactionnel plus affiné qui rend compte de manière plus systématique, des réalités, des régions, des gens dont nous avons peu parlé, et des faits de société rarement évoqués dans nos colonnes.

Pour vous faire patienter, nous vous concoctons des guides dont vous trouverez la liste dans ce numéro et que vous pouvez commander dès maintenant.

Le pari d'un hebdo doit être tenté, et il peut être gagné. Comme nous en avons de plus envie, pourquoi boudier son plaisir ?

Miss EL Yajami

# AU-DELA DE 4 MILLIONS, VOTRE INSERTION N'EST PLUS VALABLE.

Driss El Yazami Khammar

On savait depuis la formation du nouveau gouvernement - qui ne compte plus de secrétariats d'état aux immigrés - et les premières déclarations de M. Fabius que de nouvelles décisions concernant l'immigration ne manqueront pas d'être prises.

En effet, la suppression d'une structure spécifique, le secrétariat d'état, ne signifiait pas automatiquement et fatalement un virage dans la politique amorcée depuis quelques années et illustrée récemment par le vote de la loi sur la carte de 10 ans, mais elle visait probablement à suggérer un message à l'opinion publique, à lui signifier qu'on allait dorénavant traiter autrement les questions qui « *divisent les français* », et pour Matignon, l'immigration en est une.

A « *l'heure de vérité* », l'émission politique d'A2, le nouveau premier ministre le déclarait clairement et évoquait « *les vrais problèmes* » que poserait l'immigration en attaquant les « *fausses solutions* » du leader du Front National, et à la même période, il revenait à la charge lors d'une rencontre avec les députés du PS. Le ton était donné : il fallait dans ce domaine comme



dans d'autres épurer « *le passif* » de l'équipe gouvernementale.

Ce fut rapidement fait pour l'école et la loi sur la presse, et on annonce pour bientôt de nouvelles initiatives sur la question de « *l'insécurité* ».

En attendant, le Conseil des Ministres

du 10 octobre adoptait, après de vifs débats semble-t-il, un train de mesures qui à l'instar des décisions du 31 août 1983 comportent un volet « *insertion* » et un volet « *contrôle des flux migratoires* ». La mesure qui a le plus retenu l'attention - et c'était probablement l'effet recherché, nouveau style oblige - est l'arrêt de toute régularisation des familles arrivées en France en touristes. 15 486 familles ont bénéficié de cette procédure en 1983 alors que 7 593 attendaient au pays l'autorisation d'arriver pendant que le chef de famille accomplissait les démarches d'introduction. Ce sera désormais, la seule voie possible. Le décret de 1976 sera donc modifié et on prévoit dans la foulée de limiter « *le calcul des ressources aux revenus de l'activité professionnelle* » en excluant toutes les prestations sociales. Face aux critiques qui n'ont évidemment pas manqué, le Ministère de la Solidarité promet l'accélération de la procédure d'introduction qui dure actuellement et dans les meilleurs cas, 6

## TARIFS D'ABONNEMENT

A L'ORDRE DE « SANS FRONTIERE »  
33 BOULEVARD SAINT-MARTIN 75003 PARIS  
CCP : 420900F PARIS

FRANCE : 1 AN ..... 220F 6 MOIS ..... 120F  
PAR AVION 320F ET 170F

NOM ..... PRENOM .....  
ADRESSE .....  
CODE POSTAL ..... VILLE ..... PAYS .....

Les guides Sans Frontière seront servis à nos abonnés gratuitement.  
Merci Sans Frontière

mois au minimum (1), et se fait à travers un dédale administratif ou interviennent de multiples services (office national d'immigration, directions départementales de l'action sanitaire et sociale, services de la réglementation des préfetures, commissariats et mairies pour les Algériens). On espère aussi rue de Ségur, mais sûrement sans trop d'illusions, que les élus locaux, enfin satisfaits, accepteront dorénavant l'implantation sur leurs communes de logements pour les familles immigrées et l'octroi dans le parc existant d'appartements aux éventuels demandeurs de regroupements familiaux. Intentions louables, mais on imagine mal, et encore plus en période pré-électorale le gouvernement actuel, attaché à cette fameuse décrispation, « se payer » une polémique avec une quelconque commune refusant d'accueillir une famille défavorisée... mais étrangère.

Il suffit pour s'en convaincre, de se rappeler les débats qui ont précédé l'adoption des dernières mesures gouvernementales. Certains ministres, par ailleurs élus locaux, plaident en effet pour « une plus grande fermeté » et ont évoqué, à en croire certaines rumeurs, l'abrogation de certaines dispositions de la loi d'octobre 1981 sur l'entrée et le séjour, telle l'interdiction de l'expulsion des mineurs. Ils pourront se consoler avec la mesure 14 qui vise à « assortir la décision de reconduite à la frontière d'une interdiction de retour sur le territoire ». Jusqu'ici, seuls les récides étaient passibles d'une telle interdiction. Grâce à une modification de l'article 19 de l'ordonnance du 2 novembre 1945, ce sera désormais possible pour une première infraction. La justice étant moins laxiste que ce que certains veulent faire croire, les interdictions risquent de pleuvoir, non seulement à l'égard des clandestins isolés mais frapper aussi des familles « en situation de clandestinité » leur interdisant toute possibilité de revenir en France, y compris par la procédure d'introduction.

Les mesures positives qui sont prises (telle la possibilité pour les associations luttant contre le racisme de se porter civile dans « les affaires de violences et crimes racistes ») ne répondent pas à l'inquiétude soulevée par les décisions concernant le regroupement familial, et relèvent, pour certaines, du vœu pieux lorsque leur application passe par le bon vouloir des élus locaux et des députés, qui ont déjà les yeux fixés sur les échéances électorales prochaines. Mme Georgina Dufoix qui ne dit pas dans l'interview qu'on lira plus loin, quels sont les véritables débats qui ont précédé la suppression du secrétariat d'état, ni quelles sont les garanties que la question de l'immigration soit véritablement traitée par les autres ministères) le sait bien. Le

seul résultat tangible est que le nombre des regroupements familiaux (qui tournait autour d'une moyenne de 20 000 familles par an, toutes procédures confondues) va chuter de moitié, comme il paraît peu probable que les maires, dont un certain nombre de demandes viennent d'être satisfaites, compensent cette fermeté par un surcroît de « générosité ».

On ne voit pas pourquoi ils s'arrêteront en si bon chemin. Ce sont des gens « gourmands ».

(1) délai qui court à partir du dépôt du dossier. Il ne tient évidemment pas compte des mois ou des années passées à chercher un logement. Les mal-logés, français ou étrangers le savent bien.

## Ô TEMPORA, Ô MORES

*On s'étonne, on s'indigne JR ? Mais la faute à qui ? Parler de race, ça fait sale, de ghetto ça fait holocauste. A part ça, nous vivons à l'ère-heure du cosmopolitisme, de la francophonie, du métissage culturel et de la ségrégation larvée raciale. Le melting-pot est un délire qu'il faut se garder de vivre en noir ; c'est lugubre.*

*Solidarité Immigrée (?! ) avec tout le monde : Solidarnosc, le Chili... oui mais pas trop avec les Nêka, y a l'apartheid en blackground, non plus avec les Harbok, y a la guerre d'Algérie en beurground. Ah oui ! y a la musique, la danse du ventre et celle des reins. En France, ne Nêka qui dit d'un autre Black qu'il a retourné sa veste de peau n'est pas solidaire paraît-il. Alors c'est pour cela qu'il n'y a pas de solidarité ?! Dire que c'est de la faute à Babylonne-la-déconnne, facile. O.K, Marley on connaît. Sauf que lui, il a démontré à Babylonne sa déconnne (à lui et à elle). Or souvent, on se contente de démontrer à Baby qu'elle a raison de dérailler sur Nous.*

*Les nouvelles lois sur-contre-pour-avec-autour de l'immigration ? Normal ! Quoi ? un tapis rouge eut été préférable ? Allez, va vendre tes tapis ailleurs, y a plus de nouveau là-bas. Vous vous souvenez d'un certain foyer de travailleurs maliens, il n'y avait pas encore la dynamique Le Pen. Mais il y avait déjà le seuil de tolérance, qui a toujours existé. Sauf qu'on fermait des yeux de Chimène-chimère politique dessus.*

*Pourtant le problème n'est pas de faire ou non l'éloge de la tolérance. Non. Le problème majeur demeure quand même de se prendre en charge, au lieu de surtout se prendre en assistance. Tant qu'on sera assisté on restera immigré. Pas étranger, nuance. Il n'y a plus de terre promise, d'Eldorado, plus de conquistadors. L'enfer ce n'est plus que les autres, c'est soi. Or, si ces autres là, déjà infernaux, se regroupent de trops, en égard à leur notion de famille à la natalité à faire pâlir Michel « Malthus » Debré, des secondes générations ne suffiront plus pour diviser sociologiquement, n'est-ce-pas, l'immigration en couches sociales sans protection, pour masquer les classes raciales.*

*Question : y a-t-il des Immigrés qui dérangent d'autres Immigrés ? Peut-il y avoir intégration sans constitution de ghetto ?*

*A quel moment le nationalisme ou patriotisme économique se fait-il autarciquement anti-épidémique ?*

*Quel discours sur le retour ? Et quel discours y-eut-il sur la venue ? C'est parce que c'est la Gauche qui a pris ces décisions qu'on se scandalise, alors qu'on se démissionne trop depuis un rose mai 81.*

*Dans le prologue nord-sud, où il n'y en a que pour toi Nord, tu m'donnes froid dans le dos avec ta conception papier bristol glacé de l'hospitalité. OK, on a rien bitté à la mission humaine de civilisation, donc retour à la case départ sans passe-par la rue de la Paix mais en passant par Belleville.*

*L'immigration, cela intéresse qui, quel est l'enjeu ? Pourquoi voulez vous que les gouvernements Africains s'occupent de leurs ressortissants hors d'Afrique, alors que déjà ils ont chaud avec eux sur et en place. Et vu ce contexte, pourquoi voulez vous que la France s'occupe d'eux, après les avoir employés, enfin exploités ? Si c'est cela la réciprocité des échanges...*

*Pourquoi toujours s'apitoyer sur la moindre mesure sur l'immigration, conception assez méprisante et méprisable ? N'est-ce-pas c'est l'histoire de rapports qui est ainsi écrite. De l'esclavage au triangulaire commerce, au triangle Barbès-bermudas jamais eu de ruptures. Juste quelques oublis. Paix aux âmes et cendres de tous ces tirailleurs et zouaves Africains qui ont si fièrement combattu pour la mère patrie ; ne m'appellez-plus jamais France.*

*La francophonie, c'est une démagogie ou bien...*

*C'est vrai, on n'est jamais mieux que chez soi ; oui mais pas après avoir été jeté comme un kleenex, façon citron pressé. On n'avait pas à venir vivre ici d'une manière différente, alors qu'on joue à guichets ouverts sous les palétuviers, côté viens chez moi j'habite l'Afrique.*

H.D.K.L

# Mme GEORGINA DUFOIX : « PAS D'INSERTION SANS CONTRÔLE »



*SANS FRONTIERE* : le Secrétariat d'Etat aux Immigrés a été supprimé lors du remaniement ministériel de l'été dernier. Pourquoi ?

Mme GEORGINA DUFOIX : j'ai pris la responsabilité du Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale avec la ferme volonté de suivre directement les problèmes d'immigration.

La politique d'insertion que nous avons à conduire nécessite des efforts importants de solidarité dont le ministère, dont j'ai la charge, assume la responsabilité globale.

De grandes étapes ont été franchies dans le domaine de l'immigration depuis 1981, notamment avec le vote de la loi sur le titre unique. Il s'agit maintenant d'appliquer cette politique. Je m'y emploie avec détermination.

*Quelles sont les réelles garanties pour que les autres ministères prennent en charge la question de l'immigration ?*

Vous avez certainement noté les

récentes déclarations du Ministre de l'Education Nationale. Elles sont significatives d'une volonté que tous les membres du gouvernement partagent.

La reconnaissance du caractère prioritaire de l'insertion des immigrés en situation régulière en France est largement partagée par tous les membres du gouvernement.

*Vous aviez défini, à de nombreuses reprises, trois priorités : l'école, la formation et l'habitat. Qu'en est-il aujourd'hui dans chacun de ces trois domaines ?*

Beaucoup a été fait et beaucoup reste à faire.

Dans le domaine de l'éducation, les ZEP, les programmes d'action éducative seront prolongés par des efforts accrus dans le domaine de la formation des maîtres et par un soutien apporté par le Ministère de l'Education Nationale aux immigrants qui sur le terrain mènent

une action résolue pour adapter la pédagogie à la diversité de leurs élèves.

Pour la formation, vous avez noté la création d'un centre de formation des travailleurs de l'automobile. Un accord entre le FAS et la FNE signé dans les prochains jours permettra de mettre en place de nouvelles formations pour les travailleurs immigrés qui doivent se reconvertir.

Dans le domaine de l'habitat, la résorption des cités de transit prioritaires de la région parisienne est réalisée à 88%. Les actions de développement social des quartiers se développent dans le cadre du IXème Plan. La programmation des crédits d'Etat et du 0,1% tiendra mieux compte dans l'avenir des besoins des familles mal logées surtout lorsqu'elles sont nombreuses. La concertation avec les élus locaux sera approfondie et, lorsqu'il le faudra, l'Etat interviendra pour faire respecter l'impératif de solidarité vis à vis de ces familles.

Tout cela n'est pas facile et l'insertion ne se décrète pas en quelques jours. Il

faudra du temps et l'énergie de tous les acteurs qui, sur le terrain mènent depuis longtemps cette politique.

*Depuis le conflit de Talbot-Poissy, un dispositif pour le retour au pays des travailleurs licenciés a été mis en place. Quel premier bilan vous en faites et qu'en est-il pour ceux qui ont décidé ou qui vont décider de rester en France ?*

Je n'ai jamais pensé que l'aide à la réinsertion serait une panacée pour résoudre les problèmes des travailleurs étrangers. 4 500 d'entre eux devraient bénéficier du dispositif d'ici à la fin de l'année. Pour ceux qui souhaitent une reconversion en France, j'ai souligné les efforts faits en matière de formation. Le choix est en tout cas ouvert même si les perspectives d'emploi en France, rendent une reconversion sur place aussi difficile qu'une réinsertion au pays réussie.

travail clandestin est une concurrence redoutable et la reconstitution des bidonvilles serait catastrophique.

Les nouvelles décisions s'inscrivent dans ce contexte : le gouvernement reste fidèle à sa politique et à ses traditions. Il prend des mesures nouvelles sur la formation et l'habitat dont j'ai parlé mais également dans le domaine de la lutte contre le racisme avec l'autorisation donnée aux associations luttant contre le racisme constitué depuis 5 ans de se constituer partie civile dans les affaires de violence ou de crimes.

Il se donne les moyens d'une meilleure maîtrise des entrées et du regroupement familial et la possibilité d'une plus grande efficacité dans le respect des procédures judiciaires créées en 1981. Sur le regroupement familial, des informations erronées ont été données. Il ne s'agit pas de l'interdire. Il s'agit de

de savoir quel gouvernement la France aura en 1986. La politique d'immigration pourra être un des éléments qui détermineront les électeurs. Je suis convaincue que la politique équilibrée que nous conduisons est seule politique possible. Je m'emploierai à l'expliquer non seulement par l'exposé des principes qui la fondent mais par la démonstration sur le terrain que la cohabitation entre communautés est possible et qu'elle peut même apporter aux français de souche, des éléments d'enrichissement dont ils ne perçoivent pas aujourd'hui la portée.

*On parle généralement très peu des rapatriés d'origine musulmane. Quelles sont vos priorités dans l'action auprès de cette communauté ?*

L'Islam est la 2ème religion de France avec deux millions et demi de fidèles. Les français musulmans sont quant à eux plus de 800 000, qu'ils soient rapatriés,



*Un an après les mesures du 31 août 1983, vous annoncez de nouvelles décisions centrées sur « un contrôle accru des flux migratoires ». Pourquoi ces mesures ?*

Les décisions annoncées après le Conseil des Ministres du 10 octobre portent sur la maîtrise de l'immigration clandestine mais aussi sur l'insertion.

Une bonne raison explique qu'il ne soit pas possible de parler insertion sans envisager un renforcement de mesures de contrôle.

L'insertion de ceux qui sont là n'est possible que si les entrées clandestines ne viennent pas compromettre les efforts faits sur l'emploi et le logement. Le

mieux programmer les arrivées et de mieux contrôler les conditions pour que, socialement, ces arrivées posent le moins de problèmes d'insertion. La famille attend au pays d'origine les résultats de l'enquête sociale. Elle arrive ensuite. Ce sont les regroupements en touriste qui sont désormais interdits car ils créent localement des situations impossibles.

*Le nouveau gouvernement semble convaincu que la question de l'immigration est un des enjeux des élections de 1986. Comment compte-t-il traiter cette question, et mener le débat dans l'opinion publique ?*

L'enjeu des élections législatives c'est

de mieux programmer les arrivées et de mieux contrôler les conditions pour que, socialement, ces arrivées posent le moins de problèmes d'insertion. La famille attend au pays d'origine les résultats de l'enquête sociale. Elle arrive ensuite. Ce sont les regroupements en touriste qui sont désormais interdits car ils créent localement des situations impossibles.

fil d'immigrés ou convertis. Je respecte profondément toutes les opinions religieuses... Ces communautés évolueront sans doute pour que leurs pratiques soient mieux comprises et mieux admises par la communauté française. C'est ce qui s'est passé dans d'autres pays. C'est la condition de l'insertion. Sur le plan social, les français musulmans rapatriés ont également accumulé des handicaps. L'action que je mène avec Raymond Courrière auprès de moi a pour but d'aider ces communautés à surmonter ces handicaps dans les domaines de l'éducation, de la formation et du logement.

# JUSQU'OUÍ IRA-T-ON ?

Abdelmalek Sayed

Décidément rien n'est changé sur terre pour l'immigration depuis qu'elle existe... Depuis un siècle, deux siècles, trois siècles. Et cela qu'il s'agisse d'abord de l'immigration, par exemple des Savoyards, les « *gens d'en haut* », vers la plaine, le « *pays d'en bas* » ; ensuite, de l'immigration originaire des **pays voisins** (des Belges, des Suisses, des Polonais, des Italiens, etc.) et enfin de l'immigration en provenance de continents plus éloignés, les pays du Tiers-Monde. Rien n'est changé malgré toutes nos illusions ! A vrai dire, si nous entretenons quelques illusions, c'est parce qu'on s'évertuait à nous illusionner, en même temps qu'on s'illusionnait soi-même. Les raisons de cette illusion ne manquent pas : le langage social, le langage économique, le langage moral tout court, de 1984 n'est pas assurément, celui de 1860, de 1924, ni même celui de 1960 et pas même, croyons-nous, celui de 1980 ; la réalité de l'immigration, tributaire en grande partie de tout ce langage, n'est pas en 1984 ce qu'elle était en 1974 (avant l'arrêt durable de toute immigration nouvelle) ; Les catégories par lesquelles est perçu et analysée cette immigration ne peuvent être toujours les mêmes, car c'est la réalité même de la société française, l'idée même qu'on a de la nation française qui ont changé, croyons-nous ; la découverte « *politique* » de l'univers en son entier croyons-nous, quelque peu guéri, surtout depuis la fin de la colonisation, l'Europe (et ses expansions hors d'Europe) de son européocentrisme et, par là, lui faire percevoir son ordre social, économique, culturel et surtout politique c'est à dire national, ainsi que tout ce qui peut advenir à cet ordre (en premier lieu, l'immigration), autrement que par le passé - le nouveau discours (à défaut d'autre chose) sur les relations Nord-Sud, semblait être un indice de ce changement ; Fi, rien de tout cela ! Aujourd'hui comme hier - et peut être aujourd'hui avec les immigrés du Tiers-Monde, plus qu'hier - avec les gouvernements de gauche investis pour une politique de gauche comme avec les gouvernements de droite, la condition de l'immigré est la même, sans doute, parce qu'elle est le

produit des mêmes catégories politiques : pour la nation (d'immigration) ; le monde, qui est le monde national, est partagé en deux ; il y a nous les nationaux, et les autres, les nons nationaux, les immigrés. Quel que soit le point de vue qu'on aborde, on revient toujours à cette définition première et à cette constante de l'ordre politique répond la constante de la condition sociale de l'immigré. Et si on avait tendance à oublier cette donnée initiale, la crise est là pour nous rappeler cette vérité : l'immigré n'a pas de place (et encore, à la place qu'on lui assigne) que tant que de besoin. Hors de cela, il est indésirable et inacceptable et on le déclare interdit : c'est le clandestin, qui est interdit de tout, de travail bien sûr mais plus fondamentalement, d'existence légale ; il est interdit de jour, de lumière voire d'oxygène (si on pouvait faire de telles sorte qu'il ne puisse respirer, il serait voué à l'asphyxie physique). Afin de dissuader son immigration, on déclare les frontières fermées à lui seulement ; on veille sur les frontières, on s'acharne à le refouler, c'est à dire à refouler quiconque lui ressemble (globalement tous les originaires des mêmes horizons géographiques, politiques et sociaux, plus qu'économiques) on le suspecte de partout et en tous lieux et on a de cesse jusqu'à ce qu'on l'ait repéré, identifié et expulsé (pardon « *reconduit à la frontière* » ou mieux « *inviter à quitter le territoire national* » !). Et si, malgré cette extrême vigilance, les frontières ne sont pas aussi étanches qu'on le voudrait, absolument étanches, ce n'est pas qu'il faille s'interroger, sur l'opportunité de la mesure, c'est à dire de la vertu magique de la « *fermeture* » (sélective) des frontières de la nation. C'est décidément réviser toute la conception qu'on a de l'immigration et, au fond, de tout l'ordre national ; c'est trop demander ! Et que restera-t-il au bout du compte ? Qu'à cela ne tienne, la faute est aux immigrés, la faute est à leurs maléfices et non pas dans la conception trop simpliste qu'on a de soi, de sa nation, de son ordre social, politique et aussi ethnique. Sus alors aux clandestins ! Les « *clandestins* » pris en flagrant délit de « *clan-*

*destinité* », et les clandestins virtuels c'est à dire qu'on fera tomber dans la « *clandestinité* » ! C'est là une vieille histoire, une histoire aussi vieille que l'immigration elle-même ; c'est là une constante de l'histoire de l'immigration.

Pour les temps très présents, cette histoire connaît un vif regain d'actualité depuis 1974 : l'enseignement qu'apporte la mesure décidée le 3 juillet 1974, l'arrêt de l'immigration, et que la « *clandestinité* » ne consiste pas dans le franchissement « *clandestin* » d'une frontière - une très forte proportion des immigrés portugais, très officiel, est passé par cette filière « *clandestine* » d'une frontière - mais dans un état que l'on veut et l'on fait « *clandestin* ». Et tout immigré, même le plus régulier peut tomber dans cet état de « *clandestinité* ». Si l'arrêt officiel de l'immigration a fabriqué des immigrés « *clandestins* », et une politique de répression de la clandestinité - pour le bonheur des non-clandestins, bien sûr - que fabriquera le contrôle analogue, extrêmement sévère (pour ne pas dire l'arrêt) du regroupement familial ? Décidément, que n'a-t-on usé et abusé d'idées simplistes - fermer les frontières - pour régler une question qu'on veut « *simple* » même si elle est très préoccupante ! Et la dénoncer, une fois de plus sur le plan moral - et beaucoup de bonnes âmes et de bonnes consciences politiques - on dirait qu'elle constitue un grave atteinte à l'un des droits les plus élémentaires de la personne (mais pas du citoyen) ou du national, le droit à la vie conjugale, le droit à avoir une famille, le droit à avoir auprès de lui une femme et des enfants. Ce ne seront pas seulement les espoirs de la gauche qui s'indigneront de cette atteinte, ce seront aussi tous les hygiénistes sociaux - il y va de l'hygiène morale (ou sexuelle) d'une population fondamentalement suspecte sous ce rapport et, par là, de toute la nation. Mais dans les faits qu'en sera-t-il ? C'est là que la mesure devient extrêmement dangereuse. Elle fabriquera, cette fois-ci, et en très grand nombre, des « *familles clandestines* », des « *familles déjà clandestines* » et d'autres qui le deviendront. Des « *familles clandestines* », cela veut dire des familles en-



tières qui n'auront pas droit d'existence, et qui seront interdites d'allocations familiales, bien sûr, et ainsi que de tous les autres droits sociaux. Cela veut dire des enfants qui seront interdits de scolarisation dans un pays où l'école est gratuite et obligatoire depuis un siècle et où l'obligation s'étend aux enfants des familles étrangères. En cas d'infraction à la loi, qui en sera coupable ? La famille « clandestine » - elle n'existe pas puisqu'elle est « clandestine » - ou l'état qui l'a faite « clandestine » ? Nous posons la question. Et cette question est d'actualité comme est d'actualité la menace qu'on fait planer, sous le rapport sur les familles déclarées « clandestines » (Chirac en avait déjà parlé, certains propos de G. Dufoix le laissent entendre). Espérons tout de même que l'école de la Vème République, même en 1984, saura rester fidèle à sa tradition républicaine, celle de la IIIème République !

Familles « clandestines », cela veut dire des femmes interdites d'accoucher, des enfants interdits de naître ; des femmes et des enfants interdits de sions - on exigera d'eux le titre de résidence c'est à dire le titre de « régulier », le titre d'existence pour pouvoir être admis à l'hôpital ! Les finances de la sécurité sociale s'en porteront certainement mieux ! « Familles clandestines » cela veut dire que des enfants seront interdits d'état-civil où ils ne pourront être couché, car ils ne peuvent exister (ils sont nés « clandestins »). Qui sera alors coupable de non assistance à personne en danger ?

Et pour couronner tout cela, on inventera une nouvelle police : une police des familles, une police pour faire la chasse aux familles « clandestines » jusqu'à les réduire en leur totalité.

L'ONI et les autres organismes sociaux auront-ils la charge de cette nouvelle police, prévoira-t-on des « locaux à usage familial » destinés à « héberger » les familles « clandestines » qu'on expulsera ? Expulsion pour expulsion, pourquoi ne pas revenir, comme on le dit sur la législation adoptée en la matière, durant « l'état de grâce » ? Même si elle ne satisfait pas, elle constituait une rupture d'avec la situation antérieure. Pourquoi ne pas commencer par s'attaquer - on dit que la chose est envisageable et qu'elle a été envisagée - aux effets pervers des regroupements familiaux les plus réguliers : l'expulsion comme autrefois non dissimulé des jeunes nés en France (avec ou sans la nationalité française) ou élevés en France, pourquoi ne pas interdire de séjour tout travailleur immigré chômeur dès le lendemain de son licenciement ? Ce serait infiniment plus radical et de meilleur rendement que l'« aide au

## MESURES GOUVERNEMENTALES

retour » ( volontaire ) ? Pourquoi ne pas interdire de séjour tout travailleur immigré malade, la perte de santé n'est elle pas disqualifiante et invalidante c'est à dire contraire à la dignité de l'immigré ? Les solutions comme on le voit ne manquent pas pour régler le problème de l'immigration !

Trêve de plaisanteries. La pseudo rationalité technique ou technocratique voudrait - c'est elle qui parle - qu'on subordonne le regroupement familial à toute une série de conditions préalables, afin que l'ordre social soit sauf, ne souffre pas des perturbations que l'immigration fait peser sur son intégrité. Voilà qui nous ramène aux limitations fixées au regroupement familial. Pire. Auparavant, la seule condition préalable - et elle était majeure, dissuasive au point qu'elle correspondait à une quasi interdiction - était de disposer d'une habitation conforme aux normes ( techniques et sociales ) du logement social.

Aujourd'hui le registre des conditions est infiniment plus vaste plus flou ! Que le technicisme en matière de « *prévention sociale* » ( contre le danger de l'immigration familiale ) se rassure : ce n'est pas son exclusion totale qu'on veut prononcer mais seulement l'inviter à plus de cohérence. Le contrôle du regroupement familial serait « *compréhensible* » si un effort avait été fait - et pas seulement à prévoir, alors que rien n'en a été dit, qu'il ne fut pas même évoqué - en matière de logements à l'intention des immigrés avec comme base l'équation suivante : immigré adulte célibataire ou vivant en célibataire = une famille future à loger ! Toute demande de regroupement familial serait alors satisfaite, la condition essentielle qui commanderait l'immigration familiale. Il est vrai que cela ne peut se dire, ne peut se concevoir tant qu'on ne parle pas et qu'on ne met d'espoir que dans le « *retour* » ( contraint ) ; et surtout, cela ne peut se mesurer avec l'abondant discours et le puissant dispositif mis en place pour « *inciter les immigrés à retourner volontairement* » dans leur pays.

Non seulement, il n'y a rien de semblable à cela, mais quand on sait ce que sont déjà en temps ordinaire, c'est à dire hors de toute instruction donnée en haut lieu, les « *pesanteurs* » ( pour le moins ) administratives et surtout l'hostilité générale des « *guichets* » à l'endroit des immigrés - elle confine à la haine raciale - on ne manque pas d'être effrayé par l'espèce d'encouragement, de « *prime* » à la discrimination ( et au racisme que le même texte en date du 10 octobre 1984 entendait combattre plus



énergiquement ) que d'aucuns, particulièrement zélés quand il s'agit de défendre les intérêts « *nationaux* », les intérêts de la nation française, les intérêts des français ( et de la « *race* » française ), liraient très volontiers et très spontanément dans les mesures autorisées qui leur viennent de l'autorité la plus élevée ; mesures qu'ils attendaient pour beaucoup d'entre eux depuis très longtemps. L'autorité officielle, à son niveau le plus élevé, n'apporte-t-elle pas de la sorte une approbation complice à toutes les discriminations et à tous les abus qui sont pratiqués couramment dans les circuits administratifs ?

Quelle est la signification de tout cela ? Les difficultés de la situation présente, le chômage, et plus que le chômage lui-même, l'exploitation qui en est faite à l'encontre des immigrés ( qui en sont les premières victimes et qui contribuent à l'éviter à un grand nombre de français ), le climat d'angoisse créé par toutes ces difficultés - angoisse morale, insécurité « *morale* » plus que « *physique* » celles-ci étant d'ailleurs engendrée par celle-là - suffisent-ils à expliquer que l'on vienne, que le gouvernement de la gauche ( est-il ou n'est-il pas de gauche ? ) en vienne à restaurer les dispositions du passé, celles-là mêmes qu'il avait amendées partiellement, mais pour les outrepasser aujourd'hui ? L'effet « *salutaire* » qu'on en attend sur le plan économique est, à l'évidence, bien mince ; pire, cela risque même de ne susciter que de nouveaux

désagréments et pour l'économie qu'on veut soulager et pour les immigrés eux-mêmes. Mais est-ce à dire que seules des préoccupations strictement politiques et de basse politique, politique électoraliste, auraient été à l'origine de pareil retournement ? Que pour gagner quelques voix de plus - ou en perdre moins -, on se serait résolu à défaire en conseil des ministres ce qu'on a fait, tant bien que mal durant trois années ? C'est spéculer à froid ( en dehors de toute campagne électorale ) sur les attentes qu'on attribue à l'opinion dont on veut flatter de la sorte le chauvinisme et l'amour-propre national ? Cela réjouira-t-il beaucoup de monde ? Pour l'honorabilité du socialisme et du PS, souhaitons que Le Pen, dont l'ombre plane sur les mesures de cette espèce, ne se réjouisse pas publiquement et spectaculairement, qu'il ait la décence de se réjouir au fond de lui-même sans trop le montrer, afin de continuer à exiger plus que cela. Les immigrés seront toujours l'enjeu de surenchères et, à cette sorte de jeu, la gauche ne pourra que perdre, perdre ses voix et son âme.

La société ( d'immigration ) se prépare pour elle-même, pour son image, pour sa morale - « *les valeurs pour lesquelles nous avons toujours lutté et auxquelles il ne peut être question de renoncer, même si elles sont combattues par une partie de l'opinion* », dira F. Mitterand -, de sacrés beaux jours.



# TOUMI OU LA MARCHÉ EN PRISON

C'était au mois de janvier dernier, il avait fait le voyage de Lyon pour venir manifester sa solidarité avec les « Talbots ». Rappelez-vous : « *Au four et à la Seine* ». Puis il était reparti comme il était venu, discrètement. C'était sa dernière apparition publique, Toumi Djaidja redevenait stagiaire dans une formation d'animateurs où il était en deuxième année.

Et puis l'incroyable nouvelle, Toumi est condamné à quinze mois de prison ferme et écroué à Saint Etienne. Alors que s'est-il passé ? A l'origine une série de vols avec violence dans la région stéphanoise, et ce au début de l'année 1982. Pour la police pas de problèmes, cela vient des « *Minguettes* ». Un certain nombre de jeunes du quartier Monmousseau seront impliqués - dont Toumi et son frère Amar - et écroués à la maison d'arrêt de St Etienne. Toumi fera quatre mois de détention préventive ; puis relâché par le magistrat instructeur faute de preuves suffisantes. En mars 83, Toumi est grièvement blessé par un policier, alors qu'il tentait d'empêcher le chien de ce dernier de mordre un adolescent. C'est sur son lit d'hôpital que va germer l'idée de la Marche et que va naître « *SOS Avenir Minguettes* », et peut être aussi le mythe Toumi.

« *La Marche pour l'égalité et contre le racisme* », son succès, la rencontre des marcheurs, dont Toumi avec Mitterrand, fera de lui un « *symbole* » dont la presse se fera aussi l'écho. Alors que Toumi n'a jamais eu de velléité de vouloir

représenter les « *Beurs* » ni d'être leur porte-parole, ce sont les circonstances qui ont fait qu'il ai pris ses responsabilités ; pour essayer d'en finir avec la situation insupportable de la cité des Minguettes. Car il ne faudrait pas oublier qu'une véritable psychose s'était établi aux Minguettes depuis « *l'été chaud* » de 81 dans une bonne partie de l'opinion mais également des institutions : « *Les Minguettes serait un espace échappant à l'ordre républicain et à toutes lois* ».

La marche aura permis de casser ce préjugé au moins dans l'opinion. Quant à la police et à une partie de la magistrature de la région lyonnaise, la Marche n'aura fait qu'exacerber leur rancœur envers les jeunes maghrébins de la région. C'est à un règlement de compte que s'est livré le tribunal correctionnel de Saint-Etienne à l'encontre de Toumi Djaidja. Car comment expliquer que l'on ai pu juger une affaire aussi compliquée en 42 minutes. Comment expliquer aussi la partialité du procureur de la république, qui dans son réquisitoire s'acharnera sur Toumi : « *défavorablement connu des services de police (...)* qu'il s'est, de plus, fait remarquer par ses aptitudes à la fonction de meneur, vedette des *Minguettes* ». On ne saurait être plus clair, Toumi est le principal agitateur de la cité. Nous sommes donc en droit de nous demander qui a t-on jugé à Saint-Etienne ?

Surtout quand le procureur glose : « *qu'il ne tenait pas à se laisser impressionner par cette fameuse Marche*

*menée par des pseudo-ecclésiastiques ou des para-animateurs* ». Il apparaît de toute évidence (à moins d'être aveugle) qu'à travers Toumi, les magistrats stéphanois ont voulu régler leur compte aux jeunes des Minguettes ; mais aussi à une certaine conception de la justice que défend le Garde des Sceaux, si souvent accusé de laxisme par une frange réactionnaire de la police et de la magistrature. Toumi est en fait victime d'un enjeu et de conflits qui le dépassent considérablement.

Il est d'autant plus scandaleux que Toumi ai été arrêté alors qu'il comparaisait libre à la barre. Les juges, en décidant de l'incarcérer ont pris une responsabilité grave de conséquences, quand à son devenir.

Toumi s'était « *réinséré* » comme on aime à le dire dans le jargon juridique. Le stage de formation qu'il préparait en est une preuve, si besoin en est ; mais le tribunal en a fait fi...

Un comité de soutien pour la libération de Toumi Djaidja vient de se constituer. Un certain nombre d'actions doivent être prises ces prochains jours... déjà une manifestation est prévue pour le vendredi 26 octobre à Lyon.

Fatima Belhadi

\* comité de soutien Lyon Cimade  
(7) 828.47.89.  
Comité parisien ANGI  
834.85.07.

# JE CONVERGE, MOI NON PLUS !

Vous ne lirez pas dans ce numéro une tribune de Convergence 84. Nous l'avions demandée il y a plusieurs semaines, et avions insisté pour que l'équipe d'initiative s'exprime comme elle l'entend, dans nos colonnes ; 48H avant le bouclage, cette tribune nous parvenait. Maquetée et montée, elle était retirée, à quelques heures du bouclage, à la demande de cette même équipe, qui ne voulait pas « *entrer dans une quelconque polémique* », et qui refusait que son point de vue figure à côté d'autres tribunes ( cf pages 16, 17, 18 et 19 ). Alors mettons les choses au clair : tous ceux et celles qui ont suivi avec intérêt et sympathie l'évolution du mouvement de la jeunesse qui a précédé et suivi la marche savent qu'un tel débat traverse et agite encore ce mouvement et fonde en partie sa richesse. Certains journaux en ont d'ailleurs rendu compte, et nous ne voyons pas pourquoi Sans Frontière ne devrait pas le faire.

Aux assises de Lyon, en juin dernier, et à Saint Etienne en septembre, ce débat a été maintes fois soulevé. Et comme nous estimons à Sans Frontière qu'il n'y a pas d'autres « *potion magique* » pour résoudre de telles questions que le libre échange des idées, nous continuerons à accueillir et à susciter de telles discussions. Notre contribution à ce débat dont les termes sont en grande partie faux, est l'existence de ce journal, sa richesse et la diversité qui le caractérise depuis cinq ans.

Nous regrettons cette réaction, car cette initiative, qui regroupe d'ores et déjà de nombreuses villes, associations et communautés sera un moment important ; il est clair pour l'équipe du journal que cet incident ne doit en aucun cas gêner d'une manière ou d'une autre cette initiative.

DEK

**Vous trouverez en vis à vis les cinq trajets de Convergence 84. Départ le 1er novembre en mobylette des villes suivantes : Marseille, Toulouse, Brest, Strasbourg et Dunkerque. Arrivée le 1er décembre à Paris.**

**A l'heure du bouclage nous recevons une information de dernière heure de la coordination Convergence 84.**

**« Nous estimons que ce débat sur le repli est de la plus grande importance. La coordination Convergence 84 pour l'Egalité qui veut le poursuivre, estime qu'un élargissement à d'autres partenaires ( Portugais, Africains, Asiatiques... Français inclus ) permettra de lui donner une plus grande dimension, qui lui manque actuellement.**

Le 21 mars 1984, quatorze familles de jeunes victimes de crimes racistes ou sécuritaires se sont rassemblées devant le Ministère de la Justice à Paris.

Les mères entendaient ainsi interpellé la Garde des Sceaux et demander justice pour leur fils tués, mais aussi prévenir chaque mère, chaque famille contre le danger qui guette désormais leurs propres enfants.

Cet appel, qui fait suite à de nombreuses initiatives locales et nationales, a été entendu par d'autres familles, d'autant plus que d'autres jeunes ont été, depuis, victimes de la psychose d'insécurité et du racisme, et par un certain nombre de personnalités et d'artistes qui se proposent, par diverses initiatives, de soutenir les mères de famille.

Celles ci se sont regroupées, à partir de l'appel de madame Hachichi, la mère du jeune Wahid tué à Lyon, et de madame Guémiah, mère du jeune Abdennbi, tué à Nanterre, dans

l'Association Nationale des Familles des Victimes des Crimes Racistes et Sécuritaires.

Reçues par le cabinet de M. Badinter le 21 mars, les familles n'ont plus eu de nouvelles, malgré l'engagement du ministère à suivre les dossiers présentés et malgré les appels de relance.

Face à ce mutisme, l'association des Familles appelle à un 2ème rassemblement place Vendôme le samedi 27 octobre à 14 heures.

Ce 2ème rassemblement se fera également en commémoration de Wahid Hachichi et d'Abdennbi Guémiah, tués respectivement à Lyon et à Paris il y a tout juste deux ans. A travers Wahid et Abdennbi, c'est l'hommage à tous les jeunes et à leur famille meurtrie. C'est aussi une réaffirmation des revendications du mouvement pour l'Egalité dans la justice, dont :

- la reconnaissance de l'Association

des Familles comme association d'aide aux victimes comme celles mises en place par le ministère de la justice ;

- une dérogation au délai de 5 ans pour pouvoir se constituer partie civile dans les cas de crimes racistes ou délits à caractère raciste ;

- la participation d'un collège d'associations concernées à la discussion parlementaire sur les modifications de la loi de 72 contre le racisme et d'éventuelles dispositions législatives ou autres contre l'incitation sécuritaire ;

- mesures publiques de la Chancellerie et du gouvernement pour un contrôle des parquets, trop souvent partiaux dans ces affaires, au détriment des victimes.

- la mise en place d'un groupe de travail Ministère-juristes-associations pour le suivi des affaires judiciaires.

Association Nationale des Mères de Famille et des Victimes des Crimes Racistes, Association Gutenberg-Nanterre, Association Wahid Hachichi-Lyon

# LES CINQ TRAJETS

## QUEST :

Brest.  
S' Brieux.  
Rennes.  
S' Nazaire.  
Nantes.  
Angers.  
Laval.  
Mayenne.  
Le Mans.  
Chartres.  
Paris.

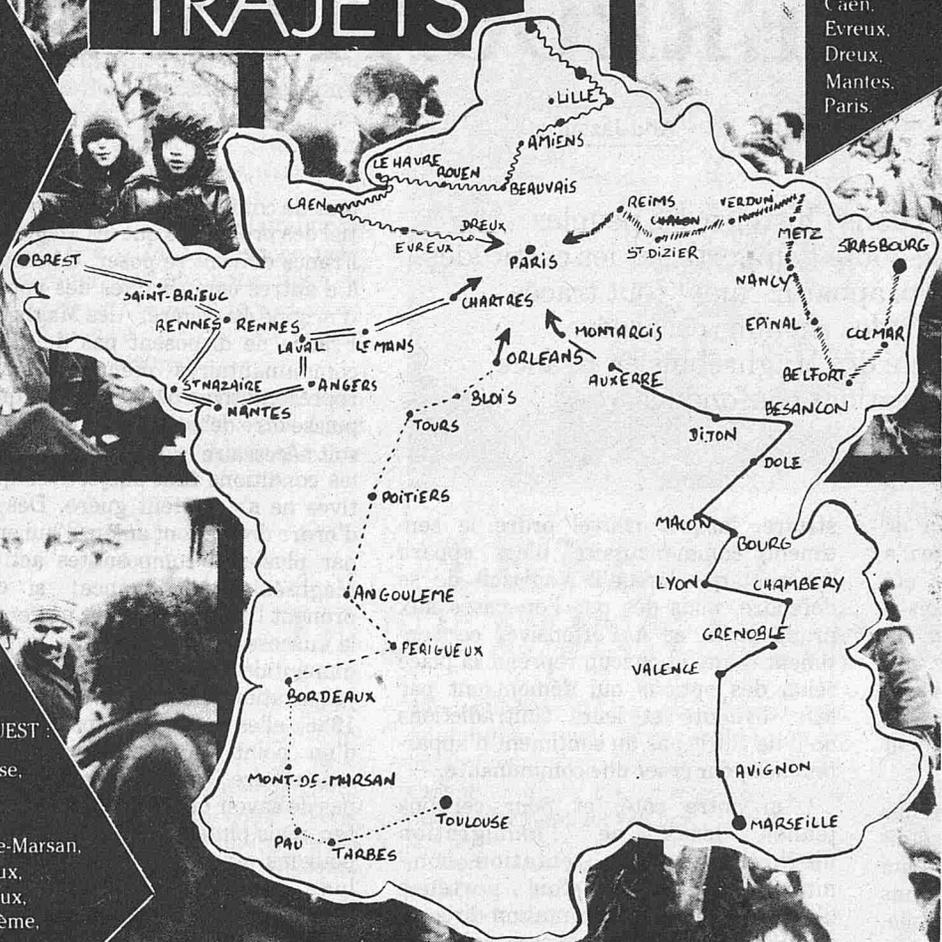
## NORD :

Dunkerque.  
Lille-Roubaix.  
Valenciennes.

S' Quentin.  
Beauvais.  
Amiens.  
Rouen.  
Le Havre.  
Caen.  
Evreux.  
Dreux.  
Mantes.  
Paris.

## EST :

Strasbourg.  
Colmar.  
Mulhouse.  
Belfort-Montbéliard.  
Epinal.  
S' Dié.  
Lunéville.  
Nancy.  
Metz.  
Thionville.  
Verdun.  
S' Dizier.  
Reims.  
Meaux.  
Paris.



## SUD-OUEST :

Toulouse.  
Tarbes.  
Pau.  
Mont-de-Marsan.  
Bordeaux.  
Périgueux.  
Angoulême.  
Poitiers.  
Tours.  
Blois.  
Orléans.  
Paris.

## SUD-EST :

Marseille-Aix.  
Montpellier.  
Nîmes.  
Avignon.  
Valence.  
Grenoble.  
Chambéry.  
Lyon.  
Macon-Bourg-en-Bresse.  
Chalon-sur-Saône.  
Besançon.  
Dijon.  
Auxerre.  
Montargis.  
Paris.

STRASBOURG : CLAP-EST Guy Didier      Tél : ( 88 ) 22.12.93  
BREST : CRIF Tél : ( 98 ) 41.90.12  
TOULOUSE : Association culturelle de l'immigré      Tél : ( 61 ) 40.43.04  
MARSEILLE : ARA radio Gazelle      ( 91 ) 91.66.60  
Centre social Belsunce ( Annie )      ( 91 ) 90.69.10  
ROUBAIX : Association des jeunes du Pile      ( 20 ) 70.08.36

**Coordination Nationale  
Convergence 84**  
85 bis, rue Mémilmontant  
75 020 PARIS  
Tél : 366.34.64  
C.C.P. 1.021.50. N. Paris  
Chèque à l'ordre de  
Farida BELGHOUL

Ce parcours n'est pas absolument fixe. Des étapes peuvent s'y rajouter à la demande des groupes locaux, et dans la mesure du possible.

# LES MAGHREBINS DE FRANCE A L'HEURE DES INTERROGATIONS

Adil Jazouli

Il y a des périodes dans l'histoire des peuples  
ou des communautés où le doute l'emporte sur les certitudes,  
et où des sentiers qui apparaissaient tout tracés  
cèdent la place à des chemins escarpés.  
C'est le cas aujourd'hui des Maghrébins en France,  
toutes générations confondues.

Jamais le débat sur la question de l'intégration dans la société française n'a été aussi présent, il n'a jamais été aussi confus non plus, et il est parfois si difficile de s'y retrouver que l'on est tenté soit de s'arrêter pour réfléchir, soit de se lancer dans un quelconque activisme. Quels sont aujourd'hui les termes de ce débat qui n'a pas vraiment lieu, faute d'espaces où le mener ?

D'un côté, certains pour qui le retour de la génération de l'immigration était une forte probabilité, sont aujourd'hui ceux qui s'y opposent dans les conditions actuelles, notamment dans l'automobile. Ce qui n'empêche pas quelques leaders syndicaux marocains par exemple de se présenter aux élections législatives au Maroc. Cela pose un problème central : quel est le lien qu'il peut y avoir entre une action syndicale menée au sein des syndicats en France, et une action politique menée au nom des mêmes travailleurs dans les pays d'origines ?

Y a-t-il un lieu institutionnel ou politique où ces deux logiques trouvent une unité de sens et une cohésion interne ? On serait tenté de répondre que tout cela doit être réglé et discuté au sein de la communauté maghrébine en France. Je crois que cette réponse est la plus grande illusion que l'on puisse avoir aujourd'hui. La communauté maghrébine n'existe pas, elle est peut-être à con-

struire, jusqu'à nouvel ordre le sentiment communautaire n'est apparu cohérent que lorsqu'il s'agissait de se défendre, mais dès que l'on passe aux propositions et à l'offensive, ce sentiment éclate et chacun reprend sa place selon des options qui démontrent par leur diversité et leurs contradictions qu'il ne suffit pas du sentiment d'appartenance pour créer une communauté.

D'un autre côté, et pour certains jeunes issus de l'immigration maghrébine, toute tentative communautaire est parfois porteuse d'isolement et de confrontation directes avec les forces politiques et sociales qui font de l'exclusion des Maghrébins de France leur cheval de bataille permanent. Pour ceux-là il faut continuer à affirmer que l'intégration des Maghrébins de France ne peut se faire en dehors des autres populations françaises ou d'origine immigrée qui vivent et subissent les mêmes conditions de vie, d'habitat, de travail ou de chômage.

Alors l'opposition se résumerait-elle entre une stratégie de l'ouverture avec toutes ses nuances, et une autre qui ferait du repli communautaire la base nécessaire à toute reprise d'initiative ?

Réduire le débat à cette opposition serait non seulement réducteur et schématique, mais dangereux car por-

teur de confusion qui masquerait l'essentiel des problèmes que les Maghrébins de France doivent se poser. Contrairement à d'autres composantes des populations d'origine étrangère, les Maghrébins de France ne disposent pas de structures communautaires même partiellement représentatives où ce type de questions puisse être débattu. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire aujourd'hui d'en créer, les conditions tant subjectives qu'objectives ne s'y prêtent guère. Des actions d'ordre divers sont aujourd'hui engagées par plusieurs composantes actives des Maghrébins de France; si certains prônent l'ouverture, elles ne renient pas la nécessité d'actions de type communautaire, et si d'autres prônent la préparation des élections législatives de 1986, elles ne le font pas uniquement d'un point de vue strictement communautaire. La question centrale n'est pas de savoir quelle stratégie va l'emporter, mais plutôt de se demander si nous pouvons aujourd'hui nous permettre le luxe de négliger une stratégie d'intégration plutôt qu'une autre.

Je ne le pense pas. car si crise il y a chez les Maghrébins, crise il y a aussi dans les systèmes sociaux, institutionnels et politiques qui fondent la légitimité de l'état-nation Français. Le problème est de savoir quel peut être notre rôle dans la transformation des rapports sociaux et politiques, sans laquelle il est illusoire de parler d'intégration car, et c'est cela l'essentiel à mon sens, quel que soit la stratégie que les Maghrébins de France vont privilégier, c'est bien le devenir et l'évolution de cette société qui est en cause.

Il est encore temps de se poser toutes ces questions; précipiter les choix ou les ruptures ne peut en rien nous aider à y voir clair.

## ALLER AUX URNES

Djamel Atallah \*

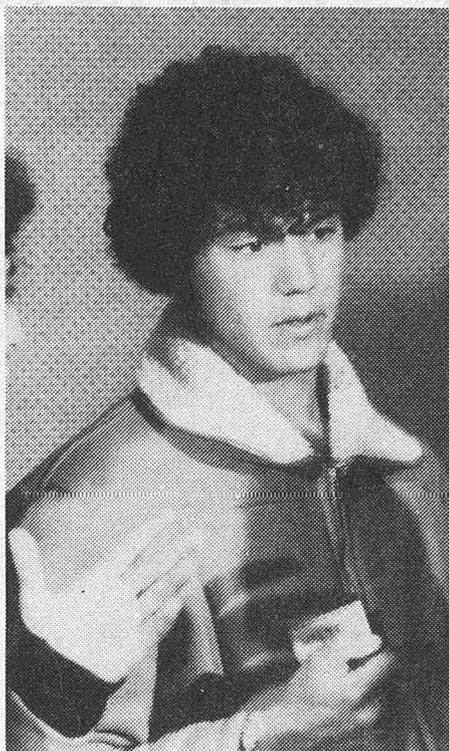
Depuis le début du siècle, notre histoire existe dans ce pays et nous ne la connaissons pas très bien. Mais ce n'est qu'aujourd'hui qu'on reconnaît l'immigration établie depuis des années.

Notre mouvement des jeunes issus de l'immigration a éclaté nationalement ces dernières années ; la marche, les assises et d'autres initiatives l'ont prouvées.

Ces Assises Nationales tenues en juin dernier à Lyon étaient l'une des plus importantes d'autant que c'était une première pour les associations de jeunes issus de l'immigration. Plusieurs commissions se sont créées. Elles ont également permis de se rencontrer et de discuter.

Mais cela n'a pas très bien éclairci notre devenir dans ce pays. La Marche pour l'égalité a déterminé que notre droit de vivre en France ne se discutait plus. L'étape supérieure consisterait à activer nos actions politiquement.

Notre mouvement a une revendication première : « l'égalité des droits ». Nous savons que les jeunes Algériens nés



après 1963 ont la nationalité française. Ils peuvent donc voter. Ils sont au nombre de 200 000 (voir dernières statistiques) plus les français musulmans (harkis). Le nombre de ces derniers est à voir.

Je crois que l'une des priorités serait de lancer une campagne dans notre communauté afin d'aller aux urnes. Nous pourrions éventuellement procéder à un vote blanc.

Il est absolument nécessaire de montrer au gouvernement que nous aussi, nous avons des voix, que nous pourrions voter pour Ahmed ou Rachid. Cela freinera aussi la puissante montée de l'extrême droite, la vieille tradition raciste française.

Il est nécessaire d'axer notre action sur ce point. Cela pourrait faire avancer les choses dans le domaine de l'égalité des droits. Nous l'avons juré le 3 décembre 83. Et nous tiendrons notre promesse.

\* Djamel Atallah - marcheur  
ex-membre fondateur de  
SOS Avenir Minguettes.

## LE REPLI, JE NE CONNAIS PAS

Saliha Amara \*

Depuis quelques mois, un débat semble secouer la jeunesse issue de l'immigration. Celui-ci se fonde sur deux modalités réactionnelles aux événements sociaux et politiques que nous vivons, modalités exclusives l'une de l'autre : le repli sur la communauté maghrébine d'une fraction de cette jeunesse en réponse au repli de la société française, et son inverse, l'ouverture à la société par une autre fraction en dépit de ce repli de la société française.

Cet antagonisme qui avait vu le jour à l'époque du Collectif de Paris a trouvé sa pleine expression après les premières assises nationales des jeunes tenues à Lyon en juin dernier.

Nous considérons que ce débat n'est pas le nôtre. Il est celui qu'alimentent certains médias et ceux qui ont décidé de mettre en œuvre une action à l'automne dont l'apogée doit se tenir à Paris en décembre, symbolisant ainsi le premier anniversaire de la Marche pour l'Égalité.

Or, il est clair que les tenants de cette action se posent en s'opposant, se définissent à travers la définition qu'ils

donnent des autres et pensent que quiconque, issu de l'immigration notamment, n'est pas pour ce projet ou refuse de s'y investir, est nécessairement contre.

Alors nous exigeons la clarté, nous refusons d'être définis par d'autres et nous refusons que d'autres polémiquent sur notre pensée sans nous en référer.

Il n'est pas question, pour nous, de repli et il n'en sera pas question ni dans notre pensée, ni dans nos actions.

Nous vivons dans cette société depuis des années ; nous y participons et nous en procédons dans une large mesure. C'est dans cette société que nous nous sommes construits et nous continuerons à le faire, n'en déplaise aux soi-disants tenants de la vérité.

L'ouverture n'est pas un terme ou une valeur nouvelle. Ouverts, nous le sommes dans notre quotidien, nos relations et notre réflexion. Nous le sommes avec une notion qui nous semble importante : le respect que nous devons aux autres et que nous sommes en droit d'attendre. Ce à quoi nous tenons, c'est à notre

liberté de nous organiser nous-mêmes, de nous structurer nous-mêmes et de nous donner les moyens de nos actions nous-mêmes. Nous avons du mal à déceler le repli dans cette position qui est minimale et que nous exigeons. Ou alors, est-ce à dire que tous ceux qui ont cette exigence se replient ?

A moins que la tactique commande alors cette analyse, à moins qu'elle commande de tater notre humeur pour la transmettre, l'air imbu, aux médias haletants d'histoires sordides.

Nous ne sommes ni des frileux, ni des crispés et nous refusons d'être les faire-valoir d'une opération dont l'existence et la nécessité ne semblent être que dans l'exclusion.

Nous disons arrêtez de nous nommer sans nous connaître et de prédire une explosion sociale dont nous serions, d'emblée et par anticipation, les responsables par notre soi-disante attitude de repli. Manœuvre manipulateur et toxique, visant à désigner les bons et les mauvais immigrés, que nous ne laisserons pas faire. \* Saliha Amara ANGI

# CONVERGENCE VERS LE REALISME

Sami Nair



La situation est morose, les immigrés, les minorités affleurant au sol de la société française sont une cible rêvée : les frustrés de l'hexagone, sur eux, peuvent se défouler. L'attaque est frontale. Le mot immigré est devenu, comme le « *coup de jus* », un mot qui électrocute. Les temps changent. Avant, on pensait au terrassier, au prolo, au couscouc qu'on allait manger parfois dans le restaurant exotique du quartier. Aujourd'hui on « *les* » voit partout, - parlez des immigrés dans une soirée décontractée, et vous verrez les mines se crispier. Il s'est donc passé quelque chose - mais quoi ?

Le drame, c'est que personne ne le sait. On remarque simplement que des apprentis sorciers se refont une virginité politique sur le dos des immigrés ; un premier ministre sincère dit que les apprentis sorciers posent de « *vrais problèmes* » mais n'est pas d'accord avec leurs solutions (ouf !); des mesures gouvernementales (le refus du regroupement familial) inquiétantes ; une gauche enfin, jadis généreuse, qui n'en finit pas de souffrir.

Les immigrés sont donc seuls. Et à la croisée des chemins. Une chose paraît désormais certaine : nous vivons une situation historique qui est une épreuve

de vérité, individuelle et sociale. On sait que les ressorts profonds de la société française sont difficiles à remanier ; on sait aussi, pour les immigrés, que l'« *insertion* » souhaitable n'est pas aisée, - autant que le « *retour* » vers l'hypothétique pays « *d'origine* ». Bref on se sait suspendu. Le problème est de ne pas chuter.

Les jeunes enfants d'immigrés sont au milieu de la tempête. Les parents se taisent, et pour cause : ils portent une double culpabilité, celle d'avoir « *émigré* » et celle de ne plus vouloir, en fait, « *immigrer* » vers le pays d'origine. Les enfants avaient l'an passé fait le saut : leur marche contre le racisme et pour l'égalité fût un succès. Sur le moment. Mais après ? Après c'est aujourd'hui. Or la nébuleuse qui préside à toutes les naissances s'est estompée : ils ont montré qui ils étaient, les voilà confrontés à une question plus dure encore : que veulent-ils devenir ?

On dit qu'ils sont déchirés entre deux courants ; heureusement qu'on ne somme personne de choisir. Il y a ceux qui disent nous n'avons pas d'autre solution que de nous replier sur nous-mêmes, de devenir forts, d'imposer notre présence, de nous muer en enjeu positif des

querelles électorales, après tant avoir été un enjeu négatif. Ceux là ont aussi la naïveté de parler de « *lobby* » ; ils ne sont rien, mais ils négocient déjà rêveusement. Et les autres répliquent : nous sommes fatigués de nous retrouver entre nous, nous devons nous ouvrir à cette société, ce peuple sera sensible à notre quête d'égalité, soyons métis, mélangeons nous.

Il faut raison garder.

Ces thèses sont vaines et simplistes. Dans le premier cas, on a affaire à une position qui reproduit une attitude fondée sur une sorte de « *crispation d'identité* » ; la tentative de réagir contre la société française agressive, perçue comme un bloc homogène, est compréhensible mais elle fait l'économie d'une analyse des contradictions qui traversent cette société ; elle est également illusoire, car elle suppose implicitement que l'immigration est homogène, ou on peut en tout cas s'homogénéiser autour d'un projet spécifique. Or rien de plus aléatoire. L'immigration est elle aussi traversée par des contradictions sociales, idéologiques, politiques et culturelles. De plus, et c'est sans doute là l'aspect le plus important de la question : l'immigration est fondamentalement portée vers l'ascension sociale (sur les

plans professionnels et culturels) ; or, les mécanismes de rejet de la société française étant ce qu'ils sont, cette ascension est toujours le résultat d'un « salut » personnel, d'une donnée individuelle. Autrement dit, vu les contradictions sociales explosives de la société française contemporaine, il n'y a pas de possibilité d'ascension collective, en tant que communauté, pour les immigrés.

C'est aussi cela qui rend vaine toute supputation sur les effets de droit de vote. Il est évident que la conquête de ce droit est nécessaire et peut, dans certaines conditions, changer la situation des grandes concentrations immigrées ; mais rêver d'un droit de vote, dans les conditions actuelles, autre que sur la base de l'acquisition de la nationalité française, c'est commettre une erreur d'appréciation aux effets néfastes. Chaque jour, cette revendication recule. Cela ne signifie pas, bien sûr, qu'il faille l'abandonner.

En revanche, si la « communauté » doit peser électoralement à partir de son insertion dans la nationalité française, il se peut fort qu'à très courte échéance l'appartenance juridique à la nationalité française l'emporte sur l'hypothétique solidarité ethnico-culturelle. Enfin, il est plus que hasardeux de prétendre, toutes conditions réunies, pouvoir disposer des voix immigrées comme on dispose des pions d'un damier.

Il est aussi affligeant d'entendre parler à tort et à travers d'un « lobby » sans avoir même une idée des conditions qui le rendent possible. A-t-on réfléchi au fait que la puissance des forces de pression dans cette société est d'abord et toujours liée à son poids dans l'organisation socio-économique ? Cù sont les associations d'entraide inter-immigrées ? Où est le fond social « immigré » autonome par rapport au pouvoir ? Où sont les financiers des pays « d'origine » qui accepteraient de délier leurs bourses pour les exclus des cités dortoirs ?

J'ajoute que cette position apparaît curieusement comme réplique symétrique, et sans doute inconsciente, des thèses « différencialistes » : que chacun reste dans son gourbi, en quelque sorte. On sait que l'extrême-droite se délecte aussi de cette aberration idéologique qu'est la notion de « différence ».

On sait aussi que toute une fraction de la droite « civilisée » propose la construction de villages exotiques pour immigrés : la boucle est ainsi bouclée ; ce pays deviendra enfin un vaste zoo !

La thèse qui s'oppose à ces élucubrations pêche également par angélisme, j'allais dire par romantisme. Elle propose de mobiliser toutes les minorités, et pas seulement les immigrés, autour de la notion d'égalité.

C'est beau. Mais qu'est ce que l'égalité ? S'il s'agit des droits politiques, cela restreint par trop la proclamation, en plus du fait qu'un grand nombre en dispose déjà, étant citoyens français ; s'il s'agit de l'égalité sociale, alors il faut pousser le bouchon jusqu'au bout et définir une orientation socio-politique ; s'il s'agit de l'égalité culturelle, il importe d'en configurer les modalités, ce qui est hasardeux.



Cela ne signifie nullement qu'il faille, là aussi, abandonner cette revendication. Cela signifie seulement que l'égalité est un concept socio-politique que l'on ne peut utiliser sans prendre position par rapport aux problèmes sociaux-politiques de ce pays. Ou encore : ce mot d'ordre ne deviendra efficace que s'il est soutenu par un mouvement social et politique solidement structuré et enraciné dans les luttes quotidiennes. Quant à l'aspect « ressemblance » et « métissage », je ne sais s'il mérite une réfutation, tant il est angélique et romantique. Quand donc comprendra-t-on que la meilleure manière de ne pas résoudre un problème c'est de poser un faux problème. L'humanisme de la ressemblance est mièvre ; il reprend inconsciemment le langage de l'oppresseur. Celui-ci veut enfermer l'Autre dans « sa » différence ; on lui rétorque par la communauté des sentiments et des traits culturels ; bref, on demande « l'hospitalité ».

D'abord les ressemblances ne sont pas nécessairement plus positives que les différences. Les « machos » peuvent se ressembler, leur communauté n'est pas nécessairement plus saine. Ensuite, mettre l'accent sur les ressemblances, cela exclut par définition ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas ressembler à qui que ce soit. Enfin, le fait de ressembler ne chassera pas pour autant la peur de l'Autre, qui travaille actuellement l'identité française. Autrement dit, ce mot ne sert à rien.

Le métissage : plus curieux encore. C'est donc la solution biologique. On y avait donc pensé. Il est bien sûr scandaleux

d'être contre le métissage. Il est ridicule de l'imposer comme exemple, - par principe. Sur ce plan, le seul principe valable, qui n'accepte aucune injonction, c'est la « liberté individuelle ». Chacun doit pouvoir agir comme il l'entend en ce domaine. Faire, de ce mot, un thème de mobilisation, est triste et burlesque.

Il importe de sortir des faux problèmes, des fausses oppositions. Les questions importantes ne sont pas si difficiles pourtant à déceler : que veulent les jeunes immigrés, les militants issus de toutes les minorités ? Comment peuvent-ils accéder à leurs buts ?

De deux choses l'une : ou bien on veut l'insertion, ou bien la marginalité. Dans le premier cas, il faut s'en donner les moyens. S'insérer, c'est fondamentalement, chercher un pont, un point de passage vers la société française. Cela suppose d'abord que l'on se perçoive, indépendamment du jugement d'autrui, comme porteur d'une certaine francité. Tant que cela n'est pas reconnu et accepté, la route est bloquée. Les jeunes enfants d'immigrés doivent reconnaître et assumer leur francité. C'est une belle chose.

1) il faut souder le combat pour les droits sociaux à celui des mêmes couches de la population française ;

2) il faut relier la lutte pour les droits culturels à celle de toutes les autres minorités (antillais, bretons, occitans, etc) ;

3) il faut, surtout proposer à toutes les forces démocratiques de ce pays la création d'un vaste front démocratique anti-raciste ;

4) il faut orienter le travail des associations pour immigrés en direction d'objectifs concrets et tangibles (éducation scolaire, formation professionnelle, logement, etc) ;

5) il faut trouver des formes d'organisation originales qui capitalisent l'énergie militante des jeunes pour la rendre efficace. Donc structurer le mouvement et définir une plate-forme démocratique minimale.

Choisir cela, c'est choisir l'insertion - parce que l'insertion est un combat. Refuser cela, c'est courir le risque de la marge dans une société qui répugne à la marge.

Mais il y a un point sur lequel on ne sera jamais assez averti : les jeunes issus de l'immigration, de toutes les minorités, ne doivent pas se diviser pour des fausses divergences ; ils doivent relever le défi de l'unité et de la maturité. Et ils doivent rechercher, dans leur combat, la jonction avec la jeunesse française, qui est, qu'on le veuille ou non, le meilleur des alliés - parce que c'est l'avenir.

Sami Naïr - universitaire

# LES EX-TALBOT EN FORMATION

Brahim Chanchabi

Décembre 1983, tandis que l'usine Talbot est en grève, et la production totalement interrompue, un accord est enfin signé entre la Direction de l'usine et le gouvernement. Sur les 2905 licenciements réclamés par la direction, 1000 sont refusés, les 1905 restant peuvent bénéficier d'un plan de formation.

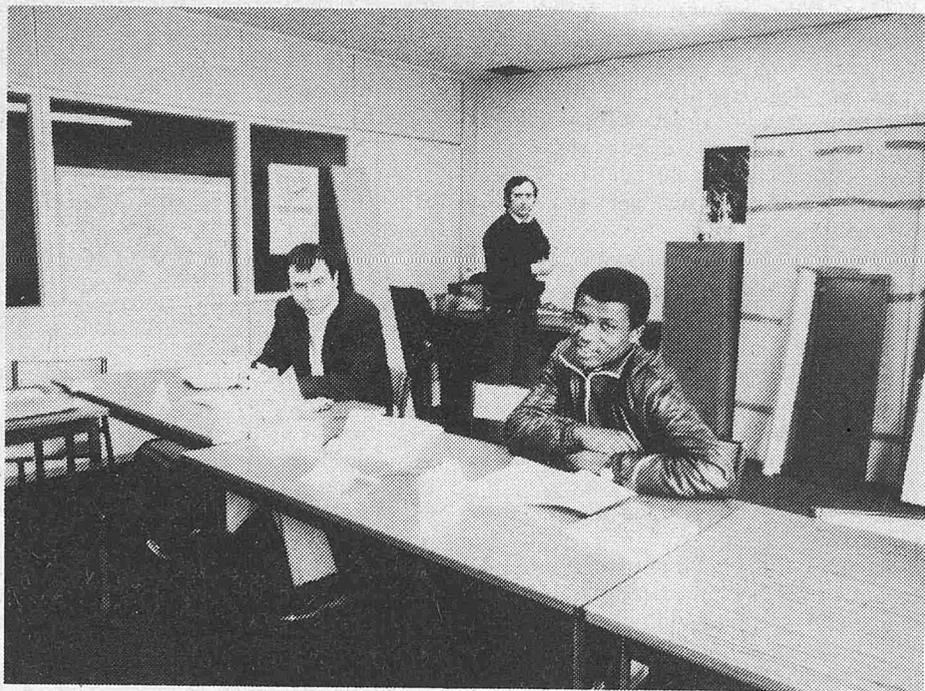
Préssé par les pouvoirs publics, l'AFPA met en place, à la fin de l'année et quelques semaines, un plan de formation à l'usage des volontaires. Sur les 1905 licenciés, 100 ont trouvé un nouvel emploi, 300 n'ont pas donné suite aux propositions de formation, 1692 ont demandé une formation (300 suivent actuellement une formation qualifiante AFPA) ; le reste des licenciés, de loin le plus grand nombre, 1200 personnes, sont en pré-formation dans des centres AFPA ou répartis entre diverses associations de la région parisienne, tels l'AFTAM (Association pour l'accueil et la formation des travailleurs migrants) et l'ADFI (Association pour le développement et la formation des immigrés). Cette dernière accueille dans son centre d'Argenteuil 60 personnes.

Les 1200 ex-Talbots suivent pendant une période de 6 à 9 mois des stages de pré-formation censés leur permettre d'acquérir un minimum de connaissances de bases avant une entrée hypothétique à l'AFPA pour suivre une formation qualifiante, débouchant éventuellement sur un métier.

Où en sont les ex-ouvriers de Talbot, quelques mois après le démarrage de ces stages de pré-formation ? Qu'est-ce qu'ils pensent du déroulement et les finalités de leur formation ?

Pour Abdoul, Sénégalais, stagiaire dans le centre ADFI d'Argenteuil, plusieurs questions restent toujours sans réponse. « Moi, dit-il, j'ai demandé une chose, pour nous qui ne sait ni lire ni écrire, on vient faire classe ici pour faire le stage... Qu'est-ce qu'on fait après ? On demande, si le stage est fini ici, si on trouve pas de boulot, comment faire après. Bon, moi, je veux rester ici en France, si il n'y a pas de travail comment je vais faire après ? »

Cette angoisse sur leur avenir est par-



tagée par la majorité des ex-Talbot, comme ce marocain de 51 ans, en France depuis 1957 et pour la première fois sans travail, qui se demande toujours ce qu'il va pouvoir faire : « Moi, je suis rentré en France en 57, j'ai travaillé 23 ans, après à 51 ans, l'âge que j'ai maintenant, on me dit aller va ! Ca fait maintenant où est-ce que je vais aller, Où est-ce que je vais trouver du travail, jamais de la vie, jamais trouver du travail, jamais, jamais, même ici, même au Maroc. Parce qu'à 51 ans jamais trouver du travail, un gars qui est venu en France il y a 20/25 ans, toute l'âge est fini ici, maintenant même les yeux ne sont plus bien, qu'est-ce qu'il va faire, même au pays maintenant il est vieux, mais il y a les enfants à nourrir, à leur acheter des vêtements, celui-là veut un pantalon, l'autre une chemise, c'est dommage que ca doit finir comme ca. »

Oui c'est dommage que ca finisse comme cela, une pré-formation pour ces ex-ouvriers de 35 à 45 ans même s'ils sont satisfaits d'apprendre, l'angoisse par rapport à leur avenir professionnel reste entier. Cette inquiétude, cette in-

terrogation tout à fait légitime qui consistent à dire 9, 10 mois de formation, oui mais après ?

Une grande majorité de ces stagiaires ne pourra pas après cette formation accéder à une formation qualifiante débouchant sur un métier. Alors que faire de ces ex-Talbot à qui on a promis beaucoup de choses ?

Pour certains d'entre eux qui vont entrer à la fin de cette phase préparatoire, dans un stage qualifiant, il reste toujours la possibilité d'apprendre un nouveau métier et de pousser un peu plus les échéances. Mais pour la majorité, à part un retour au pays du reste encore hypothétique, après cette expérience de formation, ils se voient déjà à faire la queue devant les guichet de l'ANPE.

Un bilan de cette première expérience de formation des ouvriers de l'automobile, ne pourra être fait avant la fin de ces stages de pré-formation. Mais ce qu'on peut constater aujourd'hui, c'est le fait que la formation des travailleurs immigrés, reste encore dans l'esprit des pouvoirs publics, un outil de gestion sociale du chômage, un parking.

## QUELLE FORMATION ?

Décidément, les derniers conflits dans l'industrie automobile ont parachevé - si besoin est - l'œuvre de cristallisation identitaire de l'immigré dans la société française : souvent OS - la crise et les robots aidant, ce travail est enfin devenu infamant - généralement analphabète et de surcroît, pour boucler la boucle, réfractaire à toute formation. Certains diront que le propos est outrancier ; voyons d'un peu plus près si leur remarque est fondée.

L'institutionnalisation et la mise en place systématique des structures dites « d'accueil et d'information » dans les entreprises pour détecter « les volontaires » et « les aider » à organiser le retour, les récentes mesures contre le regroupement familial, l'itinéraire des salariés dans la vie de l'entreprise, tracé de sorte qu'il ne puisse traverser une salle de formation ; tout cela définit le canevas dans lequel à la fois s'inscrit et se perçoit toute intervention de formation en direction du salarié immigré.

Et cela, indépendamment ou presque de la volonté des formateurs et des responsables chargés d'élaborer et d'appliquer - avec les meilleures intentions du monde - toute action de formation. Ce dispositif parce qu'institutionnalisé, imbibe plus ou moins l'ensemble des structures de formation et les rend sourdes et aveugles à leur vocation ultime : l'insertion du travailleur dans l'entreprise et dans la société dans laquelle il vit. Les actions de formation fonctionnent à rebours, l'action pour l'insertion dévie, elle devient essentiellement une action pour la réinsertion, pour le départ.

Talbot, Citroën, exemples souvent cités, servent de support à une telle démarche. Ces situations d'entreprises, situations particulières « d'enfermement » où effectivement certains salariés licenciés ont besoin de « réapprendre » le social et à se mouvoir normalement dans la société d'accueil, contribuant à définir et à généraliser le profil type de l'immigré.

Mais enfin ! Tous les immigrés ne travaillent pas à Talbot et tous ne sont pas analphabètes !

Les difficultés que rencontrent les jeunes issus de l'immigration pour obtenir des stages qualifiants ne sont pas dûes pour beaucoup d'entre eux à leur niveau de connaissances générales !

Et Renault Billancourt, ce temple du « social » a dans ses effectifs un nombre appréciable d'OS ayant un niveau général pour accéder à des formations qualifiantes ; et pourtant ces travailleurs n'en ont pas pour autant bénéficié.

L'analphabétisme, préalable insidieusement mis en avant pour disqualifier globalement l'immigration des nouvelles filières professionnelles doit être levé.

Seule une approche honnête, différenciée des populations immigrées concernées par la formation, la préformation, ou l'alpha permettra l'émergence des demandes des intéressés.

Farouk Bekeddar

**Le Monde**  
dossiers et documents

NUMÉRO SPÉCIAL D'OCTOBRE  
16 PAGES

# LES IMMIGRÉS EN FRANCE

- Un phénomène ancien ● Une population relativement stable ● Travail, logement, école : une insertion difficile
- Sédentarisation et naissance de la « deuxième génération » ● La tentation du rejet et son exploitation politique ● Droit à la différence et recherche d'une société plurielle

**UN DOSSIER EXCEPTIONNEL SUR UN SUJET BRULANT**

Le numéro : 10 F

En vente chez votre marchand de journaux



Dessins de Saladin,  
Plantu, Pessin et Slim

# LE CREOLE ? OUI... MAIS

Arlette Bravo

A partir de cette rentrée scolaire 1984,  
le Créole est enseigné dans certaines écoles des Antilles et de la Guyane  
Une décision qui suscite de nombreux débats



*« Bien-sûr que je le parle, mais quand j'aborde des thèmes sérieux, ce n'est plus possible ! »*

Pourtant, le Larousse 1980 donne au mot CREOLE deux définitions :

La première : Adjectif et nom désignant toute personne de race blanche née dans les anciennes colonies, Antilles et Guyane en particulier.

La deuxième : Nom masculin, langue provenant d'un parlé constitué d'emprunts à plusieurs langues, en particulier à base de français, d'anglais et d'espagnol, et devenue langue maternelle d'une communauté linguistique, ainsi aux Antilles, à la Réunion et à Haïti, etc.

Nous en retiendrons la 2ème et pousserons notre approche à une 3ème définition toujours tirée du Larousse 1980, celle du mot LANGUE : système de signes verbaux propre à une communauté, à un groupe d'individus.

Alors le Créole, qu'en est-il ?

C'est selon Mr Larousse, une langue. D'ailleurs, l'université Aix-Marseille l'a compris, puisqu'on y trouve des Unités de Valeurs au même titre que celles d'anglais, de portugais, etc.

*« C'est donc une langue ? » s'exclament certains ahuris. Il leur fallait une réponse solide, vraie, rationnelle.*

*« Non ! »* continuent d'affirmer d'autres, *« C'est un dialecte, sans plus ! Tenez, allez donc négocier en Créole et vous verrez. »*

*« Pas question de parler le Créole ! C'est rejeter le Français. »* prétendent d'autres encore.

Par contre, pour certains, il ne fait pas de doute que le Créole est bien une langue et devrait être parlé au même titre que toute autre langue.

La reconnaissance du Créole a bien du mal à se frayer un chemin parmi tant de controverses.

L'année 1984 aura tout de même son

importance, si faible soit-elle, puisque d'une certaine manière, le Créole est officialisé par les autorités académiques des Antilles et de la Guyane. En effet, le recteur des Antilles et de la Guyane, Mr Bertène Juminer, à travers plusieurs notes, a annoncé l'introduction du Créole à certains niveaux et dans certaines écoles de sa circonscription. Ainsi, le Créole est au rendez-vous de l'école de façon formelle.

Ce rendez-vous autorisé, qui, en fait, régularise les autres existant depuis l'apparition de l'école aux Antilles et à la Guyane, a suscité bon nombres d'hésitations et d'objections.

Personne ne semble satisfait, ni ceux qui exigeaient le Créole comme moyen essentiel de communication pour l'épanouissement des petits Guadeloupéens, Guyanais et Martiniquais, et aussi comme garant inconditionnel de « l'antillanisation » et de la « guyanisation » de l'enseignement.

Ils condamnent une reconnaissance tardive, autoritaire, un Créole dépourvu de son essence et de son âme et craignent qu'à travers cette introduction officielle du Créole dans les écoles, les autorités ne s'en servent comme d'une arme supplémentaire pour une colonisation plus sournoise exhibant le Créole comme un nouveau piment de l'exotisme.

Cette bataille semble alors bien difficile car, même si il y en a qui hésitent encore à admettre le Créole, d'autres le nient car pour eux le Créole est la langue des analphabètes, des incultes et des sots; c'est donc leur faire violence, les blesser dans leur chair que d'introduire le Créole à l'école.

Cette bataille ne fait que commencer puisque l'expérience est nouvelle. Alors attendons la sur le terrain et voyons ses conditions et formes d'application. C'est le nouvel état de grâce.

## CONTRÔLES D'IDENTITE

# LA JUSTICE MET LE HOLA

Patrick Mony

Le 4 octobre 1984 la chambre criminelle de la cour de cassation a rendu un jugement qui rappelle les limites des contrôles de police.

Cet arrêt porte sur les contrôles de police administratifs. La loi du 10 juin 1983 rappelle que ces contrôles ne peuvent avoir lieu que « dans des lieux déterminés où la sûreté des personnes et des biens se trouve immédiatement menacés ». Les pratiques policières provoquaient une extension « de ces lieux déterminés » et on peut se demander si progressivement après les couloirs de métro ce n'est pas toutes les rues de Paris et même la France entière qui serait devenu un « lieu déterminé » ou la sûreté des personnes et des biens se trouve immédiatement menacée.

Cet arrêt met un terme à cette extension très dangereuse de « lieu déterminé » en considérant que le juge pénal a l'obligation de préciser en quoi la sûreté des personnes et des biens est immédiatement menacée, « au jour à l'heure et dans le lieu de contrôle ».

Dans le cas d'espèce, la cour de cassation par son arrêt rendu le 4 octobre 1984 dans l'affaire Cande casse un arrêt de la 10ème chambre de la cour d'appel de Paris en date du 21-10-83 au motif qu'en se bornant à énoncer que la fréquence des agressions et des vols à la tire dans l'enceinte du métro et la facilité qu'offre les couloirs souterrains, souvent isolés pour les commettre justifie le contrôle d'identité de toute personne dans le métro. La cour d'appel n'a pas précisé en quoi la sûreté des personnes et des biens était immédiatement menacée à la station « Stalingrad » au jour et à l'heure du contrôle d'identité du même Cande.

La cour de cassation en imposant le strict respect de la loi protège la liberté de chacun d'aller et venir.

Cet arrêt ne vise pas les contrôles d'identité de police judiciaire légalement possible uniquement en cas d'indice apparent d'une infraction pénale.

Cet arrêt ne vise pas non plus les contrôles d'identité d'étrangers fondé sur les décrets de 1946.

Dans sa brochure « Etrangers sans papiers contrôles d'identité, flagrant délit », le GISTI donne des précisions qu'il est bon de rappeler après avoir cité les décrets justifiant les contrôles.



- Décret du 18 mars 1946, portant application de l'ordonnance du 2-11-45.

Article 1er : « Les étrangers doivent être en mesure de présenter à toute réquisition des agents de l'autorité les pièces ou documents sous le couvert desquels ils sont autorisés à résider en France ».

- Décret du 30 juin 1946, réglementant les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France, article 2 : « Les étrangers doivent être en mesure de présenter à toute réquisition des agents de l'autorité les documents sous le couvert desquels ils sont autorisés à séjourner en France ».

Il faut remarquer immédiatement que ces textes n'ouvrent en aucune façon un droit supplémentaire de police pour contrôler l'identité des étrangers. Il ne faut pas confondre le contrôle de la régularité du séjour, dont il est question ici, avec le contrôle d'identité.

Si l'on comprenait les textes comme ouvrant la possibilité aux policiers de contrôler l'identité de quiconque serait soupçonné de posséder la qualité - quasiment délictueuse - d'étranger, on voit sur quelle voie aberrante on s'engage : à tout moment, en tout lieu,

quiconque n'a pas une bonne gueule blanche de « Dupont » ( par exemple, les Français des Antilles... ) devrait se soumettre à n'importe quelle interpellation et se justifier ne n'être pas étranger.

Un tel raisonnement conduirait, de surcroît, à une absurdité juridique, puisqu'il ferait dépendre la légalité du contrôle d'identité de la nationalité de la personne contrôlée - nationalité ignorée au moment du contrôle : lequel serait légal a posteriori s'il révélait que la personne est étrangère ; et illégal a posteriori s'il révélait que la personne est française !

C'est pourtant cette interprétation des textes, véritable logique de l'absurde, qui conduit actuellement certains services de police à ce qu'il faut bien appeler la chasse au faciès.

En réalité, une seule interprétation des textes est possible : une « réquisition », selon la définition du grand Larousse, est une demande faite dans la forme légale ». Par conséquent, si la réquisition prévue par les décrets de 1946 conserve sa vigueur, une circulaire du Garde des Sceaux, elle ne peut s'exercer que dans le cadre de la loi de 1983. C'est à dire que la police ou la gendarmerie ne peuvent exiger la présentation d'un titre de séjour que lorsqu'elles auront acquis légalement la certitude que la personne dont elles contrôlent l'identité est de nationalité étrangère, et non pas à la tête du client.

C'est ainsi que les décrets de 1946 subsistent et complètent la loi de 1983 en donnant pouvoir aux agents de l'autorité de demander à l'étranger la présentation de son titre de séjour.

L'identité de la personne n'est pas contrôlée parce qu'elle est de nationalité étrangère ( car comment le savoir ? ), mais si le contrôle, légalement exercé, permet d'identifier un étranger, et alors seulement, celui-ci est tenu de présenter son titre de séjour.

Seul l'étranger légalement identifié doit présenter son titre de séjour.

Il est donc clair que tant les rafles que les contrôles individuels d'identité abusifs visant les immigrés sont illégaux et doivent être rigoureusement dénoncés et attaqués devant les tribunaux.

# LA FIN D'UNE CITE

J.P. Perrin

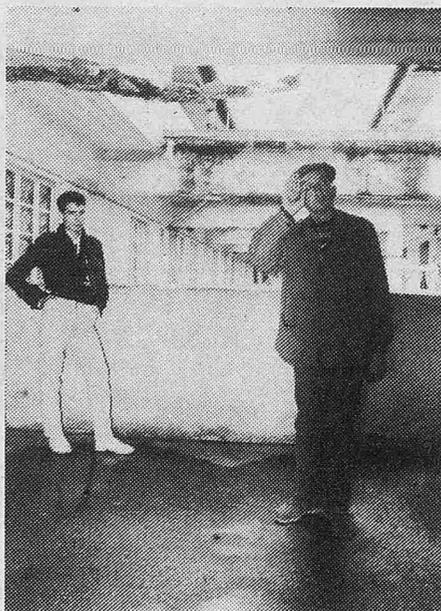


La cité Cadoux est insalubre. L'arrêté préfectoral est indiscutable. Les trente familles qui logent encore là, le reconnaissent aussi. Le bâtiment édifié en 1939 pour abriter des ateliers, a été transformé par l'entreprise Cadoux pour y loger ses ouvriers immigrés. Cela ressemble un peu à une prison : deux rangées d'appartements-cellules sur trois niveaux autour d'une cour intérieure : un long couloir divisé en intervalles réguliers par de grosses poutres en ciment. La Cité a fait l'objet de tractations entre l'entreprise qui voulait s'en débarrasser, une société immobilière parisienne et finalement l'Association H.L.M du C.I.L. du Loiret. Elle n'est plus entretenue. La pluie pénètre partout. Les murs moisissent. Les fils électriques trempent dans l'eau. Les caves du rez-de-chaussée sont devenus des débarras. Les locataires, les enfants surtout, sont à la merci d'un accident.

Mais ce n'est pas d'hier. Depuis 1980, c'est à qui pourra se débarrasser de la Cité Cadoux... Et le C.I.L. a décidé, voici un mois, de reloger une dizaine d'habitants dans les environs et de disperser les autres à 20 ou 30 kilomètres de là. Ayant essayé des refus des communes voisines, le Directeur du C.I.L. et le Maire de Jargeau, socialiste, estiment qu'il n'y a pas d'autres solutions. Ceux qui jadis les avaient installés là, le faisaient pour leur bien. Ceux qui aujourd'hui les en chassent, le font encore pour leur bien. Merci pour eux !

L'ennui, c'est que dans ce décor de cauchemar, les 23 familles turques avaient réussi à se forger une vie communautaire de qualité. Ils avaient même obtenu qu'un instituteur de chez eux viennent enseigner la langue turque à

Près de 30 familles turques à Jargeau, petite ville du Loiret, sont menacées d'expulsion de leurs logements... C'est la mort d'une cité mais aussi d'une communauté



l'école. Ils ont créé une association. Ils viennent d'installer une petite mosquée dans un appartement du deuxième étage. L'ennui c'est qu'il n'y a aucun engagement précis par écrit pour un retour sur place quand quelque chose sera reconstruit ici..., que les promesses orales restent vagues sur les transports que voudra bien assurer l'entreprise Cadoux et qu'il n'y a rien de prévu pour les femmes et les grands enfants qui ont trouvé du travail ailleurs, dans le maraîchage par exemple. Une dizaine redoutent de perdre leur emploi. Et 52 enfants vont être changés d'école en pleine année scolaire, dispersés avec la perspective d'être à nouveau retransplantés dans un an et demi ou deux.

Tous les habitants de la Cité Cadoux ont leurs papiers en règle. 24 familles sont là depuis plus de dix ans ! Cela n'embarrasse pas le Maire R.P.R. de la

commune voisine, celle où est implanté l'entreprise Cadoux -400 salariés-. Il suffit de passer le pont sur la Loire pour aller de Jargeau à St Denis de l'Hôtel. Il n'a trouvé qu'un logement à proposer sur sa commune. Mais, à la télévision régionale, il a laissé entendre qu'il n'avait rien à faire des « marginaux » ! Evidemment, il n'est pas raciste, il a de « bons » rapports avec les « bons » immigrés. Il se contente de classer parmi les mauvais, parmi les « irréguliers », ceux qui l'embarrassent.

A l'issue d'une assemblée générale des habitants de la Cité, les quatre délégués élus, trois turcs et un marocain, ont publié le communiqué suivant :

*« Nous ne refusons pas de quitter la cité. Nous le demandons depuis longtemps. Mais nous insistons pour être relogés sur le secteur. Aujourd'hui, en nous dispersant sur Orléans La Source, l'Argonne, Pithiviers, on ne tient pas compte de ce que nous avons demandé. On va détruire la communauté turque que nous vivons. L'association que nous venons de créer, va tomber. Le professeur de Turc qui devait enseigner à nos enfants, ne peut plus assurer sa fonction si les enfants sont dispersés ».*



# LES BARS CLANDESTINS, DE PARIS

M. Dia



Paris a désormais ses «*Shebeens*», sorte de bars semi-clandestins qui ne ferment qu'à l'aube. Le jour, ils s'abritent derrière des façades de restaurants et ce n'est que tard dans la nuit qu'ils commencent à s'animer. Le «*Shebeen*» s'intègre dans tous les décors, mais il pousse le plus souvent dans les quartiers chauds comme ce fut le cas à l'Îlot Châlon, et actuellement à Barbès.

Mère Adjï fut une des premières à tenir un shebeen qui ne fermait qu'à l'aube lorsque retentit «*L'appel du muezzin*». Son bar se trouvait en face d'une mosquée, et à l'heure où certaines personnes, titubant de sommeil, vont prier, les clients presque sonnés sortent de chez Adjï.

Les premiers shebeens avaient une clientèle toute black, mais elle tend de plus en plus fortement à se métisser et les «*gobi*» \* commencent à les fréquenter. Une ambiance risquée se crée autour de ces bars où policiers et trafiquants obscurs s'affrontent. Les policiers essaient de prendre les trafiquants la main dans le sac, sans beaucoup de résultats car le milieu est solidaire. Ce milieu est constitué d'apprentis totsies \* adeptes de

petits trafics parallèles comme la vente de drogue. Ils se font rapidement des tunes ou prennent les chemins tortueux des prisons.

Certaines caractéristiques servent à définir un shebeen : il est avant tout un «*garage*», c'est à dire le coin où se retrouvent des noctambules lorsque les bars au «*statut légal*» sont fermés. C'est le terminus où les rendez-vous tardifs sont donnés. Alors que certaines personnes débarquant dans une ville se font indiquer l'hôtel, d'autres se font indiquer «*les garages*». Dans un shebeen, il n'est pas besoin de se cacher pour fumer un tosh, mais jamais au comptoir et le tenant du bar est censé tout ignorer. Il évite que son bar devienne un lieu de vente, mais l'extérieur n'est pas son problème. S'il n'y avait pourtant que du tosh \*, les soirées shebeens seraient mornes. Heureusement, ils sont fréquentés par des filles à la peau d'ébène, que rejoignent de plus en plus des négresses dénaturées par des produits de beauté comme le Khessal \*. En rupture de mariage, ou à Paris pour business, elles évoluent toujours par bandes autour d'une femme leader. Les Toutous moins «*attirantes*» ne raptent que lorsque la clientèle com-

mence à se bourrer, et plus il est tard, moins le prix d'une nuit se marchande. Le mélange explosif de tosh, de bière et de charme féminin délient les langues. Cela fait des shebeens des lieux de «*renseignement*». Des informations de toute sorte y sont échangées et ventilées dans tous les coins de Paris. Les circonstances du décès d'un riche Sénégalais sont commentées dans les shebeens avant que certains à Dakar ne soient au courant. Mais comme tout client peut être doublé d'un indic ou d'un policier les discussions sont superficielles en face d'un inconnu.

S'il ne fait pas encore tard les premiers clients des shebeens peuvent se restaurer de To, de thiebou n'dienne, et ici et là, leurs repas sont arrosés de koutoukou ou de liqueur fabriquée artisanalement comme le pétrole ndiango.

#### \* Lexique :

gobi : jeune français de type européen.

shebeen : bar clandestin.

Tosh : la dope.

Totsies : voyoux

khessal : produit blanchissant.

# UNE AGENCE PHOTO SANS FRONTIERE

« Sans-Frontière » a lancé depuis le mois de janvier 1984 une agence photo avec trois objectifs.

— Constituer une bourse aux photos et un archivage des photos qui sont en notre possession.

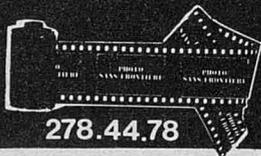
— Monter des expositions thématiques sur la question de l'immigration aux différentes associations qui souhaiteraient en avoir pour leurs fêtes ou leurs débats.

— Organiser des stages de perfectionnement avec des professionnels en direction des jeunes qui souhaiteraient y participer.

Si vous êtes intéressés par l'une ou l'autre de ces propositions, n'hésitez pas à nous écrire.



Erasmus Chantalini



SF 33 Bd St MARTIN  
75003 PARIS.

# LA MEMOIRE ET L'OUBLI



C'était en 1955 dans les maquis Kabyles, Robert Barot sera emprisonné pour ce reportage.

« Je vous ai ramené la paix pour dix ans » avait dit le général Duval, responsable de la répression sauvage après les émeutes du 8 mai 1945, dans le constantinois qui fit près de 45000 morts dans la population musulmane.

Mais qui se soucie de l'Algérie en cette veille de la Toussaint 1954 ? « L'Algérie c'est la France », rien à voir avec le Maroc ou la Tunisie. Et pourtant, dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre 1954, l'insurrection éclate sur l'ensemble du territoire algérien. Des casernes sont attaquées, des sabotages et des attentats sont perpétrés... Les premières victimes de la guerre d'Algérie viennent de tomber. Les « rebelles » comme on les appelle déjà, ne sont qu'une poignée d'hommes aux tenue disparates et mal armés de surcroît. Une seule foi les anime : l'indépendance de l'Algérie. Ils se nomment moudjahidin. Mais en France, on apprendra à lire, à entendre le mot moudjahidin, trente ans plus tard avec l'Afghanistan ! De même qu'un journaliste français : Robert Barrat sera mis en prison pour avoir fait - lui aussi son métier - un reportage sur les maquisards de la Wilaya III en 1955. Et oui, cher Jacques Abouchar, rien n'a changé...

Rien de changé non plus côté chasse à l'arabe... La belle loi anti-raciste pondue sous Pompidou en 1972 n'y fera rien. N'y fera rien non plus le voyage de Giscard à Alger en 1974 ( rappelez vous Laid Moussa, Mohamed Diab, Hadj Lounes, Djellali Ben Ali etc. )

Nous nous étions pris à rêver l'année dernière, avec la rencontre Chadli-Mitterrand à Paris. « La guerre est finie » avions nous titré... Mais c'était sans compter sur l'esprit revanchard qui sévit dans ce pays. Alors même que le président Chadli remerciait le peuple de France « pour son accueil » Habib Grimzi était sauvagement assassiné par des légionnaires, apprentis pogromistes. Il est vrai que les uns et les autres n'avons pas la même faculté de nous souvenir, et encore moins celle de pardonner. Il n'existe pas en arabe ni en berbère, d'équivalent à « boche ». N'en déplaise à certains qui glissent sur la sémantique comme d'autres marchent dans la merde : « gaouri » n'a jamais été l'autre face de « bougnoule ». Force - malheureusement - est de constater que dans ce pays les nostalgiques n'ont pas baissé les bras et continuent à nous faire la guerre ; alors que le cessez-le-feu a été signé il y a maintenant vingt-deux ans. Voir le tollé « d'indignations » qu'a provoqué l'annonce du voyage de C. Cheysson à Alger pour la commémoration du 1er novembre. De la tuerie du 14 juillet 1953 au massacre du 17 octobre 1961 en passant par les assassinats de maghrébins de ces dernières années, la même haine semble traverser les générations, à travers certaines couches de la population. Nos racines sont sanguinolentes, et la mémoire ne saurait faire son choix ; et encore moins céder aux objurgations incessantes de l'oubli.

Farid Aïchoune

# LE NATIONALISME ALGERIEN A LA VEILLE DU 1er NOVEMBRE 1954

Benjamin Stora

Saisir la nature du mouvement nationaliste algérien, ses caractéristiques et spécificités implique une analyse de la société algérienne sous la domination coloniale française.

L'émergence de ce mouvement, puis son développement sont inséparables des conditions dans lesquelles la France a instauré sa présence.

L'Algérie, assimilée à la France, devait devenir son simple prolongement outre-méditerranée. Une Algérie constituée de trois départements français « franciserait » à jamais les territoires du Maghreb central.

Par cette assimilation administrative et politique qui intégrerait définitivement le pays au sein de la « République une et indivisible », la France entendait rejeter toute éventualité de retour en arrière, et même toute possibilité de protectorat comme ce sera le cas en Tunisie et au Maroc.

## INSTALLATION COLONIALE ET FORMES SPECIFIQUES DU NATIONALISME.

L'installation d'une colonie de peuplement et la mise en place d'une série de mesures juridiques conduisent à instaurer une société dominée et encadrée totalement par les Européens.

Les transformations apportées à la structure agraire provoquent un mouvement de déstructuration de la société rurale, un exode vers les villes. Le bilan dressé par C.R. Ageron dans

« *L'histoire de l'Algérie contemporaine* » (PUF, 1980) nous montre que, entre 1871 et 1919, près d'un million d'hectares (870 000) ont été livrés aux colons:

Ceux du département d'Alger avaient réussi à quadrupler leurs possessions durant cette période (de 100 000 à 400 000 hectares). Les musulmans avaient perdu, en 1919, 7 millions et demi d'hectares que l'Etat, les particuliers, les grandes sociétés s'étaient partagés.

La déstructuration de milieu agricole conduit à la fois à une dilapidation du patrimoine foncier et à l'exode massif de la force de travail du paysan algérien qui se « prolétarisera » en France.

Le nationalisme algérien émerge comme un acte de rupture avec cette société coloniale.

## LES PRINCIPAUX COURANTS NATIONALISTES

Avant le commencement de la résistance armée du 1er novembre 1954, les aspirations nationales algériennes s'expriment en des organisations multiples et quelquefois antagonistes. On distingue, très schématiquement trois orientations :

- La bourgeoisie lettrée traditionnelle et les oulémas représentent « l'orientation nationalitaire » défendant l'identité culturelle en une formule prononcée par A. Ben Badis et restée aujourd'hui : « *L'Islam est ma religion, l'arabe est ma langue, l'Algérie est ma patrie.* »

Le fondement de leur doctrine politique se résume par les catégories : UMMA (Nation), CHA'B (peuple), WATAN (patrie), QUAWMIYYA (nationalité).

- L'orientation légaliste et conciliatrice qui exprime les sentiments des intellectuels algériens et de la bourgeoisie libérale en voie de constitution, dans la période de l'entre-deux-guerres, se retrouve dans le courant « *Jeune Algérien* ». Cette « élite », la plus exposée aux influences européennes, sera représentée après la deuxième guerre mondiale, par F. Abbas et son parti créé en 1946, l'Union Démocratique pour le Manifeste Algérien (UDMA).

- Le courant nationaliste revendiquant l'indépendance de l'Algérie né à Paris en 1926 au contact du mouvement ouvrier français, et implanté en Algérie à partir de 1937. Il s'agit des organisations animées par Messali Hadj : l'Etoile Nord-Africaine, le Parti du Peuple Algérien, le Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques.

Mais il serait erroné de considérer que chacune des tendances travaille à ses propres fins sans se préoccuper de l'autre, existe dans des « sociétés » différentes.

La reconstitution et l'analyse d'un certain nombre d'itinéraires militants conduisent à rompre avec la représentation trop facilement admise de 3 ou 4 courants homogènes évoluant parallèlement sans points de rencontre et surtout de passage. Les passages d'une mouvance à une autre restent en effets incessants et l'on peut très bien, surtout dans l'entre-deux-guerres, militer par exemple, dans le Constantinois à l'ENA, à la Fédération des Elus, aux oulémas. Ce

processus de fréquents passages entre différentes tendances s'explique également par la position de faiblesse occupée par les organisations du mouvement ouvrier. Par suite de leurs positions politiques (notamment le PCA, Parti Communiste Algérien, partisan de l'Union Française en 1947, se prononce contre l'indépendance de l'Algérie), se crée une situation où, pour les nationalistes algériens, la nation ne pouvait se constituer que contre les français. La question nationale s'impose comme une priorité, au détriment de la question sociale.

L'étude de la pluralité/diversité politique au sein du mouvement nationaliste traversé par des courants et des tendances sociales contradictoires reste intéressante. Avant le 1er novembre 1954, les masses algériennes pouvaient trancher entre le MTLD, l'UDMA, les oulémas, voire le PCA et cette confrontation intense permettait de juger entre la validité ou l'inanité des programmes avancés par les uns et par les autres.

Le peuple algérien restait dans les faits seul juge du type de lutte à mener en acquérant les traditions de démocratie politique sous la domination coloniale.

## LA PRINCIPALE ORGANISATION NATIONALISTE ET LE DECLENCHEMENT DU 1er NOVEMBRE.

En 1953, la Tunisie est en feu et le « *fellagisme* » fait son entrée dans le vocabulaire journalistique pour désigner cette forme de lutte totale tenant à la fois du désespoir et de la croyance des peuples sans armes en l'avenir de leurs pays. Le Maroc s'agite avec non moins de violence et d'ampleur à la suite de la déposition de Mohammed V. Tandis que l'Algérie, par son calme étonnant, semble frappée de torpeur ou insensible à ce qui se passe dans son voisinage immédiat.

Le calme qui règne sur l'Algérie n'est qu'apparent. En fait le mouvement de masse majoritaire qui a fondé tous ses espoirs sur l'indépendance de l'Algérie, qui en a préparé la voie depuis de longues années, se trouve lui-même déchiré et paralysé par des luttes internes.

Le MTLD, puisque c'est de lui dont il s'agit, a atteint un grand degré d'autorité auprès du peuple algérien. Ce mouvement, héritier de L'Etoile Nord-Africaine créée à Paris dès 1926, puis du Parti du Peuple Algérien constitué en 1937, est en effet le seul à avoir fermement refusé le mirage de



l'assimilation à la France. Après les événements de mai 1945 où plusieurs milliers d'algériens sont massacrés dans le Constantinois, son prestige augmente. Nombreux sont les jeunes qui viennent grossir ses rangs. Au moment de la défaite française de Dien Bien Phu le 7 mai 1954, qui sonne le glas pour l'empire colonial français, le MTLD compte près de 18 000 militants et sympathisants.

Confronté à des échéances décisives, l'organisation éclate entre partisans de Messali, le vieux pionnier du nationalisme algérien (*Les messalistes*) et partisans du comité central (« *les centralistes* »).

Une nouvelle tendance se crée en mars 1954 pour le déclenchement de l'action immédiate. Il s'agit du Comité

Révolutionnaire pour l'Unité et l'Action (CRUA), composé de militants activistes du MTLD. Ce sont des hommes qui donneront naissance au FLN pour le déclenchement du 1er novembre 1954.

Benjamin Stora  
Enseignant chercheur  
Université Paris VII

Bibliographie :  
C.R Ageron : Histoire de l'Algérie contemporaine

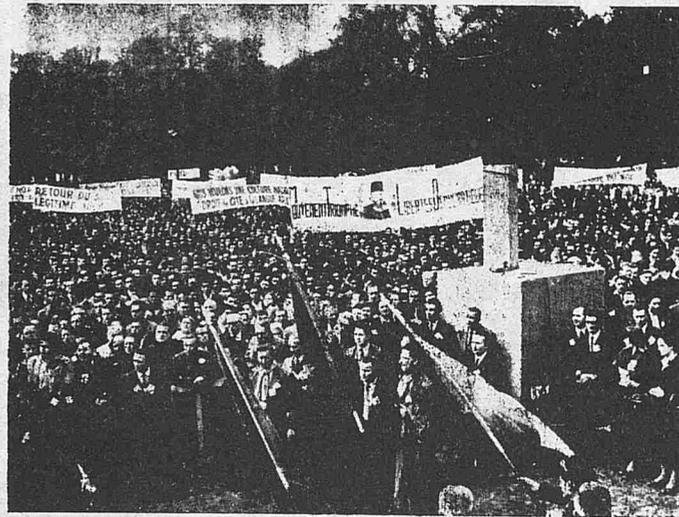
PUF, 1980  
M. Harbi : Le FLN, mirage et réalité  
Ed. Jeune Afrique, 1980  
M. Kaddache : Histoire du nationalisme algérien  
SNED, 1980

# LE PREMIER MAI EN FRANCE

## L'ALGERIE LIBRE

PAR LE PEUPLE ET POUR LE PEUPLE • PAR LE PEUPLE ET POUR LE PEUPLE

### A PARIS



#### AU BOIS DE VINCENNES

### Devant plus de 30.000 personnes Le délégué du M.T.L.D. prononça un discours dont nous publions quelques extraits:

« Le Gouvernement français a interdit la manifestation publique du 1er Mai à Paris. La mesure antidémocratique prise, indique le dessein des Pouvoirs Publics et la peur du Gouvernement de voir s'élever avec force les masses ouvrières. Le proteste donné est la possibilité d'une nouvelle rencontre violente entre les nord-africains et le service d'ordre. Il y a les services de police, les Nord-africains étaient déshabillés à la bagarre ce 1er Mai 1954. Ce qui est certain, c'est notre volonté d'exprimer librement et paisiblement les espérances des masses nord-africaines.

« C'est le colonialisme qui, par son exploitation inhumaine et la misère qu'il engendre, est le responsable de l'émigration nord-africaine en France. Par les bas salaires, les injustices, l'arbitraire, la répression, les arrestations et même les assassinats, on veut continuer à surcapoter cette émigration. Il se hâte de saper l'unité d'organisation, d'union et d'action.

« Le colonialisme ne peut plus vivre dans la capitale comme par le passé. L'avenir est sombre pour les exploités des peuples.

« Chers frères, dans ce combat, nous ne devons compter que sur nous mêmes. Le Monde Arabo-Africain même le même combat. Un portant des coups à l'impérialisme, nous l'affaiblirons ailleurs, de même que la lutte du Viet Nam l'affaiblit chez nous.

« Peuple français, nous te demandons d'aider les peuples nord-africains à se libérer du joug colonialiste. La lutte que tu mènes avec les peuples nord-africains sera la propre lutte, car l'impérialisme et la réaction ont une seule puissance. Les habitudes colonialistes ne peuvent rester localisées. L'interdiction de la manifestation du 1er Mai à Paris en est une preuve flagrante.

« Comrades ouvriers, nous devons protester contre le régime d'esclavage instauré en Afrique du Nord. La lutte commune contre l'impérialisme et la réaction permettra une meilleure compréhension entre les peuples nord-africains et français. La dénonciation ne peut servir que notre ennemi qui pourra nous frapper aisément, lui rendant ainsi la tâche plus facile.

« Chers frères, une nouvelle vague répressive s'abat sur notre pays. Des persquisitions illégales sont opérées. Le Mouvement National Algérien devient la cible permanente des coups de force colonialistes. En Tunisie et au Maroc, la situation est plus grave encore. On procède à de véritables expéditions punitives, des saisies, des condamnations impitoyables, des exécutions sommaires. La politique de force et de répression du gouvernement français s'est avec la dernière rigueur dans toute l'Afrique du Nord. La solidarité entre les trois peuples nord-africains s'impose plus que

jamais. Une solidarité non pas sentimentale, mais réelle et agissante dans ce noble combat pour la liberté. L'Union Nord-Africaine se forgera dans la lutte.

« Nous disons aux combattants, Vietnamiens qui luttent pour l'indépendance de leur pays que les peuples nord-africains sont avec eux, que chacune de leur victoire est la leur.

« Les Nord-africains sont également avec leurs frères noirs du continent africain que ce soit au Kenya, au Nigeria, en Afrique Occidentale, en Afrique Equatoriale, en Afrique du Sud, et qui luttent pour leur liberté.

« Nous lançons un appel pour la constitution d'un vaste front des peuples africains contre le colonialisme. A la solidarité du colonialisme répondons par l'unité d'action des mouvements nationaux africains.

« A la conférence des puissances colonialistes occidentales à l'Afrique, répondons par une conférence des peuples africains.

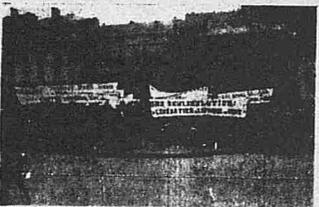
PIENNES



ROUBAIX



LONGWY



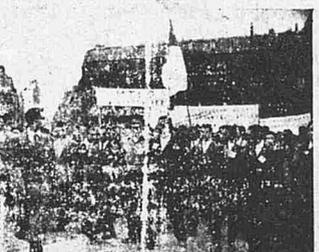
VALENCIENNES



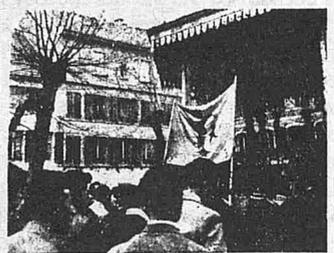
FORBACH



LILLE



SOCHAUX



MULHOUSE



NEVERS



St ETIENNE



LANGLAVILLE



1er mai 1954 ( 8 mois avant l'insurrection ) au bois de Vincennes, plusieurs dizaines de milliers de travailleurs Algériens participent au meeting organisé par les syndicats.

# MEMOIRE D'UN COMBATTANT

Smail Aouli

La littérature sur le mouvement nationaliste algérien ne se compte plus. Le livre d'Aït Ahmed - avec les mémoires de Messali Hadj - a cette originalité qu'il ne résulte pas d'étude de documents ou de compilations. Le mouvement national est appréhendé de l'intérieur, apportant un éclairage nouveau, du moins une version nouvelle sur certains événements et faits, ou les révélant tout simplement.

Ce premier tome des *mémoires* d'Aït Ahmed couvre la période 1942-1952. Disons le tout de suite : le livre d'Aït Ahmed n'est pas une analyse exhaustive du mouvement, mais la restitution d'une atmosphère, de la vie au quotidien d'une frange de militants, en l'occurrence ceux de Kabylie et d'Alger. Il dresse le portrait de nombreux militants qui ont joué un rôle, pas forcément de premier plan, dans le déroulement des événements.

Dans la première partie de son ouvrage, Aït Ahmed explique le fondement de son être, de sa personnalité : « *Il y avait des choses qui allaient de soi, parce que transmises par les bonnes traditions, comme par exemple offrir les premiers fruits ou les premiers légumes aux femmes qui attendent un enfant. Ce « folklore », au sens propre du mot, ce sont des valeurs culturelles, et c'est grâce à ces valeurs que je ne suis pas entré aveugle dans le monde des idées et de l'idéologie.* » Culture et démocratie sont étroitement liées. C'est, au même titre que l'Agora ou le Forum, « *dans les Djemâas berbères que la démocratie commence à trouver ses premiers rapports dialectiques avec la culture.* » Dans ce sens, les mémoires d'Aït Ahmed constituent un véritable plaidoyer de ce qu'on pourrait désigner de façon générique par *culture berbère*. Cette culture, constituant l'héritage commun de tous les algériens, il n'y a pas d'un côté les Kabyles et de l'autre les Arabes. Ethniquement l'Algérie n'est pas divisée en deux. Tout au plus, y a-t-il des berbérophones et des arabophones.

Artificielle ou vraie, c'est pourtant cette différenciation Arabes/Berbères qui va déterminer les clivages dans les rap-



ports entre direction du PPA/dirigeants de la Kabylie.

De toutes façons, quelles que soient les intentions nourries par les dirigeants Kabyles à cette époque, il est indéniable que la population, elle, est engagée sur des bases autres qu'éthniques. Aït Ahmed note que sur les 14 000 adhérents du PPA, 10 000 sont de Kabylie. Il rappelle par ailleurs l'accueil triomphal réservé à Messali lors de sa tournée en Kabylie. Longtemps après la création du FLN, des villages resteront profondément messalistes. Sans parler de l'émigration, essentiellement Kabyle, dont une partie le restera même après l'indépendance.

Antagonisme, méfiance, suspicion sont donc omniprésents dans les rapports de la direction avec les militants de la Kabylie.

A la suite du rapport de Khellil qui a pu constater l'impact du PPA en Kabylie, la direction « reconnaît » la Kabylie et désigne Aït Ahmed représentant de celle-ci au Bureau National d'Organisation. Ces propositions révoltent profondément Aït Ahmed et ses camarades. Que signifie « *reconnaître la Kabylie* » ? Quant à la nomination d'Aït Ahmed : « *la direction n'a pas à lui (le district de la Kabylie) imposer une pratique unilatérale qui rappelle de façon choquante les*

*distributions de burnous en honneur dans le service des Affaires indigènes du Gouvernement Général.* »

Le mouvement connaît, certes, des périodes d'accalmie. Ainsi en est-il après la tournée de Messali en Kabylie. Un triomphe qui fera « *tomber les préjugés nourris par des siècles de prévention contre ceux du Bled es-siba.* »

Après une période d'intense activité, succédera une autre, terrible et dramatique : la crise dite « *berbériste* ». Chapitre essentiel de son livre, Aït Ahmed donne sa version des faits. Pour lui, le « *complot berbériste* » est tout simplement une invention. Cette affaire consacre en fait la victoire de l'aile réformiste du Parti : « *Cet épouvantail (le complot) permettra en même temps de régler leur compte à de nombreux cadres de valeur, coupables de voir, le virage à droite que s'appête à prendre l'aile légitimiste et conservatrice du Parti.* »

Le livre d'Aït Ahmed est chaleureux et un témoignage intéressant à beaucoup d'égards. Les situations qu'il décrit préfigurent déjà ce qui se produira au sein du FLN. Le seul regret au demeurant est qu'Aït Ahmed n'ait pas poussé suffisamment loin certaines clarifications. Ainsi, pour en rester au « *complot berbériste* », Ali Yahia Rachid a-t-il créé ou non le MPB (Mouvement populaire berbère) (1) ? A-t-on cherché ou non à créer le PPK (Parti Populaire Kabyle) (2) ? Quels sont ces papiers saisis sur Ouali Bennai lors de son arrestation à Oran ? Aït Ahmed n'en souffle mot.

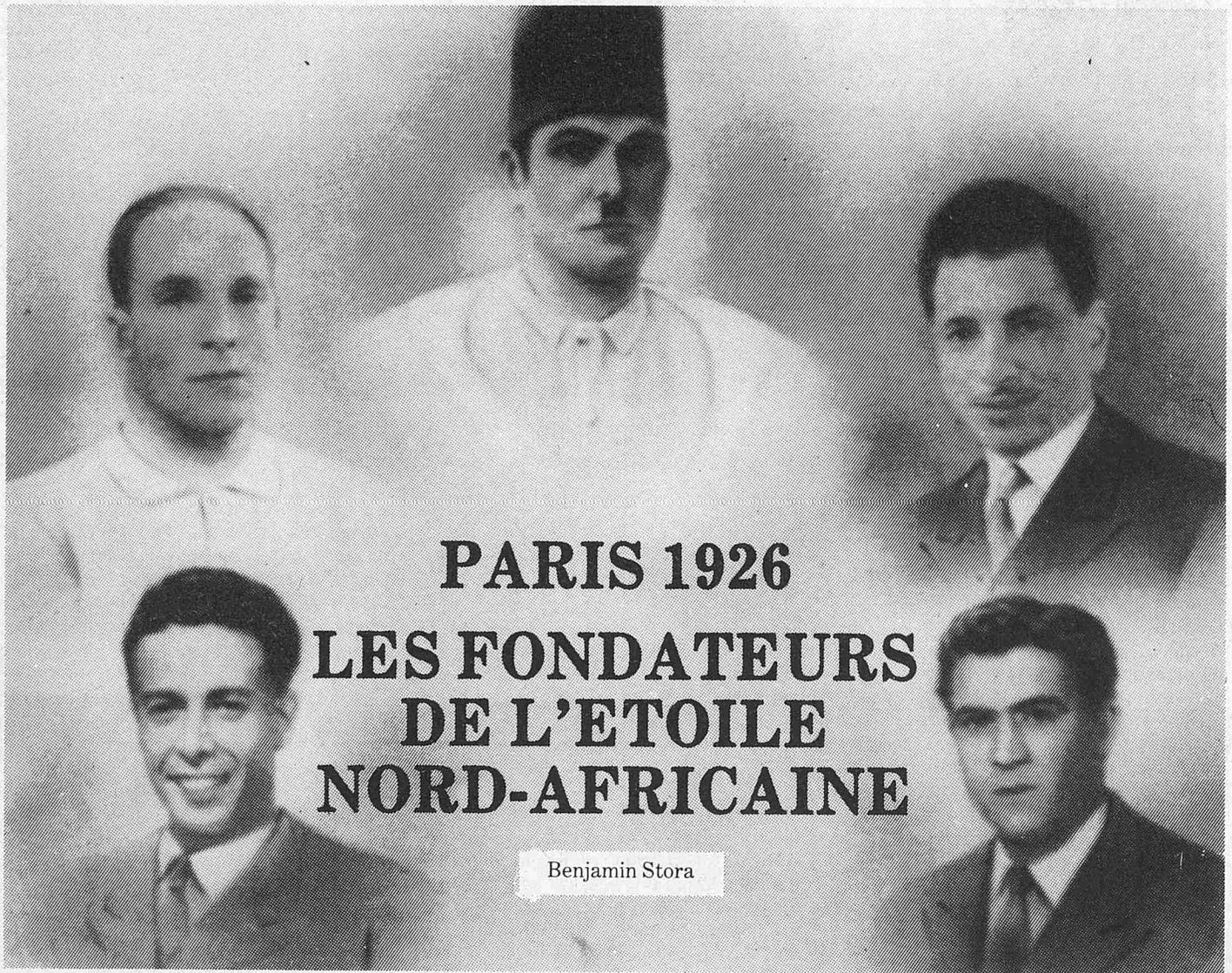
Autant de questions qui restent à clarifier. Pour l'histoire.

(1) Moh. Harbi : *FLN, mirage et réalité.*  
(2) M. Kaddache : *histoire du nationalisme algérien.*

\* Aït Ahmed : « Mémoires  
d'un combattant  
l'esprit d'indépendance  
(1942-1952)  
ed. Sylvie Messinger (96F) »



1er NOVEMBRE 1954 — 1er NOVEMBRE 1984



PARIS 1926

LES FONDATEURS  
DE L'ÉTOILE  
NORD-AFRICAINE

Benjamin Stora

*Ils étaient vingt-six, nés pour la plupart d'entre eux à la fin du XIXème siècle  
dans une Algérie saignée à blanc...*

*Les dernières révoltes, avaient été réprimées dans le sang.*

*Le point de non-retour semblait être atteint : l'Algérie était française à jamais...*

*Puis vint la guerre de 14/18 qui allait transformer radicalement  
le paysage de l'Algérie : l'immigration.*

*Car c'est en son sein, que le mouvement national va naître et se développer.*

*A l'heure où l'on s'apprête à commémorer le déclenchement  
de l'insurrection du 1er novembre 1954 en Algérie,*

*il nous a semblé évident à « SF » - immigration oblige -*

*de rendre un hommage aux premiers marcheurs pour la dignité ;*

*tant du peuple algérien, que de la communauté maghrébine en France.*

*La marche des Beurs pour l'égalité et contre le racisme n'est que le prolongement  
de celle commencée par leurs grands pères cinquante trois ans auparavant.*

B. Stora : Dictionnaire bibliographique de militants nationalistes algériens Thèse de sociologie, Paris VII, 1984



### AIT TOUDERT :

*Membre CC ENA (1926), membre PCF (1926).*

Né à Ain-El-Hammam (ex-Michelet), Ait Toudert est soldat colonial en 1914-1918. Après la guerre, où il a été gravement blessé, il reste et s'établit en France. Militant du PCF après le congrès de Tours, il participe à l'activité d'associations comme la Ligue des Droits des Indigènes Nord-Africains, fondée par le professeur A. Bahloul le 20 juillet 1925 à Nanterre, où il occupe la fonction de trésorier. Ait Toudert est membre-fondateur de l'Etoile Nord Africaine, membre de son Comité Central en 1926.

### BANOUNE AKLI :

*Membre CC ENA (1926); membre Comité Directeur ENA (1933); membre délégation ENA au congrès islamo-européen de Genève (1935); militant PPA-MTLN en France.*

Né présumé en 1889 au douar de M'Sala, en Kabylie, dans une famille de condition modeste, Banoune Akli s'expatrie en France en 1916 pour pouvoir y travailler. Il est embauché comme ouvrier pour remplacer les travailleurs français envoyés combattre au front. Il reste et s'établit en France après la première guerre mondiale. Ayant participé aux premiers pas du mouvement nationaliste maghrébin en France, Banoune Akli fournit, par son témoignage relaté par M. Bouayed, de précieux renseignements parfois inédits sur la naissance en France de l'Etoile Nord-Africaine, sur les fondateurs de ce groupement et son action politique dans les milieux algériens.

### BELGHOUL AHMED :

*Délégué et homme de confiance de l'émir Khaled, joue un rôle actif dans la création de l'ENA (1926).*

Né le 20 juin 1896 à Hammam Bou Hadjar dans l'Oranie, Ahmed Belghoul arrive en France en 1916. Il adhère au PCF et devient membre de la commission de la main d'œuvre coloniale de la vingtième union régionale de la CGTU. Par son intermédiaire, des rapports s'établissent entre l'émir Khaled et le Parti Communiste. C'est en effet dans l'appartement qu'occupe alors A. Belghoul, 23 rue Cheroy à Paris, que l'émir Khaled rencontre à différentes reprises le député Doriot.

### BEN LAKHAL MAHMOUD :

*Membre Commission Centrale Coloniale PCF, Union Inter Coloniale; commission de rédaction du Paria (1923-1926); membre fondateur ENA (1926); candidat PCF en Algérie (1927).*

Né le 2 septembre 1894 à Alger, Mahmoud Ben Lakhal appartient à une importante famille de notables citoyens qui a toujours refusé la présence coloniale française. En 1907, il se rend en Syrie avec son oncle Si Ahmed Ben Lakhal. Selon CL. Liauzu, qui a établi sa biographie, « après des études, peut-être à l'université religieuse de Beyrouth, il aurait été secrétaire d'une mission militaire française, licencié pour des raisons mal connues et traduit en Cour Martiale en 1917, mais non condamné, il retourne à Alger au lendemain de l'amnistie. Il y est inculpé pour insoumission. »

### BOUCHAFA SALAH :

*Militant PCF, membre fondateur ENA (1926).*

Né le 21 décembre 1903 au douar Arbil près de Lafayette en Petite-Kabylie, Salah Bouchafa, permanent du PCF, participe aux discussions précédant le lancement de l'ENA. En 1930, il est signalé comme étant le gérant du journal *Le Réveil Colonial* publié en arabe. En 1931, il est responsable de la section nord-africaine de la CGTU pour les questions coloniales. En 1937, avec Ait Ali, président de la Ligue de Défense des Musulmans Nord-Africains, Salah Bouchafa est partisan du Congrès Musulman.

### BOUTOUIL :

*Militant PCF (1922); membre CC ENA (1926).*

Né à Djidjeli, Boutouil émigre en France dans les années 20 et s'établit comme ouvrier employé dans un garage de la banlieue parisienne. Il adhère au PCF après le congrès de Tours et participe à la fondation de l'Etoile Nord-Africaine dont il devient membre du Comité Central en 1926. Il préside l'Assemblée Générale de l'ENA du 13 mai 1928 qui entérine la rupture entre communistes et nationalistes. Boutouil est, en 1933, membre de la sous-commission nord-africaine du PCF, responsable du comité local du treizième arrondissement.

### BOURAHLA AHMED :

*Membre Commission Centrale Coloniale PCF (1923-1925); participe au lancement de l'ENA (1926).*

Emigré à Paris pendant la première guerre mondiale, A. Bourahla adhère à la SFIO puis au PCF après le congrès de Tours. Il devient membre de la Commission Centrale Coloniale avant le cinquième congrès du PCF et représente « l'Afrique du Nord » au congrès des JC.

Demi-permanent de la CGTU, il manifeste « un tel manque d'assiduité, selon le rapport de la commission coloniale rédigé par Semard, que le camarade Briquet, lors de son séjour en France, a proposé son remplacement ». En fait, A. Bourahla s'éloigne du PCF, dès la création de l'Etoile, en jugeant que le PCF ne trouvait pas les moyens « d'organiser les travailleurs indigènes de la Métropole » et qu'il « se contente de faire du bluff avec les congrès nord-africains ». Il figure sur la liste des membres de l'ENA en 1934.

### CHABILA DJILALI :

*Secrétaire Commission Coloniale PCF, responsable de la CGTU (1923-1926); participe au lancement ENA (1926); secrétaire général ENA (1927) après le retrait de Messali.*

Né le 3 décembre 1898 à Blida, Djilali Chabila émigre en France en 1923, s'installe dans le dix-septième arrondissement de Paris et occupe la profession d'employé dans une compagnie chargée de l'entretien des ascenseurs. Il adhère au PCF et devient secrétaire permanent de la Commission Coloniale de la CGTU, travaillant en relation avec l'Internationale des Syndicats Rouges. Il participe aux discussions précédant le lancement de l'Etoile Nord-Africaine et est désigné trésorier général de l'association lors d'une assemblée générale convoquée le 2 juillet 1926 à la salle Grange-aux-Belles. Permanent employé à la coopérative « la Famille Nouvelle » avec Messali, Djilali Chabila dirige la section Puteaux de l'ENA. Il rédige dans l'Ikdam, sous le pseudonyme de « Chapuis », des articles anti-coloniaux.

### DJEFFAL MOHAMMED :

*Premier président ENA (?)(1925-1926 ?).*

Emigré en France pendant la première guerre mondiale, Mohammed Djeffal s'installe dans le quartier de la Goutte d'Or à Paris et ouvre un café-restaurant rue de Chartres. Il aurait été, selon F. Abbas et M. Lebjaoui, le premier président de l'Etoile Nord-Africaine en 1924. Selon un article manuscrit de Belghoul cité par M. Kaddache, Mohammed Djeffal démissionne de ses responsabilités en 1926 pour des raisons de santé, tandis que Messali après avoir d'abord refusé le poste, l'accepte en décembre 1926. Toutefois, les témoignages ou Mémoires de Banoune Akli et Messali Hadj, les procès-verbaux de la CCC du PCF, les rapports de police ne font pas figurer M. Djeffal parmi les membres du Comité Central de l'ENA en juin 1926.



## FAR KADDOUR «

*Membre CC ENA ( 1926 ).*

Né à Laghouat, Kaddour Far est soldat colonial en France pendant la première guerre mondiale. Mutilé de guerre, il reste et s'établit dans la région parisienne où il devient fonctionnaire à la direction des Affaires Familiales. Il est désigné membre du Comité Central de l'Etoile Nord-Africaine le 2 juillet 1926. Après la dissolution de l'association en 1929, Kaddour Far retourne en Algérie et semble s'écarter de l'action politique.

## GHANDI SALAH :

*Membre CC ENA ( 1926 ) ; membre CD ENA ( 1933 ) ; membre fondateur PPA ( 1937 ).*

Né à Bou-Saada ( dans l'extrême sud algérois ), Salah Ghandi émigre en France pendant la première guerre mondiale et s'établit comme ouvrier à l'usine Citroën où il perd un bras à la suite d'un accident de travail. Il est membre du Comité Directeur. Après la dissolution de l'organisation, Salah Ghandi dépose à la préfecture de police les statuts de la nouvelle organisation nationaliste, le Parti du Peuple Algérien, avec Messali Hadj et Filali.

## HADJ ALI ABDELKADER ( 1883-1957 ) :

*Premier Algérien membre Union Intercoloniale ; membre Commission Coloniale PCF ( 1923-1926 ) ; joue un rôle décisif dans la création et les débuts de l'ENA ( 1926-1928 ).*

Hadj Ali est né le 23 décembre 1883 à Sidi Saada, ancienne commune de Clinchant ( El Matmar ) près de Relizane ( Oranie ). Naturalisé français par un décret du 2 août 1911, il épouse une française et émigre sans doute avant 1914 à Paris où il s'emploie comme marchand ambulant puis vendeur dans un magasin. Mobilisé en septembre 1914, il est hospitalisé après une Blessure à Bordeaux où il reste jusqu'à la fin du conflit. De retour à Paris après l'armistice, il adhère à la Fédération SFIO de la Seine et rallie le Parti Communiste dès 1920. Il y est membre de la 5ème section, côtoie Amédée Dunois, Barquisseau, Bloncourt, Marcel Prenant, André Ferrat... Sous le pseudonyme de Hadj Bicot, il critique dans le Paria ( 1 . 12 . 1922 ) le régime d'exception qui sévit en Algérie, s'attaque à la « représentation séparée » et dénonce en l'émir Khaled « l'agitateur ambitieux ».

## IFOUR MOHAMMED :

*Membre CC ENA ( 1926 ).*

Né à Fort National, Mohammed Ifour, mutilé de guerre, s'établit en France ap-

rès la première guerre mondiale. Il est désigné membre du Comité Central de l'Etoile Nord-Africaine le 2 juillet 1926.

## ISSAAD HASSAN :

*Membre Commission Coloniale PCF ( 1924-1926 ) ; participe au lancement de l'ENA ( 1926 ).*

Né en 1896 près de Fort National en Kabylie, Hassan Issaad arrive à Paris venant de Nancy en janvier 1921. Il loge à Issy les Moulineaux et est employé par le journal l'Humanité en qualité de veilleur de nuit. Adhérent du PCF au IIème rayon, il accède rapidement à des responsabilités dans la Commission Coloniale Centrale et participe à l'école des cadres de Bobigny. Il est arrêté une première fois pour « propagande anti-française » le 6 décembre 1924 au cours d'une perquisition. Hassan Issaad participe aux discussions précédant le lancement de l'Etoile Nord-Africaine et devient membre de son Comité Central en 1926. Critiquant les méthodes autoritaires de Doriot dans l'activité de la Commission Coloniale, il est envoyé en Algérie pour y implanter l'ENA. Arrêté en 1929, il figure encore sur les listes des membres du CC de l'ENA

## KOUFI AREZKI :

*Participe au lancement ENA ( 1926 ), membre de son CC ( 1928 ).*

Né le 9 février 1898 au douar Bellama près de Tizi-Ouzou, Arezki Koufi accomplit son service militaire à Miliana et est libéré comme sous-officier. Commis auxiliaire à la conservation foncière de Tizi-Ouzou, il est licencié pour « propagande communiste » en juin 1925. Il se rend en France et réside à Marseille où il est remarqué par la police pour son travail politique auprès des dockers. En 1926-1927, il est membre de la sous-commission nord-africaine de la commission coloniale du PCF, chargé de la propagande de l'ENA en 1926. Il est arrêté lors d'une conférence à Villeneuve-Saint-Georges le 21 juillet 1929.

## KHAIRALLAH CHEDLY :

*Président de l'ENA ( 1926-1927 ).*

Né le 10 mars 1898 à Tunis, Chedly Khairallah est issu d'une importante famille de la bourgeoisie tunisienne ( notables et hauts fonctionnaires du protectorat ). Il effectue ses études à Alger où il obtient son baccalauréat es Lettres, tout en étant militant du parti de l'indépendance tunisienne, le Destour. Il est condamné par le tribunal correctionnel de Tunisie le 9 mars 1926 à

deux mois de prison et 1000 francs d'amende pour avoir publié dans un journal tunisien libéral un article au sujet de l'action coloniale de la France en Syrie. Arrivant à Paris pour suivre ses études à la Faculté de Droit, il prend contact avec l'Etoile Nord-Africaine, nouvellement constituée, lors d'un banquet organisé en juillet 1926 par l'ENA aux étudiants maghrébins et auquel participe Habib Bourguiba. Chedly Khairallah exprime à cette occasion sa satisfaction de voir côte à côte, réunis à la même table des intellectuels et des travailleurs manuels de même origine : « Nos camarades, explique-t-il, ne peuvent accepter d'être les esclaves de ceux qu'ils égalent ou dépassent dans le domaine de l'intelligence.

## LEMOU MOHAMMED BEN AHMED :

*Organisateur ENA Levallois ( 1927 ).*

Né dans la commune mixte de Fort National, Mohammed Lemou exploite en 1926 un café-restaurant à Levallois. Son débit est signalé, dans les rapports de police, comme l'un des principaux centres de réunions de l'ENA en 1927. Militant du PCF, il traduit chaque jour des articles de l'Humanité aux travailleurs algériens qui se rendent dans son café. Mohammed Lemou est en étroite liaison avec Hadj Ali Abdelkader en 1927.

## MAROUF MOHAMMED :

*Membre Commission Coloniale PCF ( 1924 ) ; responsable CGTU et membre CC ENA ( 1926 ) ; membre BP PCA ( 1946 ).*

Né le 23 février 1895 à Oued Fodda près d'Orléansville ( El Asnam ), Mohammed Marouf, issu d'une famille de paysans, émigre en France après la première guerre mondiale. Il s'installe à Paris, boulevard de la Villette dans le dix-neuvième arrondissement et se marie avec une française, ouvrière métallurgiste. Il adhère au PCF et très rapidement devient secrétaire permanent appointé de la Commission de la main-d'œuvre coloniale de la vingtième Union Régionale de la CGTU, et membre de la commission exécutive de la région parisienne. Membre de la Commission Coloniale Centrale, Mohammed Marouf participe aux discussions précédant le lancement de l'Etoile Nord-Africaine dont il sera l'un des membres fondateurs. Comme d'autres Algériens, il marque son désaccord dans la CCC avec la direction du PCF sur le mot d'ordre d'indépendance dans le programme de l'ENA.



## MEGROURECH :

*Membre CC ENA ( 1926 ).*

Né à Beni-Abbès dans les territoires du Sud, Megrourech, chômeur en 1926, est désigné membre du Comité Central de l'Etoile Nord-Africaine lors de l'assemblée générale des militants convoquée le 2 juillet 1926.

## MENOUAR ABDELAZIZ :

*Secrétaire Commission Coloniale PCF ( 1925 ) ; membre CC PCF ( 1926 ) ; participe au lancement ENA ( 1926 ).*

Né le 26 septembre 1893 à Alger dans une famille aisée, Abdelaziz Menouar fait ses études à L'Ecole Supérieure de Commerce d'Alger. Il adhère à Paris, au PCF, après le congrès de Tours, se rend à Moscou pour suivre les cours de l'université d'Orient, devient en 1924 secrétaire de fait de la Commission Coloniale du PCF et entre au Comité Central du PCF en 1926. Permanent, sous le couvert d'un emploi de typographe, à l'imprimerie de la CGTU, il loge 3 rue du Marché des Patriarches. Il écrit des articles dans Le Paria, sous le pseudonyme d'Ali, dans l'Humanité, La Vie Ouvrière. Membre important de l'appareil du PCF, Menouar Abdelaziz s'oppose au cours politique suivi par la direction à propos de la question coloniale.

## MESSALI HADJ ( 1898-1974 ) :

*Pionnier du nationalisme algérien contemporain, la vie de Messali Hadj se confond avec la construction d'organisations politiques algériennes qu'il n'aura cessé d'animer : Etoile Nord-Africaine en 1926, Parti du Peuple Algérien en 1937, Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques en 1946, Mouvement National Algérien en 1954.*

De son vrai nom, Ahmed Mesli, Messali est né le 16 mai 1898 à Tlemcen. Fils de cordonnier, issu d'une famille d'artisans et de cultivateurs, Messali connut une enfance libre, entouré de l'affection des siens. Adepte de la Confrérie religieuse des Derkaouas, son éducation est fondée entièrement sur le respect des traditions et des principes de l'Islam. « J'ai vécu comme un poisson dans l'eau ». C'est par cette phrase lapidaire que Messali résume dans ses Mémoires les premières années de sa vie. Le service militaire en 1918 à Bordeaux le sort de la torpeur de son adolescence. C'est la guerre du RIF qui marque un tournant dans sa prise de conscience. Messali explique à ses compagnons des quartiers nord-africains de Paris, le sens qu'il donne au combat mené par Abd-El-Krim. De café en café, dans les chambres d'hôtel, à la sortie des

usines, il parle de son espoir de renaissance du monde arabe et de l'Afrique du Nord d'abord.

## REZKI :

*Membre CC ENA ( 1926 ).*

Né à Khenchela dans les Aurès, Rezki s'établit comme ouvrier en France après la première guerre mondiale. Il est désigné membre du Comité Central de l'Etoile Nord-Africaine lors de l'assemblée Générale des militants du 2 juillet 1926. Il retourne en Algérie en 1929.

## SAADOUNE :

*Membre CC ENA ( 1926 ).*

Né à Beni-Abbès dans le Sud algérien, Saadouné émigre en France en 1921 et s'établit comme ouvrier dans la région parisienne. Il fait partie du Comité Central de l'ENA désigné le 2 juillet 1926. Après la dissolution de l'organisation, il retourne en Algérie en 1929.

## SAIDOUN YAHIA ( dit GUSTAVE ) :

*Membre Commission Coloniale PCF ( 1925 ) ; participe au lancement ENA ( 1926 ).*

Né le 18 août 1902 à Beni-Abbes, Yahia Saidoun émigre en France au début des années vingt. Il adhère au PCF et fait partie de la Commission Coloniale Centrale. Il s'oppose à la direction et dans une lettre au secrétariat du PCF explique qu'il se « désolidarise des camarades dirigeants à l'heure actuelle du travail colonial et désire ne faire partie d'aucune commission ». Pierre Semard, secrétaire général, dans un rapport sur la situation du travail colonial, répond que Saidoun « est froissé dans son amour propre parce que pas envoyé à l'Ecole de Cadres de Bobigny ». Il réintègre la CCC et participe aux discussions précédant la création de l'Etoile Nord-Africaine, en lançant dans le Paria d'avril 1926 l'appel « Pas une minute, groupons-nous ! ». animateur de l'Etoile en 1927, il est envoyé à Moscou en 1928 pour y suivre les cours de l'école de propagande de l'université marxiste. Revenu à Paris en 1931, il est employé comme aide-comptable à la coopérative dirigée par le PCF, « la Famille Nouvelle », à Aubervilliers et devient membre de la commission intercoloniale du PCF. En 1932, le PC critique ses « pratiques » ( se borne à faire de la haute théorie, ne peut faire aucun travail sérieux parmi les nord-africains à cause de son pédantisme ). Après le septième congrès du PCF, il ne fait plus partie du personnel payé.

## SEBTI ABDERRAHMANE :

*Membre UI ( 1923 ) ; membre CC ENA ( 1926 ).*

Né en 1896 au douar Djebel dans le Constantinien, Abderrahmane Sebti, qui aurait exercé la profession de maître d'école coranique, émigre en France dès la fin de la première guerre mondiale. Membre de l'Union Intercoloniale, il entreprend un travail d'agitateur parmi les travailleurs arabes du port de Bordeaux en octobre 1925. Il s'établit ensuite à Paris, exerce la profession d'ouvrier-polisseur, et noue d'étroites relations avec Hadj Ali Abdelkader. Il est désigné membre du CC de l'ENA le 2 juillet 1926. A. Sebti participe comme orateur au meeting de l'Etoile du 14 juillet 1926 « contre l'inauguration de la mosquée-réclame » de Paris.

## SI DJILANI MOHAMMED :

*Membre CC ENA ( 1926 ) ; membre CD ENA ( 1934 ) ; gérant El Ouma ( 1934-1939 ) ; membre fondateur PPA ( 1937 ) ; membre direction Fédération de France PPA ( 1939 ).*

Né le 6 septembre 1886 ( ou 1889 ) au douar Oumalou ( commune mixte de Fort National ), Si Djilani obtient son certificat d'études à l'école française et possède une bonne culture arabe acquise par l'école coranique. Il émigre en France avant la première guerre mondiale et trouve un emploi dans le commerce du cuir, puis comme tailleur. Souvent renvoyé de son travail pour ses idées politiques, il travaille également, après la guerre, aux usines Citroën à Saint Ouen en qualité de courroyeur. Il adhère au PCF, s'affilie à la CGTU et en 1924, selon le témoignage d'Amar Khider, prend contact avec l'émir Khaled « qui nous a mis au courant de son projet concernant l'ENA ».

Membre de la sous-commission nord-africaine de la commission coloniale du PCF, il participe aux discussions précédant le lancement de l'Etoile Nord-Africaine en 1926. Il est désigné membre du Comité Central de l'association lors de l'assemblée générale des militants qui se tient le 2 juillet 1926. Dans ses mémoires, Messali note : « grâce à Si Djilani, on a pu obtenir certains locaux du PC ». Ancien en âge, en émigration et dans l'enseignement politique, Si Djilani, avec Messali, s'inscrit comme auditeur libre à la Sorbonne et aux Langues Orientales. Les deux hommes qui vont habiter dans les mêmes quartiers ( le vingtième arrondissement ou Montreuil ), s'installent durablement dans l'émigration et le militantisme, marqués par les principes du socialisme révolutionnaire et la relation au mouvement ouvrier.

# CHRONOLOGIE DES EVENEMENTS DE LA GUERRE D'ALGERIE

## 1954

**1er NOVEMBRE** : L'insurrection éclate sur l'ensemble du territoire algérien. Une organisation jusque là inconnue revendique toutes les opérations militaires : Le FLN.

La rébellion est dirigée de l'intérieur par six hommes tous anciens de l'Organisation Spéciale (OS) du MTLD *Larbi Ben M'hidi, Didouche Mourad, Rabah Bitat, Krim Belkacem, Mohamed Boudiaf et Mostefa Ben Boulaid*. La représentation extérieure est assurée par *Hocine Ait Ahamed, Ahmed Ben Bella et Mohamed Khider*.

**5 NOVEMBRE** : Le MTLD est interdit. Les responsables et des centaines de militants sont arrêtés. *Messali Hadj* est mis en résidence surveillée en France. Le MTLD est transformé en Mouvement National Algérien (M.N.A.)

**20 NOVEMBRE** : Autonomie de la Tunisie.

## 1955

**25 JANVIER** : *Jacques Soustelle* est nommé gouverneur général en Algérie.

**5 FEVRIER** : Chute du gouvernement *Mendès France*.

**23 FEVRIER** : *Edgar Faure* forme un nouveau cabinet.

**31 MARS** : L'état d'urgence est décrété en Algérie. Début avril : *Abane Ramdane* sort de prison où il vient de purger une peine de 5 ans dans une prison française. Il rejoint Le FLN.

**4 AVRIL** : L'aspirant *Maillot* déserte et forme un maquis « rouge ». Il sera tué au combat le 5 juin 1956.

**18-24 AVRIL** : Le FLN est représenté à la conférence de Bandoeng.

**DEBUT AOÛT** : Départ des premiers rappelés pour l'Algérie.

**20 AOÛT** : Emeutes dans le Constantinois.

**SEPTEMBRE** : Le Parti Communiste Algérien (P.C.A.) est interdit.

**NOVEMBRE** : Retour de *Mohamed V A Rabat* (Maroc).

## 1956

**JANVIER** : Elections législatives : le Front Républicain l'emporte, *Guy Mollet* (S.F.I.O.) devient président du conseil. Les immigrés Algériens boycottent les élections et observent une grève générale.

**16 FEVRIER** : Les messaliste créent l'Union des Syndicats des Travailleurs Algériens (U.S.T.A.). Ce syndicat sera très implanté en France où l'ensemble de la communauté algérienne est resté messaliste.

**21 FEVRIER** : Le FLN réplique en fondant l'Union Générale des Travailleurs Algériens (U.G.T.A.). C'est le début du cycle infernal qui commence, Le M.N.A. et Le F.L.N. vont se mener une guerre impitoyable sur le territoire français qui va durer deux ans jusqu'à ce que le F.L.N. l'emporte.

**3 MARS** : Indépendance du Maroc.

**12 MARS** : Vote des pouvoirs spéciaux pour l'Algérie. Le Parti Communiste vote pour.

**17 MARS** : *François Mitterrand* ministre de la Justice signe les lois scélérates 56268/56269 qui vont faire condamner à mort les militants F.L.N.

**20 MARS** : Indépendance de la Tunisie.

**19 JUIN** : Premières exécutions capitales de militants FLN : à Alger qui vont marquer le début de la « bataille d'Alger ».

**20 AOÛT** : Le F.L.N. définit sa politique au congrès de la Soummam et se dote d'une direction collégiale le CCE composée de *Abane Ramdane, Larbi Ben M'hidi et Krim Belkacem, Rabah Bitat* est en prison, quand à *Didouche Mourad et Mostefa Ben Boulaid*, ils sont morts au combat.

**30 SEPTEMBRE** : En réponse aux exécutions capitales Le F.L.N. réplique par des attentas meurtriers dans les bars européens d'Alger.

**22 OCTOBRE** : INTERCEPTION EN vol des responsables extérieurs du F.L.N. dans l'avion qui les transportait du Maroc pour aller en Tunisie (*Ait Ahmed, Ben Bella, Boudiaf, Khider* et avec eux *M. Lacheraf*). Les autorités françaises viennent de faire le premier détournement d'avion de l'histoire !

**23 OCTOBRE** : Insurrection à Budapest.

**4 NOVEMBRE** : Les chars russes entrent à Budapest.

**5 NOVEMBRE** : Expédition de Suez. Intervention des troupes Franco-Britanniques en Egypte.

**14 DECEMBRE** : Le général *Raoul Salan* est nommé commandant en chef en Algérie.

## 1957

**DEBUT JANVIER** : Les pouvoirs de police à Alger sont confiés à la 10ème division parachutiste du général *Massu* par le gouverneur général *Robert Lacoste* (S.F.I.O.).

**28 JANVIER** : Les paras brisent la grève générale ordonnée par Le F.L.N.

**12 FEVRIER** : *Fernand Yveton* ouvrier communiste est guillotiné à la prison Barberousse à Alger pour « sabotage ».

**23 FEVRIER** : *Larbi Ben M'hidi* est arrêté par les paras du colonel *Bigard*. Remis aux sections spéciales, il sera assassiné.

**27 MARS** : Le général de *Bollardière* compagnon de la libération est condamné à 60 jours d'arrêt de rigueur pour avoir dénoncé la torture.

**29 MARS** : *Paul Teitgen* secrétaire général à la préfecture d'Alger démissionne lui aussi pour protester contre la torture.

**21 MAI** : Chute du gouvernement *Mollet*.

**29 MAI** : *Ali Chekhal* ancien président de l'assemblée algérienne est assassiné au stade de Colombes par Le F.L.N.

**JUIN** : *Maurice Audin* militant communiste meurt sous la torture aux mains des paras à Alger (« la question » *Henri Alleg*).

**24 SEPTEMBRE** : *Yacef Saadi* chef des commandos d'Alger est arrêté par les paras. Quelques jours après *Ali « La pointe », Hassiba Ben Bouali* et le *Petit Omar* (12 ans) seront tués par les paras. Ce sera la fin de la « bataille d'Alger ».

**30 SEPTEMBRE** : Organisation des réseaux *Jeanson* d'aide au F.L.N. en métropole.

**26 DECEMBRE** : *Abane Ramdane* s'envoie pour Tétouan alors qu'il avait rejoint la Tunisie en compagnie de *Abdel*.

Cette chronologie est parue dans Sans Frontière le 19.03.82.

*Hafid Boussouf* chef de la Willaya V, *Mohamed Chérif* chef de la Willaya II et *Krim Belkacem*. Il ne reviendra jamais de ce voyage. Sa mort est restée mystérieuse jusqu'à aujourd'hui.

## 1958

7 JANVIER : Début de l'exploitation du pétrole en Algérie.

8 FEVRIER : Bombardement du village tunisien *Sakiet Sidi Youssef* par l'aviation française.

15 AVRIL : Chute du gouvernement *Gaillard*, s'en suit une crise ministérielle de 37 jours.

13 MAI : Comité de salut public. Les pieds noirs envahissent les bâtiments administratifs à Alger et acclament le nom de De Gaulle.

1er JUIN : De Gaulle reçoit l'investiture de l'Assemblée Nationale. Les pouvoirs spéciaux sont étendus à la métropole.

4 JUIN : Tournée du général De Gaulle en Algérie : « je vous ai compris ».

AOÛT : Le F.L.N. porte la guerre en France. Attentats et sabotages.

19 SEPTEMBRE : Formation du Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (GPRA).

3 OCTOBRE : De Gaulle offre la « paix des braves ».

21 DECEMBRE : De Gaulle est élu président de la République

## 1959

15 JANVIER : *Messali Hadj* est libéré et s'installe à Gouvioux près de Chantilly.

12 FEVRIER : *Messali* refuse la proposition de *Bourguiba* de s'installer en Tunisie.

28 MARS : Le colonel *Amirouche* chef de la Willaya III est tué au cours d'un accrochage au sud de Boussaâda après un combat inégal de 2 500 soldats français contre 40 « Djounouds » de L'ALN.

PRINTEMPS 59 : Déclenchement de l'opération « *Ecouvillon* » intervention des troupes Franco-Espagnoles au Sahara Occidental pour écraser l'ALN marocaine.

21 JUILLET : Le général De Gaulle déclenche l'opération « *Jumelle* » plus de

35 000 hommes et des centaines de blindés **ratissent** la Kabylie.

17 SEPTEMBRE : Attentat manqué du FLN contre *Messali Hadj*.

## 1960

19 JANVIER : Le général *Massu* est muté en métropole.

24 JANVIER : Semaine des barricades à Alger. Les « ultras » tirent sur les forces de l'ordre.

23 AVRIL : Le général *Challe* est démis de ses fonctions.

10 JUIN : Le général De Gaulle reçoit en pleine nuit dans son bureau de l'Élysée les responsables de la Willaya IV avec à leurs têtes le Colonel *Si Salah*. Il leur proposera ses conditions pour la « paix des braves ». Cette rencontre fera long feu...

25-29 JUIN : Pourparlers à Meulun qui se soldent par un échec.

6 SEPTEMBRE : Manifeste des « 121 » intellectuels en France.

11 DECEMBRE : Pour la première fois depuis le 1er novembre 1954, la population algérienne manifeste à Alger dans le quartier de Belcourt aux cris de « vive le FLN » et « vive De Gaulle ». La répression sera sanglante, plus de 100 morts.

20 DECEMBRE : L'ONU reconnaît le droit à l'auto-détermination du peuple Algérien.

## 1961

25 JANVIER : Première manifestation de l'OAS. Assassinat de l'avocat libéral *Me Popie* à Aiger.

22 AVRIL : Putsch des généraux à Aiger (*Salan, Jouhaud, Zeller et Challe*).

25 AVRIL : Explosion de la première bombe atomique française au Sahara.

27 AVRIL : Le putsch fait long feu... L'armée restée fidèle à De Gaulle reprend la situation en main.

MAI-JUIN : Le temps de l'OAS commence.

28 JUILLET : Echec des premiers pourparlers à Evian.

23 JUILLET : Affrontement Franco-Tunisien sur le statut de Bizerte.

8 SEPTEMBRE : Tentative d'assassinat du général De Gaulle au petit Clamart.

DEBUT OCTOBRE : Le couvre feu est imposé à la communauté algérienne dans la région parisienne par *Maurice Papon* préfet de police de l'époque.

17 OCTOBRE : A l'appel du FLN des dizaines de milliers d'algériens manifestent à Paris contre le couvre feu. La répression sera sanglante, 200 morts, 400 disparus et des milliers de blessés.

6 DECEMBRE : *Frantz Fanon* meurt dans un hôpital de Washington où il avait été admis quelques jours plus tôt sous le nom de « Omar ». Il sera enterré en territoire algérien libéré près de *Ghardimaou* en Tunisie.

## 1962

8 FEVRIER : A l'appel des syndicats CGT et CFTC, des dizaines de milliers de personnes manifestent à Paris contre l'OAS. On relèvera 9 morts chez les manifestants, tous militants du PCF : écrasés dans la bouche de métro *Charonne*.

13 FEVRIER : Un million de personnes accompagnent les morts de *Charonne* au Père Lachaise. Ce sera le plus grand rassemblement populaire depuis la libération de Paris. L'OAS exécutera 553 personnes à Alger durant le mois de février.

15 MARS : Le romancier *Moulooud Feraoun* est assassiné par l'OAS.

18 MARS : Les accords d'Evian sont signés.

19 MARS : Le cessez-le-feu est proclamé.

26 MARS : Dernière manifestation des Pieds-noirs à Alger des tireurs de l'OAS embusqués tirent sur le service d'ordre qui réplique. On relèvera 40 morts et 200 blessés (manifestants et force de l'ordre).

20 AVRIL : Le général *Salan* est arrêté.

17 JUIN : Trêve entre le FLN et l'OAS.

1er JUILLET : Référendum sur l'indépendance.

5 JUILLET : Indépendance de l'Algérie.

F:A:



# FMR... KEZACO ?

Driss El Yazami Khammar.



Gardes-champêtres ou élus locaux, bachaghas ou harkis, moghaznis ou membres des groupes mobiles de sécurité, ils sont en ce mois de mai 1962, 120 000 musulmans à franchir la Méditerranée, alors que les derniers feux de la guerre d'Algérie tardent à s'éteindre.

A la veille de l'indépendance, ils étaient entre 200 et 250 000 algériens à faire, d'une manière ou d'une autre, la guerre au FLN, à leur propre peuple, aux côtés de l'armée française. Certains, une minorité, avaient fait le mauvais choix, mais en toute connaissance de cause. D'autres, sûrement les plus nombreux, avaient été entraînés, sans trop bien comprendre, dans un des conflits les plus violents de la décolonisation : la « sale » guerre - appelée pacification à l'époque - avec son cortège de liquidations, de tortionnaires, de mechtas brûlées et de massacres, avant mais aussi après 1962. Défaite, la France officielle n'en veut pas sur son territoire et c'est souvent malgré les ordres officiels que des milliers d'entre eux arrivent dans l'hexagone.

Au rythme de 20 000 naissances par an, ils sont aujourd'hui entre 400 et 500 000 FMR (un drôle de sigle pour dire français musulmans rapatriés) et seront près d'un million à l'horizon 2000.

Deux sur trois n'ont pas connu la guerre d'Algérie et n'y ont joué aucun rôle

(66% ont 25 ans et moins), et pourtant elle leur colle à la peau, indéracinable, incontournable, comme s'il fallait que les enfants « *expient la faute* » des parents, comme si on était harki de père en fils. Alors qu'ils sont nés et ont grandi en France, les jeunes sont restés malgré tout, des enfants de cette guerre.

Aux yeux des autorités d'abord, qui les ont confinés avec leurs familles, 20 ans durant, dans des camps et des hameaux, loin des regards et des interrogations, et qui ont maintenu leurs pères dans un véritable statut d'indigènes ; des colonisés qu'on assiste, qu'on fait défiler lors des commémorations républicaines, et dont on exauce, de loin en loin, « *les chikayas* ».

Pour oublier la guerre d'Algérie, il fallait peut être pour ce pays, pour ses forces politiques, faire oublier ceux et celles qui en sont le fruit, la manifestation même de l'échec. Ce fut d'autant plus facile que cette collectivité manquait de cadres et d'éléments moteurs qui auraient pu révéler et imposer ses revendications. Les quelques notables français musulmans ne sont pas sans responsabilités dans cet oubli. Et la droite, qui avait acquis dans ce domaine un certain savoir-faire a bien su utiliser cette « *élite* » de *béni-oui-oui*. En 130 ans de colonisation elle s'était faite la main.

Pour la gauche, cette communauté ne pouvait que représenter « *le mal* », les perdants. Et c'est paradoxalement une des raisons qui ont fait que les immigrés bien que non-nationaux, ont été relativement plus intégrés dans les associations et les syndicats que les français-musulmans. Citoyens à part aux yeux des français, les français-musulmans l'ont été aux yeux des immigrés.

Cette rupture, héritée de la guerre, est en train de s'effacer comme l'a montré la première marche pour l'égalité de l'an dernier, mais elle pèse encore.

Jusqu'ici, les immigrés pouvaient caresser le rêve d'un éventuel retour, ultime récompense d'un rude exil, et d'une indépendance nationale à laquelle ils avaient lourdement contribué. Ce rêve s'est maintenant évanoui et la seule voie qui leur reste est d'affronter une fois pour toute la question de leur insertion. C'est pourquoi jeunes « *français-musulmans* » et jeunes fils et filles d'immigrés algériens se trouvent embarqués dans la même galère. Il est peut être nécessaire pour affronter cet avenir de ne pas évacuer le passé, et le mérite de ce dossier est d'en restituer une infime partie, d'autant plus importante qu'elle s'est déroulée ici-même.



**POUR  
MEMOIRE...**





5

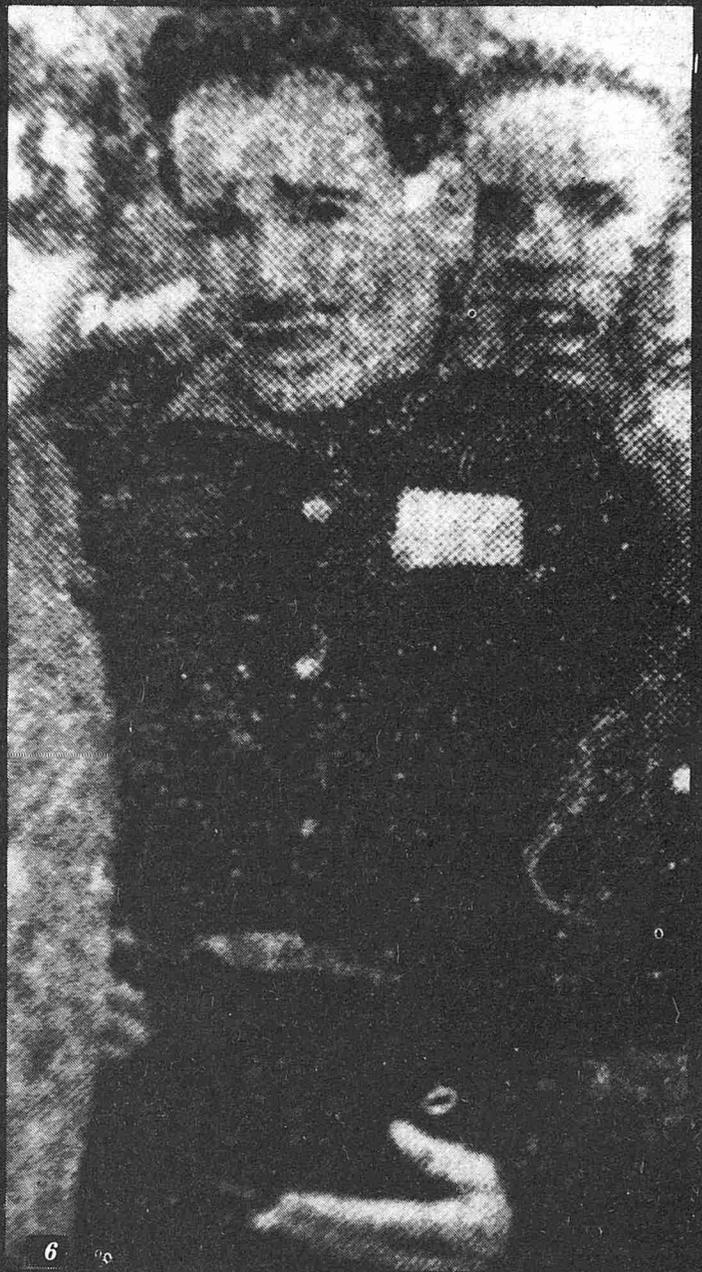
1 3 2janvier 1956 grève générale et boycott des élections législatives, des ouvriers et commerçants algériens dans la région parisienne. Un rassemblement de plusieurs milliers d'ouvriers algériens sera réprimé avec une violence inouïe par la police.

2 6 14 juillet 1953, grande manifestation pour la défense des libertés. Les travailleurs Algériens y participent sous leur bannière, celle du MTLD. Tout le long du parcours, ( Bastille Nation ) des parachutistes en tenue de combat en instance de départ pour l'Indochine provoqueront le cortège des Algériens. Arrivé place de la Nation, des échauffourés éclatent entre Algériens d'un côté, parachutistes et policiers de l'autre... Les gardiens de la paix ouvriront le feu sur les manifestants. On relèvera 7 morts, Maurice Linot ( membre du service d'ordre CGT ), Tabjadi Mohamed, Larbi Daoui, Tahar Nadgene, Illoul Amar, Abdallah Bacha, Abdelkader Draris... Qui donc s'en souvient... ?  
( photos publiées par l'Humanité et Libération du 15 . 7 . 53 )

7 Arrestation par les paras du colonel Bigeart le 23 02 1957 de Larbi Ben M'Hidi et Aïssa Idir pendant la bataille d'Alger... Remis aux sections spéciales Ben M'Hidi sera assassiné.

8 L'école libre version guerre d'Algérie.

5 Un dangereux terroriste en attente d'être interrogé par les paras.



6



7



8

# LA REVOLUTION ALGERIENNE ET LA MYTHOLOGIE TIERS-MONDISTE

Macodou Ndiaye

Aucune Révolution ou, plus exactement, aucun mouvement de libération issu de l'empire colonial français, n'a provoqué autant de drames et de passions que la Révolution Algérienne ; trente mille soldats Français, un million d'Algériens tombèrent au cours de cette guerre pudiquement baptisée « opération de police ». Sur le plan militaire ce fut une défaite pour le FLN, mais transcrite dans une perspective historique, ce fut une victoire aux portées psychologiques incalculables, et en cela, elle symbolise le combat anti-colonialiste le plus virulent de l'époque.

La Révolution Algérienne eut le mérite non seulement de poser le problème colonial mais elle a porté le débat au cœur de l'Etat colonial français. Des porteurs de valises européens aux futurs mouvements de libération africains, en passant par l'aile la plus radicale du mouvement américain des Black Panthers, la Révolution Algérienne apparut, selon l'expression de Fanon « comme l'exemple de la thérapeutique permettant la rupture violente avec le monde colonial ». Et pourtant, les Djounouds qui, au 1er novembre 1954, allumèrent l'incendie qui achèvera de consumer la IVème République agonisante, au sens léniniste du terme, n'avaient aucun projet de révolution sociale sinon celui de recouvrer la souveraineté de leur peuple et d'affirmer la spécificité de la Nation Algérienne. Jamais, dans la lutte de libération du peuple algérien, il n'y eut une avant-garde mettant en avant une théorie et une praxis révolutionnaire posant la question sociale au cœur de la lutte. L'appareil politique même du FLN, divisé, n'était uni que sur les nécessités de la lutte nationaliste ; les quelques tentatives de réformes sociales, faites au Congrès de la Soummam, restèrent lettres mortes, leur inspirateur, Abbane Ramdane ayant été liquidé physiquement par un clan du GPRA.

La participation paysanne, si elle fut très massive, n'arriva jamais à imprimer à la lutte un caractère idéologique allant dans le sens de ses intérêts comme par exemple, la revendication de la réforme agraire et la révolution nationale démocratique. Au contraire du FLN

Vietnamien qui, au moment de la signature des accords de Genève, contrôlait des régions entières et avait créé une infrastructure économique, politique et sociale, prête à prendre la relève des Français et à imprimer à la révolution vietnamienne un cours irréversible, les maquis du FLN, durement touchés au moment des accords d'Evian, étaient exsangues.

Mais alors, d'où vient cet engouement pour la Révolution Algérienne ?

La société algérienne, à la veille du déclenchement de la lutte armée, était une société totalement dépersonnalisée ; les Musulmans, selon le terme de l'époque, citoyens de seconde zone dans l'empire, voyaient leurs droits bafoués et leur spécificité niée.

Aucune société coloniale n'a subi autant de traumatismes que la société algérienne, au point que Ferhat Abbas, leader de l'UDMA et futur dirigeant du GRPA, devait déclarer en 1935 : « il n'y a pas de Nation Algérienne ».

La proximité géographique de l'Europe, la présence sur le territoire de la métropole d'une importante population émigrée, l'appel au contingent, et surtout, les prises de position des intellectuels français progressistes, influencés par les écrits de Fanon, et révoltés par les expéditions coloniales, devaient contribuer au retentissement de la Révolution Algérienne et alerter l'opinion française et internationale sur le problème colonial.

Les révolutionnaires algériens et, plus tard, les mouvements de libération africains ont des exemples : la longue résistance des Vietnamiens qui se termine victorieusement dans la cuvette de Dien Bien Phu, l'Egypte Nassérienne militairement confrontée à la sainte alliance Grande-Bretagne, France, Israël, la conférence de Bandoeng qui affirme haut la solidarité afro-asiatique, la longue épopée des troupes de Mao Tsé Toung, vont contribuer au mythe de l'invincibilité de l'insurrection populaire, salvatrice et génératrice de temps nouveaux.

Mais le théoricien qui marque le plus cette époque est sans conteste Frantz Fanon. Sa description du monde com-

partimenté qu'était la société coloniale, impressionna vivement les intellectuels progressistes d'Europe. Surestimant la spontanéité paysanne, Fanon a négligé l'épaisseur du tissu social et les pesanteurs de l'histoire dans les pays colonisés. Les disparités énormes existant dans tous ces pays de « la zone de tempête », réunis sous le vocable « Tiers-Monde », ne permettaient pas de transposer des expériences nées dans des situations historiques et des traditions nationales différentes. Mais par la description clinique fort juste de l'univers colonial, et la nécessité de répondre aux défis des temps nouveaux en cette ère de rupture, Fanon eut raison sur la plupart de ses détracteurs. Que reste-t-il de cette époque fertile en événements qui ont marqué la pensée politique contemporaine ?

La Tricontinentale a vécu : la plupart des guerillas d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine ont été vaincues ou se sont muées en bureaucraties quand elles ont pris le pouvoir ; la plupart des dirigeants de l'époque qui soutinrent la Révolution Algérienne ont disparus, emportés par d'autres tempêtes.

Au Sud du Sahara, la révolution algérienne eut un retentissement considérable. Même si elle a été occultée par les dirigeants modérés qui, à la veille de l'indépendance, s'apprétaient à prendre le pouvoir grâce aux bons soins de la France. Il y eut des exemples de solidarités remarquables : Modibo Keita ouvrira la frontière nord du Mali aux combattants du FLN, N'Krumah déploiera d'intenses activités politiques et diplomatiques en faveur de la révolution algérienne.

L'Algérie aujourd'hui est indépendante. C'est un pays jeune où plus de la moitié de la population n'a pas connu les drames de la guerre. Elle a pris sa place dans le concert des nations et est confrontée aujourd'hui aux servitudes de la gestion étatique dans un contexte de crise généralisée qui frappe les pays industrialisés mais surtout les pays sous développés. Les problèmes demeurent nombreux. La révolution n'a pas profondément modifié les structures sociales, le statut de la femme reste posé et le droit des minorités reste à définir.

# SENEGAL :

## LA DEMOCRATIE MENACEE

### ABDOULAYE WADE PARLE

*Chef de file incontesté de l'opposition au Sénégal, Abdoulaye Wade, économiste et avocat de renom et leader du Parti Démocratique Sénégalais qui jouit d'une large assise populaire, exprime ici les raisons de la déliquescence du pouvoir, secoué par des rivalités internes et des troubles qui ont fait plusieurs morts.*

*A la veille des élections municipales au Sénégal, Sans Frontière l'a rencontré.*

**SANS FRONTIERE :** Le 9 octobre dernier, vous avez fait une déclaration selon laquelle le PDS, en l'absence de garanties d'impartialité et de sincérité ne participerait pas au scrutin du 25 novembre. A ce titre, vous avez dit au Président de la République, que vous proposiez une modification du code électoral. Vous avez reçu une fin de non recevoir. Qu'en est-il exactement ?

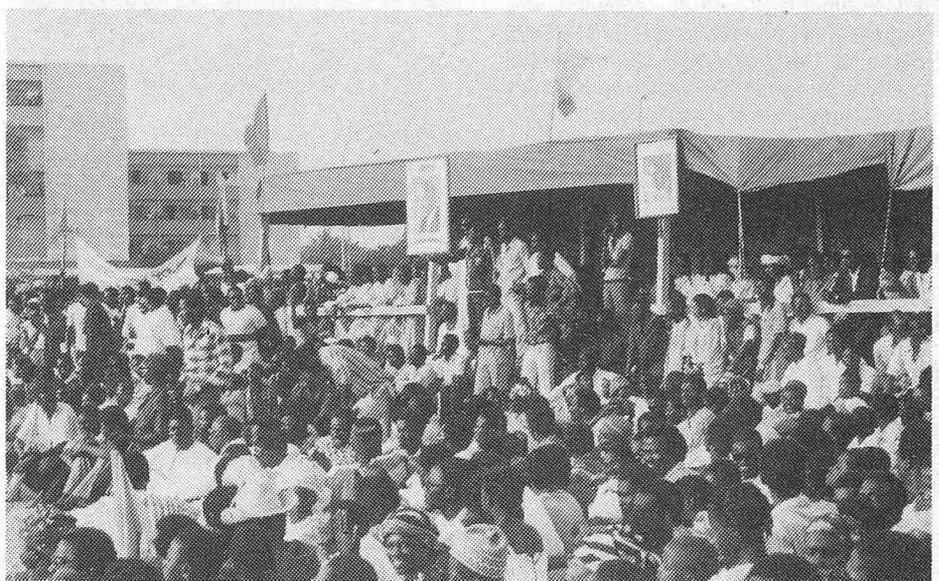
**ABDOULAYE WADE :** Tout d'abord, il faut bien comprendre qu'au lendemain des élections scandaleuses de 1983, le PDS, comme dix autres partis d'opposition, avait décidé de ne pas reconnaître le nouveau pouvoir, et de ne plus participer à des élections en l'absence de garanties d'impartialité. Mais pour sortir de cette situation négative, j'ai écrit au Président pour demander un certain nombre de réformes. Il est important, avant tout, de noter qu'à l'époque de Senghor, le code électoral, bien qu'imparfait, donnait satisfaction dans une large mesure. Or, dès le mois d'avril 1981 (Senghor est parti le 3 décembre 1980) A. Diouf a entamé une procédure de modification du code électoral.

Sur plusieurs points :

- Suppression du droit de l'opposition à être membre du bureau de vote, remplacé par les dispositions donnant au Préfet le droit de nommer le président du bureau de vote, les secrétaires, les assesseurs, autrement dit, ce sont des fonctionnaires désignés par les responsables locaux du PS.

- Présence seulement d'un observateur de l'opposition qui ne peut formuler ses observations sur le bon déroulement du scrutin qu'en fin de scrutin. On ne peut matériellement faire la preuve de fraudes selon le code des obligations.

- Disposition mettant les forces de l'ordre et l'armée à la disposition du



président du bureau de vote, qui peut faire expulser sur un geste, l'observateur de l'opposition.

- Disposition permettant à n'importe qui de voter, puisqu'il est interdit d'exiger une pièce d'identité. La distribution des cartes d'électeurs se faisant dans la confusion en période électorale, on retient les cartes des militants de l'opposition, pour les distribuer à des gens acquis au PS.

*A ce propos, on a déclaré que vous proposiez d'envoyer les cartes d'électeurs aux partis et non aux électeurs ?*

- C'est faux. Je défie le ministre de l'information, ou le gouvernement de sortir un seul document émanant de moi ou du PDS, dans lequel j'ai fait une telle proposition. Nous avons simplement demandé que chaque électeur ait sa carte avant l'ouverture de la campagne électorale. Cela fait 10 ans que nous formulons cette exigence, car c'est sur la

rétenion des cartes que nos adversaires se fondent pour pouvoir truquer les élections. Le principe en vertu duquel, les pièces d'identité ne sont pas exigées, est scandaleux, car l'article L 50 de l'ancien code électoral exigeait, comme dans tous les pays du monde que l'électeur fasse la preuve de son identité avant de voter. J'ai écrit une lettre officielle au Président de la République pour lui exposer point par point nos exigences.

En 1983, nous avons découvert une note confidentielle émanant du Ministre de l'Intérieur, envoyée à tous les Préfets, leur demandant de ne pas exiger de pièces d'identité. Nous avons dénoncé ce scandale. En réplique, la Cour Suprême fit une déclaration selon laquelle l'interprétation du code électoral ne permettait pas d'exiger la production de pièces d'identité. J'ajoute que si le dépouillement des scrutins est public, on ne publie pas les résultats ! Il n'y a donc

aucun contrôle possible des procès-verbaux de vote. En outre, il faut savoir que les élections sont décidées d'avance, un quota artificiel étant attribué à chaque parti.

*Pour résoudre la crise économique, ne pensez vous pas que tous les partis politiques, opposition comprise, devraient se mobiliser dans une union sacrée ?*

- C'est ma conviction. C'est pourquoi j'avais accepté de répondre à l'appel de Diouf en juillet 1983, malgré le truquage des élections de 1983.

Nous avons arrêté un certain nombre de principes afin de parvenir à la formation d'un gouvernement d'union nationale pour sortir le pays du marasme. Tout d'abord les députés PDS rejoignaient l'Assemblée que nous avons boycottée, ensuite nous laissons à Diouf le temps d'organiser un Congrès afin de mieux contrôler son parti et imposer ses décisions, et arriver à un gouvernement d'union nationale. Pendant ce temps, le gouvernement a tenté de débaucher des responsables de notre parti tels Mr Fara Ndiaye et Sérigne Diop. Quand je l'ai appris, j'ai immédiatement arrêté les négociations.

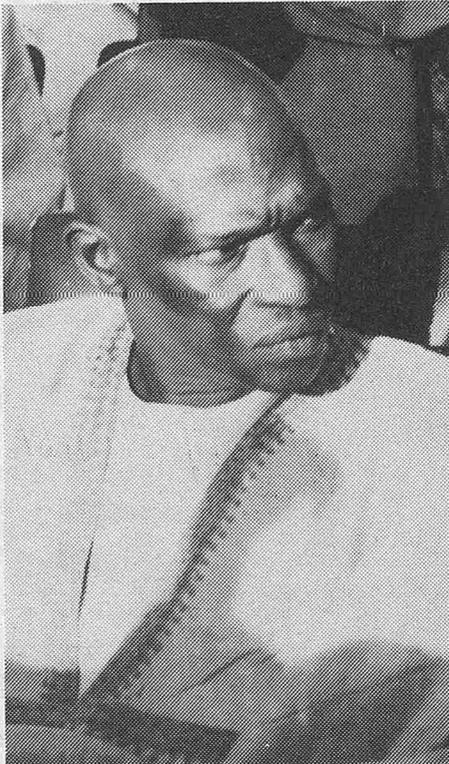
*Dans une déclaration faite à un confrère, vous critiquez le deuxième plan de redressement économique opéré le 19 août 1983. Pourtant le ministre de l'information dit que vous lui aviez déclaré approuver les décisions prises par le Président Diouf.*

- On ne peut assumer la responsabilité des affaires du pays en donnant comme preuve « tel m'a dit que... ». Lorsque je donne mon accord au Président de la République pour appuyer son plan il doit le dire publiquement ou moi-même je dois le déclarer. Or ni le président, ni moi-même, nous n'avons fait mention d'un quelconque accord. Au contraire, dès que je suis sorti de mon entretien avec le Chef de l'Etat, j'ai attaqué le plan. Je n'ai jamais donné mon accord à ce plan pour la simple raison que j'avais dénoncé à l'époque les dispositions iniques qui pénalisaient les catégories sociales les plus défavorisées, notamment les paysans. Les déclarations du ministre de l'information sont fallacieuses.

*Pourtant maints observateurs soulignent l'honnêteté du Président A. Diouf et déclarent qu'on ne lui a pas laissé le temps de faire ses preuves.*

- Le problème ne se pose pas en terme d'honnêteté personnelle, bien que ce soit important, mais réside dans la capacité chez un homme d'Etat à diriger un pays. Or, Abdou Diouf s'est révélé depuis 1983 incapable de diriger le Sénégal. Il a échoué sur le plan politique et sur le plan économique en dépit des moyens considérables dont il a disposé pour opérer le redressement.

Si A. Diouf avait été élu à 84% comme il le prétend, il n'aurait pas besoin de l'opposition et de ses propositions. Dans une démocratie, on n'a pas besoin de diriger un pays avec 100% des voix. En réalité Abdou Diouf est minoritaire dans le pays. Aujourd'hui l'opposition que je représente, refuse absolument de collaborer directement ou indirectement avec le pouvoir ! Nous avons été le seul parti de l'opposition à avoir répondu à son appel. Il a essayé de nous tromper et nous en avons tiré les leçons.



*Des affrontements au sein du PS qui se soldent par quatre morts à Bignona et Kaffrine, un pugilat au sein du Bureau politique du PS qui se termine par la destitution du Ministre des Affaires Etrangères, tout ceci dans un contexte de crise économique assez grave... Tout va donc très mal aujourd'hui au Sénégal ?*

- En effet, et ce que vous venez d'évoquer n'est que l'aspect superficiel d'un mal plus profond : il y aurait plus de morts, de nombreux blessés ; le journal « Le Politicien » fait état de dizaines de morts et, selon nos informations, cette évaluation serait plus lourde, notamment à Bignona, à Siginchor et surtout à Kaffrine où la voiture du ministre du tourisme et la mairie ont été incendiées. On fait même état de morts dans les rangs des forces de l'ordre. L'essentiel est de chercher la cause d'une telle situation.

On peut, me semble-t-il faire deux observations :

- Le manque de démocratie dans les rapports entre le PS, son gouvernement et l'opposition, et également la lutte de

tendance pour le contrôle du PS, animée d'une part par ceux que l'on considère comme des tenants du Senghorisme qui se considèrent comme des socialistes authentiques et, d'autre part, des éléments de l'actuel Président de la République, Abdou Diouf. Pour illustrer mon propos, je vous rappellerai qu'en janvier 1984, au cours du Congrès du PS, A. Diouf a tenté de se débarrasser des barons de la « tendance Senghoriste » lors du renouvellement des instances du parti, il s'agissait dans un second temps de se débarrasser des éléments qui sont à la base. On affirme que Moustapha Niasse, en raison de la position clé qu'il occupait dans le PS en tant que secrétaire politique chargé des renouvellements, avait profité de cette situation pour mettre en selle des éléments senghoristes comme Mar Diop à Bargny, Jacques M'baye Diop à Rufisque. Au fond c'est ça qu'on lui reproche. On lui a tendu un piège. En vérité, le PS est rongé par le manque de démocratie ; c'est pourquoi, aujourd'hui, des tendances du PS, dans 27 coordinations sur 46, cherchent à contacter le PDS pour adhérer. Si je me réfère au compte-rendu du Bureau politique du PS, les renouvellements n'ont porté que sur 22 coordinations sur 46. Dans les autres, il y a eu des colmatages, des compromis.

Ces compromis donnent-ils satisfactions aux deux tendances du PS ?

Certainement pas, dans la mesure où ces tendances nous ont envoyé des délégués afin d'adhérer au PDS. Les rangs de notre parti sont ouverts à tous, mais en raison de la proximité des élections, nous leur avons demandé de manifester leur sincérité en s'abstenant de participer aux élections, comme le PDS l'a dit, et ensuite, nous discuterons des modalités d'intégration.

Vous avez évoqué tout à l'heure la crise. Il y a une crise économique et politique. Politique, car malgré ses 84%, A. Diouf n'a pas pu diriger le Sénégal... étant minoritaire : rappelons que nous avons été victimes d'une véritable mascarade électorale.

*Beaucoup d'observateurs craignent que l'armée ne soit tentée de s'immiscer dans les affaires politiques.*

- On m'a souvent accusé de solliciter l'armée. Cela fait dix ans que nous luttons pour que notre parti accède au pouvoir. Ce n'est pas au moment où nous considérons que nous pouvons gagner les élections, si elles se déroulent honnêtement, que nous allons solliciter l'armée. Cela est parfaitement stupide. Je ne peux pas souhaiter l'arrivée de l'armée au pouvoir. Toutefois, à ceux qui prétendent que l'armée ne doit pas intervenir dans le champ politique, je répondrai qu'ils méconnaissent la réalité politique du Sénégal : le système du

truquage électoral au Sénégal repose sur l'utilisation de l'armée malgré elle. Dans le Sine Saloum, on avait expulsé tous les observateurs ; les militaires n'ont jamais été d'accord pour le faire.

Je ne souhaite donc pas que l'armée prenne le pouvoir bien que le pouvoir utilise l'armée dans ses fraudes électorales. Mais, si d'aventure, l'armée prenait le pouvoir, je ne me dresserais pas systématiquement contre elle. Les militaires sont des sénégalais. Si le pouvoir ne parvient pas à assurer la paix sociale dans le pays et à réaliser l'harmonie entre les familles politiques, je ne peux pas, à priori, être hostile à un changement qui mettrait fin à cette situation catastrophique dont il est responsable. Quiconque détient le pouvoir au Sénégal dans des conditions normales, que ce soit Abdou Diouf ou un autre, et fait appel à ma compétence, je serai prêt à lui apporter ma contribution.

*N'est-ce pas grave ce que vous dites là ? Tout le monde sait que lorsque les militaires arrivent soi-disant pour redresser la situation, ils finissent par s'installer ?*

- Si l'armée arrivait au pouvoir au Sénégal, ce ne serait pas de la faute du PDS mais de l'actuel pouvoir qui ne respecte pas les règles démocratiques.

*Vous dites qu'il y a une vacance du pouvoir et qu'en réalité le véritable maître est Jean Collin.*

- Sur ce problème, je voudrais être clair. Pendant dix ans, je n'ai jamais attaqué Jean Collin. Mais quand je constate que le Président se décharge sur Jean Collin, je le combats au même titre que Abdou Diouf et le PS, mais jamais je ne le combattrai à cause de sa couleur de peau. D'une façon générale, je combats le système dans lequel se trouvent Abdou Diouf et Jean Collin.

Jean Collin, aujourd'hui exerce les fonctions d'un Super Premier Ministre. Je me pose des questions pour savoir pourquoi le Président ne le nomme pas Premier Ministre alors même que le Ministre de l'Information déclare qu'il est l'élément le plus compétent du PS.

*Justement le Ministre de l'Information vous accuse de n'avoir pas participé, vous et les membres du PDS, à l'effort de solidarité en faveur du monde rural.*

- Il y eut une loi de solidarité en faveur du monde rural puis une contribution volontaire en sa faveur. Nous avons remarqué, qu'en 1983 le gouvernement utilisait l'aide extérieure pour sa campagne électorale. J'ai dénoncé cet état de fait à la TV. Nous savions qu'à l'approche des élections municipales le gouvernement distribuait des vivres. Nous avons demandé au Comité qui supervisait cette campagne d'y associer les partis, car rien n'est plus mobilisateur qu'un parti. Qu'est-ce qui empêchait le gouvernement d'y associer

les partis alors que des syndicats et des comités de quartiers y étaient représentés. Le gouvernement craignait le contrôle des partis politiques sur l'utilisation de cette aide. Au contraire, il a mis en place des comités fantômes. Les fonds collectés, non seulement n'ont pas atteint le chiffre escompté de trois milliards, mais le montant s'est révélé dérisoire par rapport aux besoins.

*Face à la situation qui prévaut actuellement, que va faire votre parti ?*

- Nous allons entamer une campagne pour expliquer notre absence aux élections municipales et exposer nos solutions pour sauver le pays.

*Pourquoi n'y a-t-il pas une coordination des partis de l'opposition ?*

- Vous savez, il n'est pas aisé de coordonner 14 partis qui ont des perspectives politiques différentes, surtout quand interviennent des problèmes d'idéologie. Mais je peux vous rassurer en vous disant que les partis politiques que le PDS considère comme partis significatifs de l'opposition sont en train de se concerter, et nous parviendrons bientôt à quelque chose.

*interview réalisé par  
Macodou Ndiaye  
et Birame Ndiaye*



**1<sup>er</sup> novembre 54**

**IL Y A TRENTE ANS  
LA GUERRE  
D'ALGERIE**

**La semaine  
prochaine dans  
TEMOIGNAGE  
CHRETIEN**

**L'AN 30  
DES  
ALGERIENS**

**SPECIAL « TC » N° 2103**  
En vente chez les  
marchands de journaux  
11 F

# LA FAIM ET LES MOYENS

Driss El Yazami Khammar

Sahel, sécheresse, famine, ces termes et bien d'autres évoquant les drames du tiers-monde sont souvent revenus à la une des médias, tout au long de ce mois d'octobre. En effet, le 16, on célébrait la journée mondiale de l'alimentation, le 23 est depuis quelques années la journée du tiers-monde à l'école et enfin le 28, une caravane de camions s'est embarquée à destination de Nouahabidou pour réaliser l'opération « sahel 84 : les camions de l'espoir ».

Le 21 septembre, FR3 et la radio périphérique RTL lançaient cette opération dont le but était de collecter grâce aux routiers - encore plus sympas - 10 millions de francs, pour financer l'achat et l'acheminement vers les pays du Sahel de tablettes protéinées. Couronnée de succès (la collecte a rapporté le double de la somme prévue), l'opération a fait rebondir le débat sur l'aide alimentaire. Suffit-il, se demandait on, de faire parvenir chaque fois qu'il y a urgence, une aide ponctuelle, ou faut-il plutôt donner aux paysans des régions sinistrées les moyens de s'organiser et de prendre en charge leur développement ?

« Attention, disent les tenants de cette dernière option, qui se battent depuis des années dans les diverses ONG, il ne s'agit pas de verser dans la facilité et la bonne conscience, et renforcer l'idée que c'est le Nord qui va sauver le Sud à coups d'opérations spectaculaires. L'essentiel est de coopérer avec ceux et celles qui sont déjà en train d'imaginer et de réaliser leurs propres opérations, modestes peut-être mais qui tiennent compte des besoins réels des populations de leurs traditions culturelles, alimentaires, de leur savoir-faire ancestral... Bref, le développement est une affaire de tous les jours et une question de dignité aussi. »

Le CCFD, Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement, qui intervient au Sahel depuis 1973, année de la grande sécheresse, et soutient plus de 500 projets dans le monde, énumère dans un numéro spécial de Faim-Développement quelques une de ces expériences. Dans le sud-ouest du Tchad, des villageois mènent une action de reboisement pour lutter contre la désertification : 250 000 arbres doivent



être plantés en un an ; au nord d'Agadès, au Niger, des Touaregs ont créé une école unique au monde : 229 élèves apprennent à lire et à écrire le matin, et à cultiver l'après-midi ; dans la région de Kayes, au Mali, on recherche de l'eau et on creuse des puits pour irriguer...

« L'urgence ce n'est pas l'action qui ne dure qu'un temps, mais une action à long terme », conclut le CCFD qui souhaite que « les grosses » opérations puissent s'articuler avec les projets déjà existants. Juste, disent certaines personnalités impliquées dans Sahel 84, comme le cardinal Lustiger, mais dans certains cas la

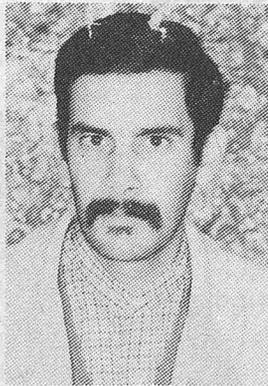
faim n'attend pas. Pour apprendre à pêcher à quelqu'un, il ne faut pas qu'il soit agonisant. Ce débat, déjà ancien (rappelons nous la polémique qui a entouré les initiatives du député radical italien Marco Pannella il y a deux ans) a, en vérité peu touché ceux qui avaient promotionné l'opération. FR3 et RTL ont « bichonné » leur image de marque et les sociétés de camions qui avaient offert les véhicules de l'opération, les ont exposés au dernier salon de l'automobile, histoire de donner un petit coup de pouce à l'indice des ventes. Car il n'y a pas que le Sahel qui souffre de la crise, l'industrie automobile aussi.

# MAROC

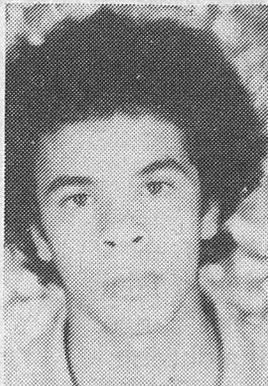
## AVEC LES GREVISTES DE MARRAKECH



EL ATROUZE



HAJJ OTHMAN



EDDRIDI MOULAY



AHARAT HASSAN



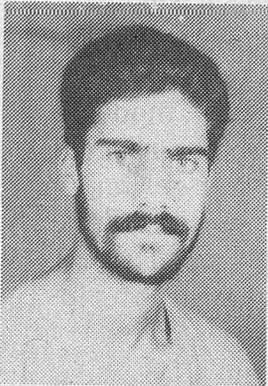
BELBERK MOHAMED



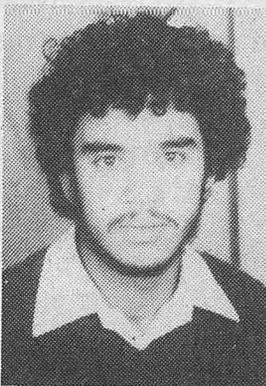
MANDABES RACHID



BENYOUB JAMAL



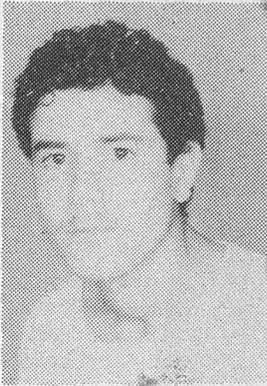
SKITI KAMAL



EL ANSARI IBRAHIM



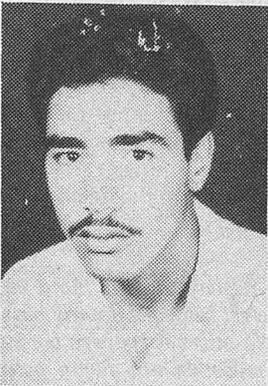
EL IDRISSE MY RACHID



EL MOUHADDAR



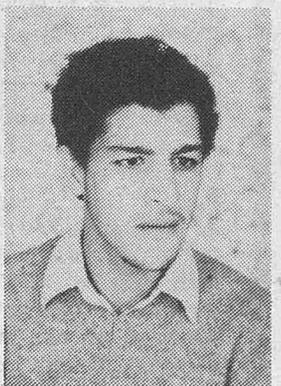
EL MOUHIMA



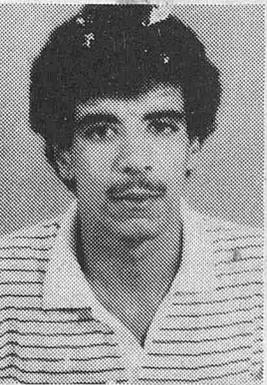
AL KABNANI AHMED



EL BOUZIANI AHMED



KARANSI



BIKARI ABDELKRIM



NARIDAH KHALED



EL MASRIOUI

Solidarité avec les familles des prisonniers grévistes de la faim.

Comité de soutien aux grévistes de la faim :  
2 rue de la Durance 75012.  
Pour tous renseignements : 337.85.42.

ASDHOM : chez M. Gilmann  
11 bis, rue Lunain 75014

## DANSE

# AHMED TIDJANE CISSE L'AFRICAIN

Interview et photos de  
Birame N'diaye

Lycéen emprisonné sous Sékou Toure,  
manutentionnaire en France,  
il réussit à obtenir  
son doctorat en droit.  
Il a troqué contre la robe  
le juste-au-corps du danseur qui,  
du gagne-pain pour lui est devenu une passion.

Ahmed Tidjane, modeste,  
n'emprunte pas le look du branché.  
Ala veille de rentrer en Guinée,  
après vingt ans d'exil,  
Sans Frontière l'a rencontré  
pour en savoir un peu plus.

*SANS FRONTIERE : Dans tes poèmes, le thème de la mère revient souvent. Est-ce propre aux poètes africains ou est-ce un rapport personnel ?*

A. TIDJANE CISSE : Je pense que ce sont des motivations en ce qui concerne la poésie et l'immigration. La deuxième raison est que j'ai perdu ma mère en Guinée, pendant que j'étais ici et j'ai beaucoup souffert, ce qui fait que les deux images, la conjonction de ces deux faits, la terre ou mère patrie, et puis la mère, personne que j'ai perdue a provoqué en moi une sorte de retour constant de l'affection filiale.

*D'un autre côté, à Paris, tu es un peu le patriarche de la famille guinéenne en exil...*

C'est parce qu'on a dirigé un ballet de trente personnes, qu'on se retrouve à la tête d'une grande responsabilité. Et comme les Africains aiment avoir un Papa, je me suis laissé entraîner dans ce dédale. Par exemple venir en aide pour des problèmes pratiques (carte de séjour, logement, etc) à de nombreuses personnes. Mais je pense que c'était une erreur. Il aurait fallu

leur apprendre au départ que la solidarité familiale et parentale qui existe en Afrique, même si elle existe ici, n'a pas les mêmes implications. Elle a un contenu beaucoup plus faible, puisqu'on est dans une société où la solitude domine tous les rapports entre individus. Je le regrette d'autant plus qu'aujourd'hui j'ai décidé de rentrer en Guinée.

*Une autre famille, dont tu ne parles pas, c'est celle qui depuis plus de quinze ans t'a suivi à travers tes stages et tes cours. Est-ce une façon pour toi d'occulter le désarroi causé par ton départ ?*

Actuellement je conseille à ceux qui veulent m'engager pour des stages de prendre des jeunes, parce que je dois partir et parce que je ne suis pas irremplaçable. Ma foi, il ne faut pas s'enfermer dans cette galère qui fait qu'un individu accapare sur le plan culturel ou sur d'autres plans toute l'attention des gens à tel point qu'il se croit immortel. Je pense que la création artistique est faite de complémentarité et non pas de gens qui s'imposent et qui



font qu'on ne jure que par eux. Quand les époques changent, les hommes changent.

*Donc, tu vas te consacrer un peu plus au théâtre africain ?*

-C'est un faux débat cette histoire de théâtre africain, je pense que le théâtre et la vie se confondent ; je ne sais plus qui disait que « la vie n'est qu'un immense théâtre ». A ce niveau de définition, on ne peut dire que le théâtre soit asiatique, occidental ou africain. L'africain a cette chance, non seulement il y a la parole mais il y a la sensation que l'on peut faire passer par le mouvement corporel et donc, il est mieux armé que l'occidental qui, à un moment donné, a mis son corps dans un carcan. Je compte bien utiliser non seulement l'aspect du théâtre à l'italienne, la déclamation des choses, mais surtout cet aspect du théâtre qui fait que l'on peut dialoguer, faire passer des choses sans un seul mot, rien que par l'expression du visage, des yeux, rien que par les mouvements du corps, c'est à dire par la danse.

*Mais comment promouvoir cette forme de théâtre ?*

-Il y a d'abord l'urgence de faire prendre conscience aux gens de mon continent de la nécessité que l'homme ne vit pas que de pain. Quand on fera comprendre aux africains que leur identité culturelle est la chose la plus importante et que ce n'est qu'après que l'on peut exister en tant qu'homme, s'ils répondent à cette nécessité, je pense que la diffusion culturelle sera un jeu d'enfants dès lors que le consensus sur l'identité culturelle sera fait.

*Ton retour en Guinée se fera-t-il sans douleur ?*

-Ce n'est pas dramatique, puisque j'ai toujours rêvé de retourner dans mon pays. Si l'occasion m'est donnée, ce bonheur-là est beaucoup plus grand, beaucoup plus soutenable que l'angoisse de ne pas retourner dans son pays. Je le souligne parce que l'on ne gomme pas vingt ans de sa vie. Il est certain que ça va agir sur ma façon de vivre.

*Je me suis laissé dire que le nouveau gouvernement guinéen avait choisi ta pièce pour être représentée par la troupe nationale. Se ferait-il que tu sois officiellement sollicité ?*

C'est possible. De toutes façons, en dehors de cette pièce, j'avais décidé de rentrer en Guinée. Particulièrement

parce que depuis vingt ans que je suis en France, le rêve que j'ai toujours caressé était de rentrer dans mon pays et faire autre chose. Culturellement, je me suis maintenu ici, et au dessus des eaux, je n'ai pas été englouti. Des réalités nouvelles se sont produites en Guinée. Il est possible que le gouvernement actuel ait besoin de moi, mais j'ai des obligations morales, des obligations artistiques en France. J'ai vécu dans ce pays vingt ans, j'ai des obligations avec les gens qui m'ont suivi, qui ont aimé ce que je faisais, qui m'ont amené à créer cela, parce que tout seul dans une tour d'ivoire, je n'aurais pas pu faire ça. C'est parce que le chanteur, le danseur, le musicien a en face de lui des gens qui reflètent un peu sa vision du monde, qu'il peut se

corriger en fonction des réactions, des motivations et qu'il crée à nouveau. Il serait vraiment malhonnête de partir comme ça et dire : « tchao, je m'en vais chez moi ». Chez moi, c'est quoi ? Ce sont les gens qui ont fait que Cissé aujourd'hui est Cissé, ce n'est pas la Guinée. La Guinée m'a vu naître. Je suis parti de là-bas pour des problèmes politique, mais l'artiste c'est la France qui l'a faite. Et quand je dis la France, ce sont les gens qui sont venus avec moi, qui ont cru en moi, qui m'ont dit « vas-y c'est beau ce que tu fais ». Ce sont ces gens là qui ont fait Cissé. Et si je reste encore un an, c'est exclusivement à cause d'eux, en espérant comme je ne suis pas irremplaçable que d'autres artistes viendront suppléer le manque créé par le départ de Cissé.

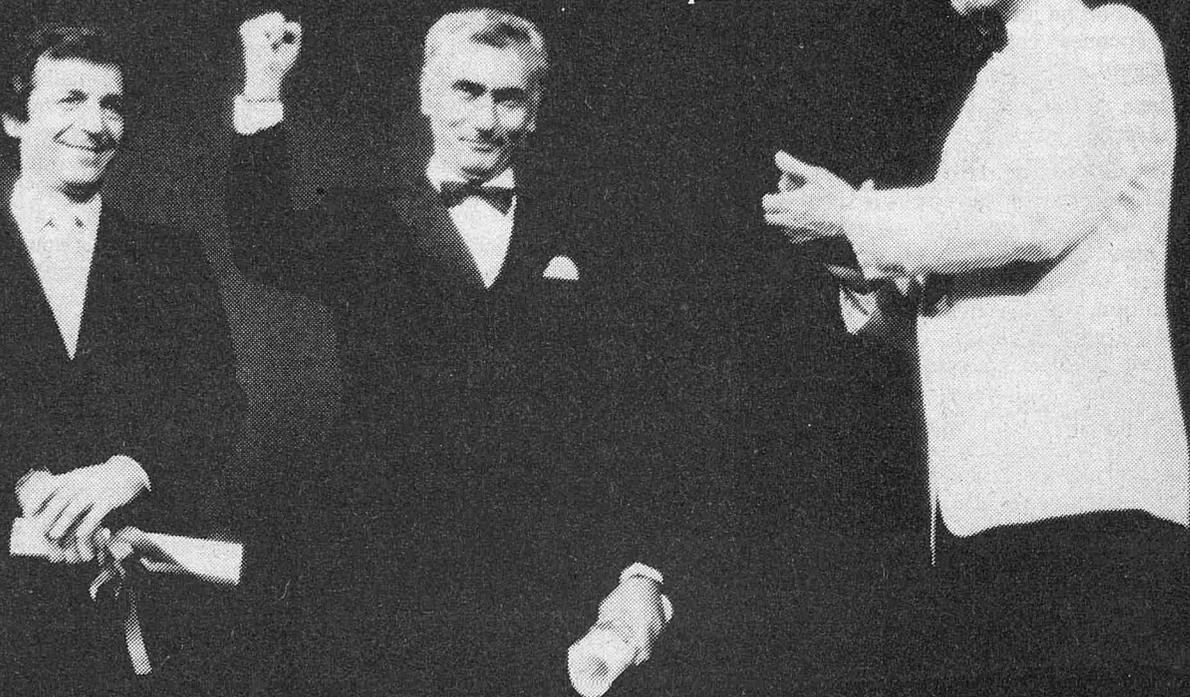


« Jaune soufre, jaune safran, jaune or  
la fièvre peut être jaune  
une couleur qui se respecte est jaune  
le jaune d'œuf fut le commencement  
mais le respect d'une couleur ne s'impose que quand  
le péril devient jaune. »

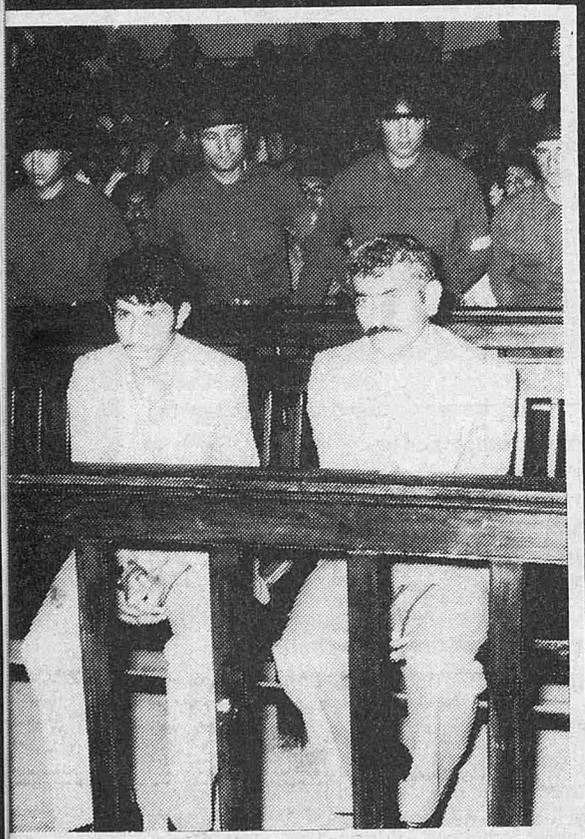
Extrait du poème « Des couleurs et des Ombres »  
du recueil « Pollen et pleurs » de Ahmed Tidjani Cissé

du même auteur :  
Maudit soit Cham - théâtre ( Nubia, Paris 1982 )  
Simo Farey - disque et musicassette ( Nubia, Paris 1983 )  
Quand les graines éclosent - poésie ( Nubia, Paris 1984 )

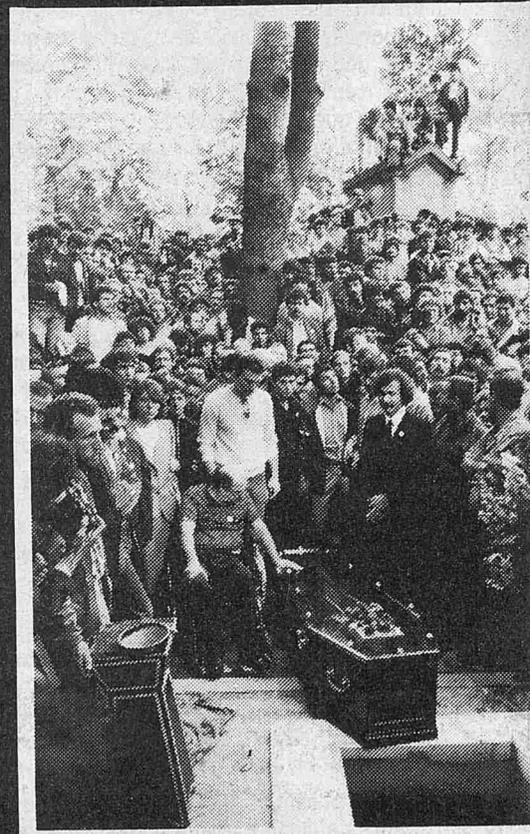
*Après la prison la consécration.  
Le gotha de Cannes découvre  
non seulement un militant  
mais aussi un cinéaste de génie.  
Il est consacré  
Palme d'or du festival  
pour son film « Yol ».*

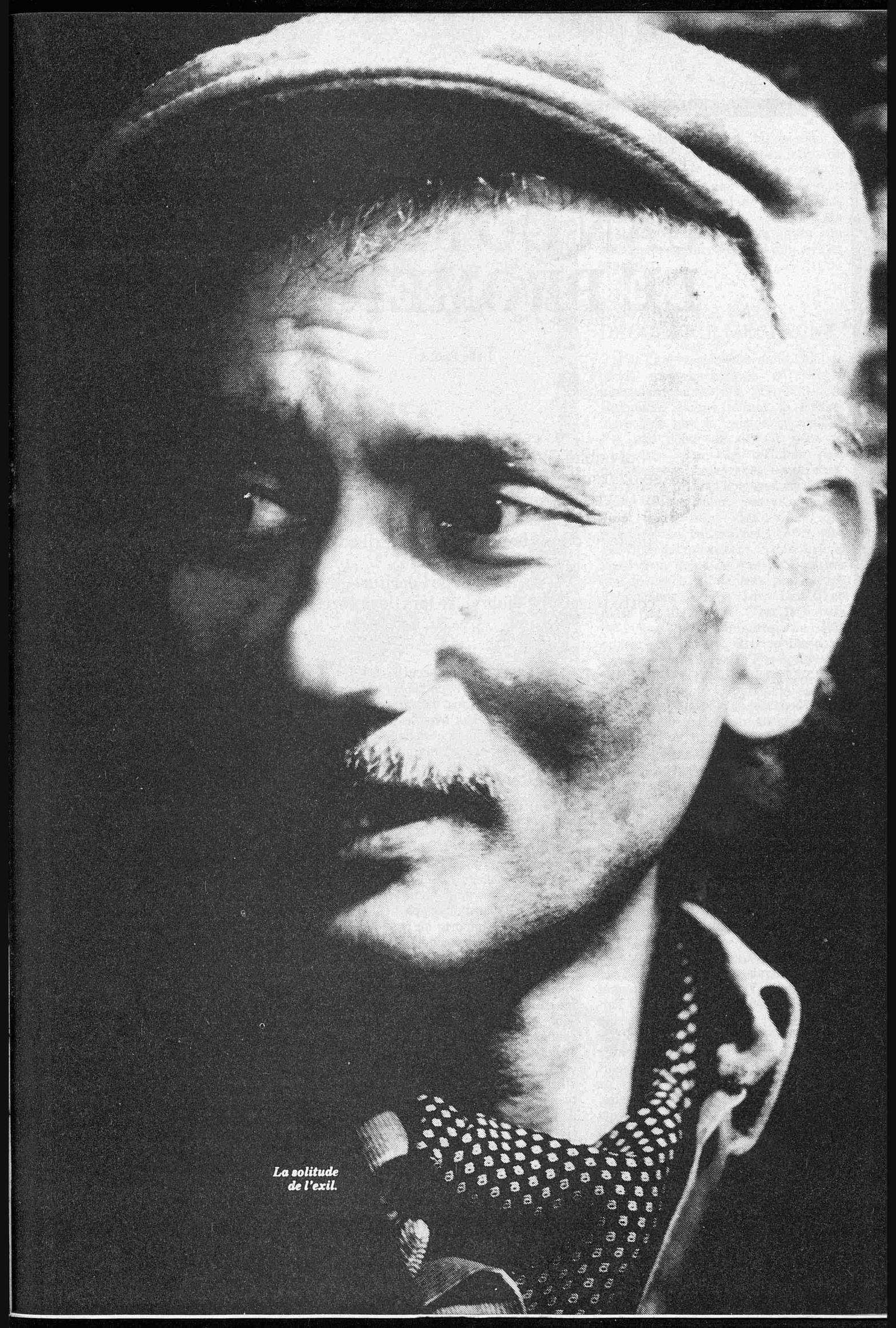


## HOMMAGE A YILMAZ GUNEY



*Né en 1931 à Siverele  
dans le Kurdistan.  
1966 : Les loups affamés  
1970 : L'espoir.  
1975 : Surement un jour  
La permission.  
1978 : Le troupeau.  
1979 : L'ennemi.  
1980 : La fête.  
1982 : Yol.  
1983 : Le mur.*





*La solitude  
de l'exil.*

# JUAN GOYTISOLO : LE PROMENEUR

Leïla Sebbar

C'est avec Juan Goytisoló  
qui publie Chroniques Sarrasines cet automne,  
que se poursuit dans Sans Frontière, la chronique de l'exil.  
Juan Goytisoló, écrivain espagnol en langue espagnole,  
exilé à Paris depuis plus de vingt cinq ans,  
parle ici de ses bonheurs dans l'exil cosmopolite,  
urbain, métis.  
Il parle aussi de l'écriture,  
cette terre qui le fait vivre loin de la terre natale.

## JE SUIS UN PROMENEUR

A 15 ans je savais que je partirais. Ma mère a été tuée à Barcelone pendant la guerre civile ; mon père est allé en prison. Très tôt, j'ai réfléchi sur la société espagnole. Dès que j'ai pu je suis parti. Rien ne me retenait à ce pays. J'ai commencé à publier très jeune en Espagne. C'est devenu très vite impossible. J'ai été traduit en français et je suis venu ici où j'ai connu Monique Lange en 1957. C'est le quartier où j'habite, le Sentier, qui me convient le mieux, j'en suis persuadé aujourd'hui. C'est un quartier où les Français ne sont qu'un groupe humain parmi d'autres, entre la République, les Halles, la Gare de Nord. Il y a eu des Portugais, des Espagnols, des Arabes, des Yougoslaves, maintenant on rencontre des Pakistanais, des Turcs, des Asiatiques... J'aime beaucoup ces mélanges. Je me lève très tôt le matin, j'écris et l'après-midi souvent je me promène. Je suis un promeneur. Pour moi la modernité dans l'art ne vient pas des chapelles, des conciles, des colloques mais de ces mouvements dans une ville. J'aime les villes. Il y a trois sortes d'exilés : les uns quittent le pays et restent attachés au pays natal en mettant entre parenthèses la vie dans le pays d'accueil ; les autres

s'adaptent au pays d'accueil ; les derniers, auxquels j'appartiens, coupent les liens avec le pays d'origine sans en créer de nouveaux avec le pays d'accueil. Je suis dehors et dedans. J'ai un regard périphérique, marginal sur les différentes sociétés, les différentes cultures. C'est important pour un écrivain.

## J'AIME LES VILLES BÂTARDES

Pour travailler j'ai cette chambre où j'ai ce qu'il me faut pour écrire, pas plus. Je n'ai pas d'objets particulier. Je peux écrire n'importe où quand je me sens bien. A Marrakech j'ai une maison où j'aime écrire, mais les chambres d'hôtel des pays du Moyen-Orient, des villes, les chambres les plus bizarres me conviennent aussi. Il faut que je me sente bien avec le pays, la ville, les personnes.

Je déteste la campagne. Je ne peux pas écrire à la campagne. Je préfère les villes, le bruit, les villes même violentes. Le chant d'un oiseau m'empêche de travailler. Je suis un animal urbain. Dans une ville, je peux marcher des kilomètres sans fatigue ; à la campagne au bout d'une centaine de mètres, je suis exténué.

Depuis la mort de Franco, je ne suis

plus un exilé politique mais il est mort trop tard pour moi. J'avais souhaité sa mort longtemps avant. J'étais trop éloigné de l'Espagne pour que sa mort me touche. Je n'irai pas vivre en Espagne. J'y vais pour des conférences. Je préfère Paris, New-York, Marrakech. Je n'ai pas d'intérêt pour des cultures compactes, fermées. Je ne pourrais pas vivre dans une ville trop française ou trop américaine. J'aime les villes bâtardes, métisses. Le Caire, Marrakech, Istanbul ne sont pas cosmopolites mais elles sont tellement différentes que l'identification est impossible. A Marrakech je vis au cœur de la ville dans un milieu arabe. Je parle l'arabe dialectal et j'écris en espagnol. En arabe j'écris des lettres avec une telle joie...Changer de calligraphie m'enchanté.

## L'EXIL M'A RAPPROCHE DE MA LANGUE MATERNELLE:

J'écris en Espagnol. Mes livres je ne peux les écrire qu'en espagnol. C'est l'exil, loin de mon pays natal, qui m'a rapproché de ma langue maternelle. C'est en exil que j'ai appris à aimer et à connaître assez l'espagnol pour rendre cette langue différente de celle que j'ai pu apprendre en Espagne. J'ai dû



conquérir un territoire nouveau. Je l'ai fait par un travail sur ma langue dans ma langue. Je n'ai pas été conditionné par les lois de la Tribu Nationale, je me suis senti plus indépendant. J'ai vu ma propre culture à la lumière d'autres cultures et j'ai beaucoup appris. La langue anglaise, la langue française, la langue arabe m'ont garanti une liberté. Je pense que la culture aujourd'hui ne peut pas être nationale. C'est ça la modernité.

En Espagne j'écrivais dans le langage de la société et du régime que je critiquais. J'ai compris avec l'exil que cet éloignement radical de la langue espagnole traditionnelle allait

m'obliger à changer ma langue. Je me suis ainsi inventé un territoire d'écriture particulier ce que je n'aurais pas eu le courage de faire si j'étais resté en Espagne. Je peux transmettre une langue différente de celle que j'ai reçue. J'ai gagné quelques mètres de terre, comme le dit Carlos Fuentes. La littérature pour moi c'est gagner quelques mètres sur la tradition. Je connais l'anglais et le français ce qui m'a permis de travailler à la traduction de mes livres dans ces deux langues. Il est plus facile de me traduire en anglais qu'en français, la langue anglaise est très souple, on la tire comme un chewingum elle ne se casse pas,

l'espagnol c'est pareil tandis que le français est raide. J'ai beaucoup de problèmes avec la structure de la langue française alors que la traductrice est remarquable. Le français n'est pas une langue poétique. Un poète français travaille avec un matériel trop dur. J'écrirai toujours en espagnol.

## L'ISLAM M'A FAIT DECOUVRIR L'ESPAGNE

J'ai l'impression que dans l'exil je perds mes caractères européens, paradoxalement. Je fréquente le Hammam. J'aime autant la cuisine marocaine que la cuisine espagnole. J'ai une sorte de dégoût pour le « hallouf ». J'ai des affinités particulièrement fortes avec les Arabes. Les tabous contre l'homosexualité sont moins graves qu'ici. Les villes où je dois vivre sont des villes qui m'intéressent culturellement et ce sont des villes qui m'excitent. Je me sens lié aussi d'un point de vue politique au monde arabe. Si je suis proche des Palestiniens comme Jean Genêt, ce n'est pas un hasard. C'est le monde islamique qui m'importe. Je suis agnostique, mais quand je parle de l'Islam c'est que l'Espagne est profondément liée à cette culture. Plus je connais l'Islam, mieux je connais l'Espagne. C'est en apprenant l'arabe que j'ai compris que la langue espagnole ne cesse de traduire des formules arabes dans les plus infimes détails de la vie quotidienne. Les Espagnols ne sont pas des Occidentaux comme les autres. Je n'ai jamais pensé à me convertir à l'Islam. L'Islam m'intéresse comme système de vie, c'est un code de conduite, de manières... Je ne suis pas allé au Pakistan ni en Afganistan, mais je suis sûr que je me sentirais aussitôt très proche d'eux, grâce à l'Islam... Bien sûr, la position de la femme fait problème. Mais je connais des femmes du monde arabe qui feront changer les choses.

Au fond, si j'avais vécu en Espagne, je ne suis pas sûr que j'aurais eu les possibilités que j'ai eues ici à Paris et ensuite ailleurs. Je m'aperçois que je ne cherche pas les Espagnols ici ; je parle espagnol avec quelques amis écrivains mais je préfère l'écrire. Je parle de plus en plus mal le français... D'ailleurs je ne parle pas beaucoup. Certains jours je me lève et je n'arrive pas à parler en français...

Propos de Juan Goytisolo  
recueillis par Leïla Sebbar.

LIVRE

# TOMBEZA DE RACHID MIMOUNI

Hadj Slimane Brahim

Une fillette de quinze ans violée par un inconnu ; c'est le premier drame dans une famille paysanne. Un enfant difforme et laid vient au monde, produit de ce viol, c'est la calamité qui s'abat sur cette famille. Celui qui portera et assumera le surnom de Tombeza grandira comme un cancer : haï et rejeté. Toutes les portes lui restent closes : affection et éducation parentales, amitiés, savoir et enseignement. Même la maison de Dieu lui est interdite. Marginal, il ne cotoiera que de semblables errants. Mauvaise plante, il poussera comme ces cactus qu'il aime tant : en dépit de tout. Du ghetto où le destine sa naissance a-morale il forgera un regard acerbe et impitoyable sur sa société.

Tombeza est d'abord le JE dans le roman. Ce JE dont Mimouni semble prendre la responsabilité en invitant tout lecteur à le faire. « *En tout état de cause, je partageais un sort commun... la batardise habitait chacun des hommes...* » ou plus loin « *...j'ai compris que vérité et mensonge n'avaient plus aucun sens que l'un et l'autre pouvaient aussi bien triompher qu'être récusés* ». Il ne croit pas si bien dire, Tombeza, lui qui, subissant l'exclusion et l'oppression, goûtera lui aussi aux places du pouvoir et de la richesse, avec l'opportunisme du bon élève. Mais chaque situation sera vécue par lui avec placidité, aigreur et dérision à la fois. Il est significatif que le jour où Tombeza, enfant bâtard sans origines, sera admis à la citoyenneté juridique (son inscription à l'état civil français), ce jour sera également pour lui un acte d'accession au pouvoir oppressif : il est nommé responsable d'un centre de regroupement pour la population indigène.

Ce roman qui commence dans un hôpital où Tombeza va être assassiné est construit dans un jeu d'incessants flashs-back, passant de la période



coloniale à celle de l'indépendance, et de digressions d'un personnage à un autre. Chaque personnage symbolise un comportement social et chaque situation donne lieu à une dénonciation sans complaisance (par ailleurs courageuse) d'une société où morale et conséquence sont des mots creux.

Ainsi, pan par pan, la société algérienne est mise à nu, laissant apparaître un délabrement des êtres et des choses dans un monde chaotique et inextricable et ne répondant à aucune logique. Ceux qui sont animés de volonté noble et d'idéaux semblent des Don Quichotte égarés. Comme ce professeur Meklat, chef d'un pavillon d'hôpital, militant nationaliste de la première heure, honnête et tenace,

refusant pouvoir et argent, cultivé et averti. Ce professeur travaillant sans relâche là où tout s'écroule autour de lui, tenant des discours à un auditoire indifférent (sauf Tombeza qui voit tout, entend tout, réverbère tout comme un prisme).

Dans Tombeza rien n'est épargné, chacun rendu responsable de l'état des choses. L'oppression et l'immoralité des uns a pour pendant la lâcheté (un terme qui revient souvent dans le roman) et la débandade des autres. Ce roman est bel et bien un cri d'alarme, un geste de nausée et de désespoir. « *Et si le mal pourrit ce pays entier, n'est-ce pas que nous sommes tous coupables sinon tous mauvais* ».

De telles considérations ne sont pas rares dans Tombeza, conférant à ce roman valeur de témoignage quasiment socio-politique. C'est certainement la force de celui-ci, mais également sa faiblesse ; soit une faible charge lyrique et romanesque. Il faut effectivement dire que Tombeza innove peu quant à l'écriture et puise peu aux sources de l'imaginaire.

Mais n'en demandons pas trop pour l'instant. Rachid Mimouni ouvre peut-être une brèche importante dans l'édifice de l'auto-censure et de la complaisance des écrivains algériens. Pour peu que les plumes se libèrent et Tombeza aura été une date importante.

Après « *Le fleuve détourné* » Mimouni confirme la valeur de son travail et apporte une bouffée d'air pure dans la littérature algérienne.

Tombeza est à lire avec de la considération mais sans démesure.

« Tombeza »  
de Rachid Mimouni roman  
Editions Laffont 69 francs



# L'IMMIGRATION ALGERIENNE EN FRANCE

Paru dans une première édition en 1976, ce livre devenu un classique reparaît dans une deuxième édition revue, augmentée et surtout confirmée par les derniers développements qu'a connus l'immigration ces dernières années.

L'immigration, et l'immigration algérienne en particulier comme le montrent les auteurs, a toujours une face cachée, dissimulée, masquée ; l'immigré dissimule l'émigré ou plutôt ils se masquent l'un et l'autre.

Beaucoup de travaux et de discours officiels de part et d'autre des rivages participent à ce simulacre et nous ne pouvons que souscrire à cette remarque des auteurs : *« exemplaire, l'immigration algérienne l'est aussi par la série d'illusions, simulations, dissimulations et simulacres qui sont au cœur de son engendrement et de sa perpétuation. Illusion de l'identité préservée qui s'estompe jusqu'à l'intégration. Dissimulation à tous les égards par les pays d'accueil comme par le pays d'origine... »*

Pour lever le voile qui masque cette perspective des causes premières de l'émigration, que seule l'histoire peut restituer, les auteurs entreprennent le cheminement du point de départ et de

Faroud Belkeddar

rupture ; source originelle de l'émigration : la colonisation et ses inexorables conséquences, la dépossession des terres dont fut victime la paysannerie algérienne. Car pour saisir l'ampleur des traumatismes qu'a subie la paysannerie algérienne et dont nous percevons les échos encore aujourd'hui dans l'immigration, les auteurs estiment, à juste titre, que *« le fait migratoire ne peut être considéré que du point de vue de la société d'accueil, la démarche doit être inversée, logiquement, chronologiquement... »*

La paupérisation, mouvement inexorable qui en deux ou trois décennies terrassa l'ensemble de la société, et *« la tribu, cadre de toute l'organisation sociale, et unité territoriale... »* démantelée, ce qui provoqua l'effondrement de l'économie paysanne. Le voile sur le décor - le vrai - de la tragédie enfin levé, l'ampleur des bouleversements et d'une de ses conséquences qui nous touchent directement, l'émigration, nous apparaissent clairement d'autant plus que nous découvrons que l'histoire de l'émigration c'est aussi et surtout celle des pays d'origine.

La partie historique en restituant la filiation - si on peut l'écrire-

émigré/immigré nous permet de mieux cerner les réalités complexes de l'immigration aujourd'hui.

Par une démarche rigoureuse et solidement documentée, les auteurs auscultent minutieusement cette *« micro-société autonome »* qu'est l'immigration algérienne en France et nous fournissent un tableau des différentes activités culturelles, associatives, médiatiques et sportives...

Le souci pédagogique qui a présidé à la rédaction de cet ouvrage du fait de la complexité de ce sujet, en rend la lecture aisée. Les spécialistes, les chercheurs ont certainement lu la première édition de ce livre et ne manqueront pas de lire la deuxième.

Mais je m'adresse surtout aux hommes de terrain comme moi, c'est ainsi qu'on nous qualifie - formateurs, animateurs, syndicalistes qui sommes confrontés, impliqués dans des actions où les relations sont souvent brouillées par le jeu des *« masques »* émigrés/immigrés : la lecture de ce livre nous est indispensable.

L'immigration algérienne en France  
Alain Gilette  
Abdelmalek Sayad Edition  
Entente Coll. Minorités

LIVRES

# PAR TRENTE SIX CHEMINS

Sadek Sellam

« *La profession, disait Paul Langevin, isole; la culture rapproche* ».

plus que les autres métiers car les hommes politiques ont tendance à s'enfermer dans une tour d'ivoire jalousement gardée, quitte à laisser percer quelques indiscretions calculées et destinées à soigner une image dans les contours sont tracés par des experts en communication, relayé par les médias qui accréditent cette image ou la déforment.

Michel Jobert n'est pas un homme politique comme les autres puisqu'il a pris le risque de faire des révélations sur son itinéraire, commençant par une enfance et une jeunesse au Maroc qui l'ont profondément marqué, d'une carrière de haut fonctionnaire sous la IV<sup>e</sup> République et des fonctions ministérielles sous la V<sup>e</sup>ème en publiant « *Mémoires d'avenir* » (1) et « *L'autre regard* » (2) au moment même où il « *esquissait l'esquisse* » du Mouvement des Démocrates.

C.L. Sulzberger, le célèbre portraitiste américain qui a publié de gros volumes d'anecdotes inspirées par la fréquentation des grands de ce monde, le décrit en décembre 1971, comme étant « *un homme de petite taille, mince, d'une cinquantaine d'années, intelligent, sensible, avec un grand sens de l'humour. Il a l'air las et admet que sa tâche (il était alors secrétaire général de l'Elysée. NDLR) est dure. Il ne va jamais à la campagne et il passe le dimanche, son seul jour de repos assis sur sa terrasse parisienne, en contemplant les arbres proches* ». Après 1974, il a refusé de participer au gouvernement et disposait donc de plus en plus de jours de repos. Vers 1975-76, il disait de lui-même qu'il était « *libre comme l'air* ». Il a pu contempler d'autres arbres à l'occasion de longues marches à travers les forêts de France qu'il connaissait déjà puisqu'il a été président de l'Office des Forêts.

Après sa démission du gouvernement Mauroy en mars 1983, il a beaucoup arpenté les chemins de grande randonnée des forêts de Fontainebleau, des Ardennes, d'Orléans, de la Sarthe, de la Drôme et de la Mamora de son pays natal. Dans son dernier livre intitulé « *Par trente six chemins* », le marcheur nous décrit les paysages et les visages rencontrés; il nous fait part des souvenirs parfois lointains que déclenche l'analogie des sensations; il nous livre enfin les réflexions que lui inspire la fréquentation de la faune, le cheptel aurait dit M.F. Garaud - politique. De vieux souliers datant de la dernière guerre lui rappellent les pentes du Mont Cassin dévalées en 1943 en compagnie de « *Djellali, Moha, Ali, Lahcen, Ben Ayed et tant d'autres* », déjà chaleureusement évoqués dans « *L'autre regard* ». Giscard qui s'est vanté d'avoir passé des mois dans « *un régiment de Musulmans d'Algérie* » et « *d'avoir vécu vraiment dans le milieu actuel des travailleurs immigrés en France* » (3), lorsqu'il s'est engagé vers la fin de la guerre dans « *l'armée de De Lattre* », n'a pas dû retenir autant de prénoms arabes. Ces souvenirs qui peuvent paraître lointains aux jeunes générations sont salutaires puisqu'ils ne sont pas sans rapport avec le toujours actuel débat sur les travailleurs immigrés. Michel Jobert redit son indignation à la suite du drame de Castel-Sarrazin dont a été victime un jeune Algérien agressé « *par quelques brutes évoquant les primates, pendant que les autres passagers faisaient semblant de dormir...J'y penserais très longtemps encore avec honte* ».

Il arrive au ministre marcheur d'être reconnu par ceux et surtout celles des promeneurs qui regardent attentivement la télévision. On échange quelques mots. Eux veulent parler politique. Lui préfère se renseigner sur la vie quotidienne, parler de la forêt,

demander aux gens s'ils sont heureux. On a cependant l'impression qu'il poursuit par écrit les conversations qu'il n'a pas voulu orienter vers la politique. Et d'abord, il rapporte les réflexions des promeneurs anonymes. L'un d'eux s'exclame à propos de F. Mitterrand : « *...mais qu'est ce qu'il nous a raconté comme histoires!* ». Jobert ne se prive pas d'ajouter ses propres appréciations accompagnées de quelques révélations sur le déroulement du conseil des ministres avec ses on-dits et son côté ennuyeux, ainsi que sur ses entretiens avec le président de la République nouvellement élu. En mai 1981, alors qu'il lui proposait un ministère des réformes administratives, il lui promet que s'il acceptait, il serait de toutes façons, « *bien logé* ». Le futur ministre d'Etat répond « *que le charme des palais nationaux n'agit guère* » sur lui. Se souvenant de cet entretien sur un des « *trente six chemins* », il s'interroge : « *la victoire l'aurait-elle a ce point perturbé? Est-ce un homme de mépris ou de maladresse?* ».

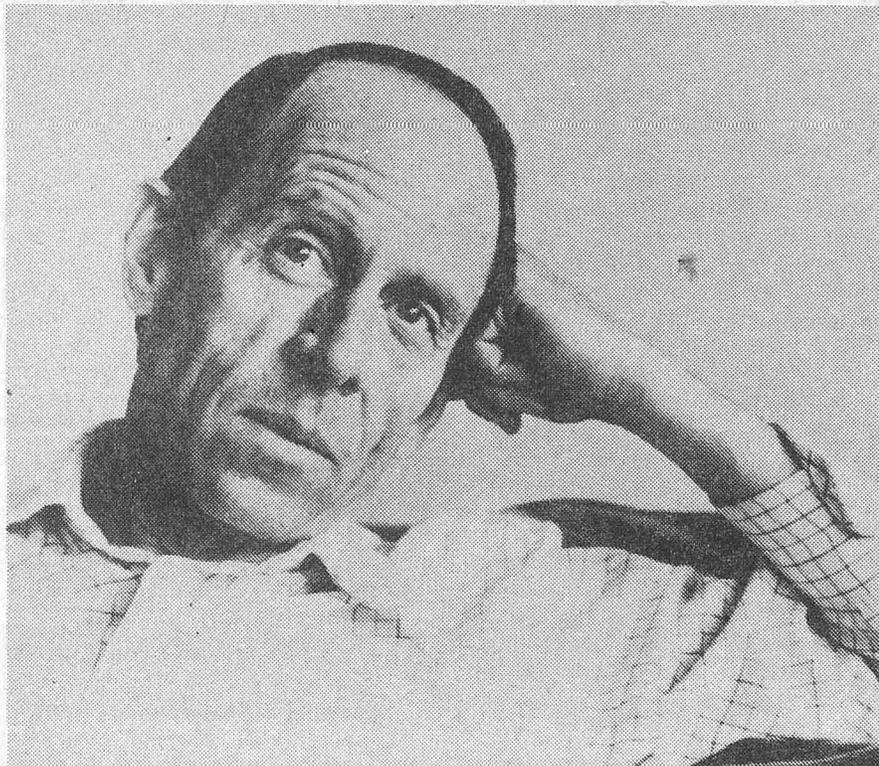
Il est malaisé pour des gaullistes de siéger au gouvernement avec des agaullistes ou d'anciens anti-gaullistes. Déjà O. Guichard a dû supporter, lorsqu'il était ministre de Giscard d'Estaing, des propos déplaisants sur le général De Gaulle. Est-ce pour cela qu'il a écrit par la suite « *Mon général* ». Michel Jobert revient assez longuement sur le parallèle De Gaulle-Mitterrand dans un passage où son jugement devient vite sarcastique. On sait que dans l'immédiat après 10 mai certains apologistes d'un journal du soir relayés par le directeur d'un hebdomadaire de gauche ont qualifié de gaullienne l'attitude du nouveau président de la République.

Cet adjectif avait d'abord une connotation presque injurieuse lors de la publication du « *Coup d'Etat permanent* » que M. Jobert avoue n'avoir pas lu en 1965, avant de devenir un compliment du fait de la récupération

du « capital symbolique » laissé par le général De Gaulle.

*« Mitterrand n'arrive pas à être serein vis-à-vis du général qui pourtant lui a rendu un sacré service, puisqu'ils furent adversaires politiques. S'opposer à De Gaulle était déjà la moitié d'un triomphe, reste l'autre moitié : réussir. »*

L'ancien ministre du commerce Extérieur fonde cette constatation sur les impressions de certains visiteurs de Latché qui trouvent leur hôte « obsédé par le personnage du général » à qui il donne du « il », alors qu'il répliquait, lors d'un débat télévisé, à A. Sanguinetti qui se contentait de dire « le général », par un « Quel général ? ».



La préparation du sommet de Versailles par le conseiller spécial de l'Elysée en juin 1982 inspire à l'auteur l'appréciation suivante : « plus universel que jamais, se muant en maître Jacques, assurant la publicité de ses restaurateurs favoris, J. Attali avait organisé cette fête versaillaise ». Ou encore : « Pour la Maison Blanche, Mitterrand est le meilleur président français depuis 1958 ». Les réceptions à l'Elysée étaient l'occasion de rapides conversions d'ex militants socialistes à la « reapolitik » une fois devenus ministres. C'est ainsi que lors de la visite d'O. Bongo, Y. Roudy « affirmait très haut qu'elle ne serrerait pas la main indigne du visiteur ». Il a suffi que, dans son toast, le président

gabonais bût « au triomphe en France du socialisme », pour que le Secrétaire d'Etat chargée des Droits de la femme tourne la page !

Un passage sur la chasse mentionne le sous-lieutenant Layachi et les souvenirs éblouissants de la montagne berbère au Maroc, et comporte un excursus sur la « chasse au Rocard ». Le ministre de l'agriculture est crédité d'une qualité qui manque à beaucoup de ses camarades de parti, tous courants confondus : le sens de l'humour. Il a à son actif des remarques pertinentes et courageuses sur la politique économique. Il en est de même de J.P. Chevènement qui a quitté le gouvernement en même temps que son collègue du Commerce

Extérieur qui mentionne des propos lucides de J. Delors.

Malgré le carnet de change institué inutilement par ce dernier, M. Jobert a pu partir pour un séjour prolongé au Maroc après sa démission du gouvernement Mauroy au printemps 1983. Il visite -ou revisite- la forêt de la Mamora. Il y rencontre Mohammed qui répond positivement à la question sur le bonheur. « Je n'ai rien, mais quand je cours dans la forêt-prairie, je suis heureux ! » lui dit-il en séparant les syllabes « ferhane ».

Une émeute a bien lieu entre Rabat et Salé. Bien qu'ici on ne se confie pas facilement à l'étranger, Brahim, Lahcen et quelques autres donnent leur

avis : « Il n'y a ici aucun travail. J'ai travaillé quinze jours en un an. J'ai honte d'attendre ainsi ». ou encore : « Nous sommes dix enfants à la maison. Souvent, c'est très dur, mais quand trois arrivent à travailler en même temps, on est un peu plus gras ». On est plus proche de l'explication des faits qu'en invoquant une quelconque « main invisible » qui serait celle de l'intégrisme ou d'on ne sait quel autre chef d'orchestre.

Derrière les récits émaillés de nombreux commentaires, se profile l'esquisse d'une attitude faite de considération vis-à-vis du citoyen, de fidélité à des souvenirs parfois fort anciens, et de sévérité à l'égard de ceux qui, faute d'humilité et d'humour, ne font pas toujours un bon usage du pouvoir qui leur est provisoirement confié.

Le juriste mystique musulman du XI<sup>ème</sup> siècle Gazali recommandait à son disciple « d'éviter de fréquenter les princes et les sultans... Si cependant, tu es obligé de les rencontrer, évite de les complimenter », ajoute-t-il. Il arrive à M. Jobert de regretter qu'une pensée à une déclaration malencontreuse vienne perturber la sérénité de sa marche. S'il n'est pas toujours arrivé à éviter de fréquenter par la pensée quelques politiciens, les compliments se font plutôt rares au cours de ces rencontres obligées et les répliques où de nombreux personnages sont cités visent toujours à « égratigner un conformisme ».

Avec un livre aussi difficilement classable, M. Jobert continue sa marche non-conformiste qui le conduit beaucoup plus souvent à « Apostrophes » qu'au « Club de la presse ». Très peu de « princes et sultans » de la République, pourtant si férus de littérature, peuvent en faire autant. Une question enfin vient à l'esprit dès les premières pages de ce livre : comment a-t-il pu fréquenter le « cheptel politique » pendant près de deux ans, alors qu'il lui préfère la flore et les promenades des chemins de grande randonnée ?

\* (1) Grasset - 1974

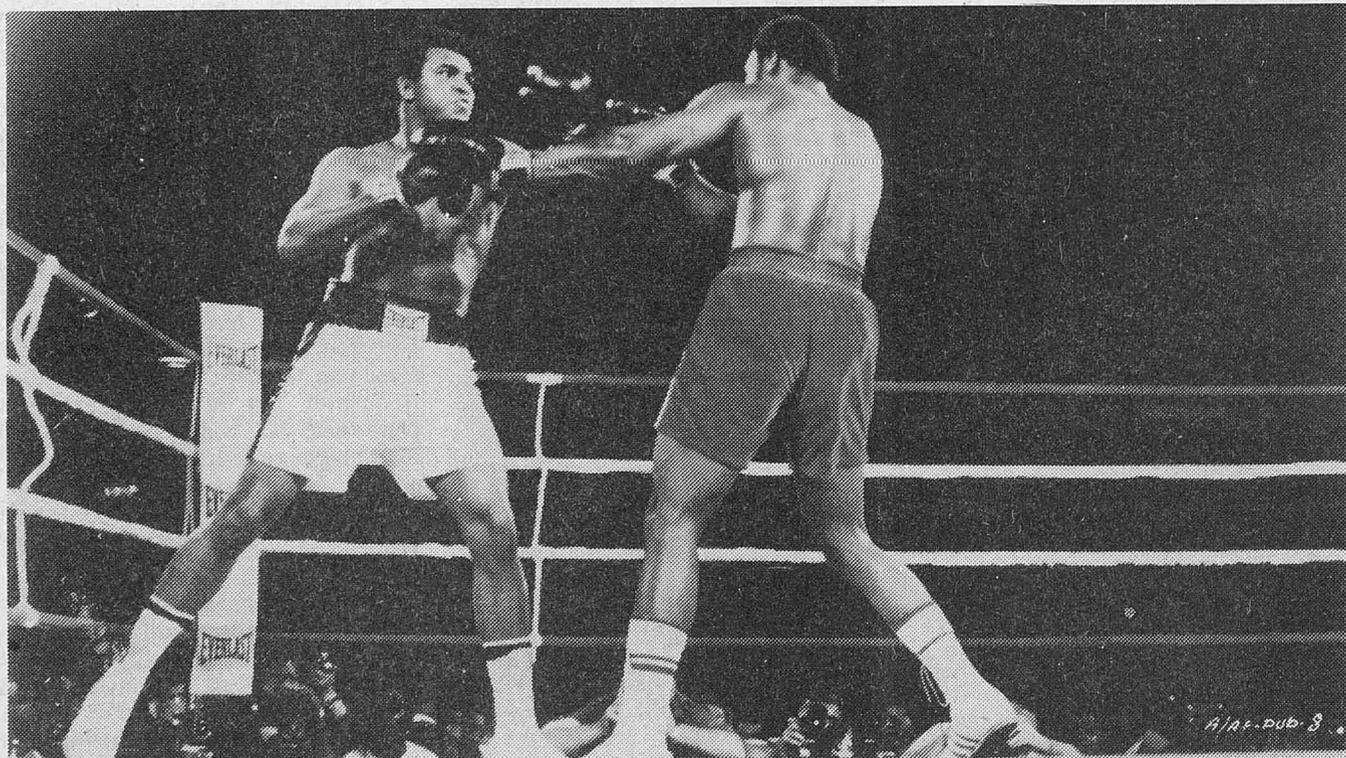
\* (2) Grasset - 1976

\* (3) Olivier Girard :  
« Leurs quatre vérités »  
Stanke - 1977

« Par trente six chemins »  
Michel Jobert  
Editions Albin-Michel 69

# ÇA PASSE OU ÇA CASSE « LAPALISSADE »

Henri Kala-Lobe



Sortant d'un défilé de mode des jeunes créateurs au Déjazet, Bintou me faisait remarquer que pendant que les Tempérés allaient à l'exotisme, hé bien les Exotiques allaient à l'Occidentalisme. Tout comme pendant que d'aucuns visages pâles-cachet d'aspirine se la bronzaient douce, d'autres sales moricauds se dévitalisaient un épiderme sujet à caution. Et Le Pen étonnait tout le monde en faisant un tabac !

Trêve de truismes et soyons altruistes : pensons aux autres ! Le trip Black, cf feuilletton à rallonges style Dallas, « ça » continue encore ! Juste un bref rappel pour mieux saisir la coupure...

*Lapalissade première* : pourquoi les Tempérés branchés veulent-ils toujours être plus royalistes que le chef

en matière de musique nègre ? Par ignorance ? Et pourquoi la réciproque n'existe-t-elle pas ?

*Lapalissade deuxième* : Pourquoi les Exotiques ont-ils tant de mal à se prendre en charge ? Quelle est donc cette étrange malédiction qui négativise nombre de black expériences ?

*Lapalissade troisième* : Pourquoi y-a-t-il des Nègres blancs pour faire passer tout ce micmac, et pourquoi n'y-a-t-il pas de Blancs negro pour ne pas faire passer toute cette merde ? Et qu'on ne parle que de Blanches-à-Nègres ? Hum ?... Comme vous pouvez le constater, le Tam-Tam broie toujours du Noir, suite à des nuits blanches d'imbroglio - negro.

Non, ce ne sont pas les fessiers rebondies des croupes ondulantes les

plus rapides du monde des Florence Griffith, Ashford, Cheesborough et autre Brisco-Hook qui en sont la cause. Mais de constats en lapalissades et truismes, on finit par tourner en rond à vouloir faire le tour du monde.

A savoir, si le dialogue Nord-Sud c'est la réciprocité, alors, où est le dialogue Sud-Nord ?

Si Le Pen dit tout haut ce que deux millions de Français pensent tout bas, c'est qu'il devrait y avoir un anti-Le Pen pour dire tout haut ce qu'au moins deux millions de Français contre-pensent tout bas.

Et si l'image audio-médiatique du Nègre continue à être fixé dans le sens « je veux te voir ainsi mon bon petit

*Banania à moi* », alors Carlos pourra encore se faire longtemps des tunes sur le dos de Roger Plonquite avec son « *qu'est ce que tu as Doudou dis-donc!* »

Quand même pas compliqué! Les Nègro ne cherchent pas à fixer l'image historico-culturelle des Blanco, ayant déjà assez de mal avec la leur, pourquoi, qu'à chaque fois qu'un Nègro dit c'est comme ça un Nègre, ou, par son succès effet boule de neige, fait tâche d'encre, un Blanco cherche à le dénègrer ou à le récupérer.

Oui je sais, il ne faut pas parler de race, c'est sale. Mais de voir des équipes d'athlétisme américaine, canadienne, britannique majoritairement composées de Noirs impliquent bien qu'il existe un problème racial. Et que l'intégration des Noirs dans ces sociétés à l'espace-temps d'une largeur de couloir de 100 mètres. Et non pas qu'ils ont ça dans la peau, qu'ils sont doués pour ça, qu'ils l'ont « *ça comme* », et qu'ils ont un de ces jeux de rein, Maman!

Pour en revenir aux branchés égarés-y a tellement de voies-qui pignonent sur rue là dessus (cf S.F.87), ce n'est pas demain la veille qu'ils sauront proposer le vrai beat-black-afro, ni présenter la super-star africaine de demain. Why? Eléwater mon cher Watscon de Tarascon! Ils ne savent pas ce que c'est, et ne veulent pas le reconnaître. De plus, ceux qui composent avec eux craignent. Dire qu'aux yeux du grand public, ils se font passer pour des spécialistes! Foutaises!...

Et cet hebdo qui, disant que c'est mieux de tirer une fois par semaine que par mois, titrait Michaël Jackson faux Black! Imaginez un Nègro titrant Le Pen faux Blanc!!!

Sinon, il y eut deux mini-événements, vue l'exigüité des salles, musicaux blacks cet été. *Caméo*, qui est à la funk ce que *Earth, Wind & fire* est à la funk, c'est à dire un groupe de super-new-new-heavy-heavy-always-funky-funk.

Et, le plus grand, le plus doué, le plus simple, le légendaire trompettiste Sud-Africain, j'ai nommé Hugh Masekela, dont le Tam-Tam était le seul à en parler à l'époque alors, ceci dit en passant. Masekela n'a joué que le 0,1% de ce qu'il sait et peut. Et les plus branchés des branchés Blacko et Blanco craquèrent à genoux. H. Masekela était le premier mari de « la » Makeba; tous deux furent lancés par Harry Belafonte. Ce n'est « pas rien ». C'est aussi le père spirituel du Xalam. Sinon, pendant que le discours féministe se perd, on nous bassine d'homosexualité, masculine hélas!

*Oui je sais il ne faut pas parler de race  
C'est sale  
Mais quand Clay disait je suis le plus beau  
Oui j'étais fier  
Martin Luther King I'am somebody  
J'étais fier  
Say it loud I'am Black and proud  
Black is beautiful  
Quand Evans Colett Freeman  
Beamon Carlos et Smith levèrent  
Un poing noir ganté de noir  
J'étais fier  
Quand Ashe gagnait à Wimbledon  
Quand Marley, quand Pélé  
Marquait son 1000ème but  
J'étais fier  
Bref chaque fois qu'un autre Noir  
Etait fier d'être Noir  
J'étais fier  
Alors laissez moi dire que je suis fier  
D'avoir vu les Autres dire  
Je suis fier d'être fier et Noir  
Et enfin dire moi-même  
Je suis fier de me sentir  
Fier d'être Noir  
Il n'y a rien de méchant à cela :  
A chacun ses héros*

Voilà vous savez tout maintenant...

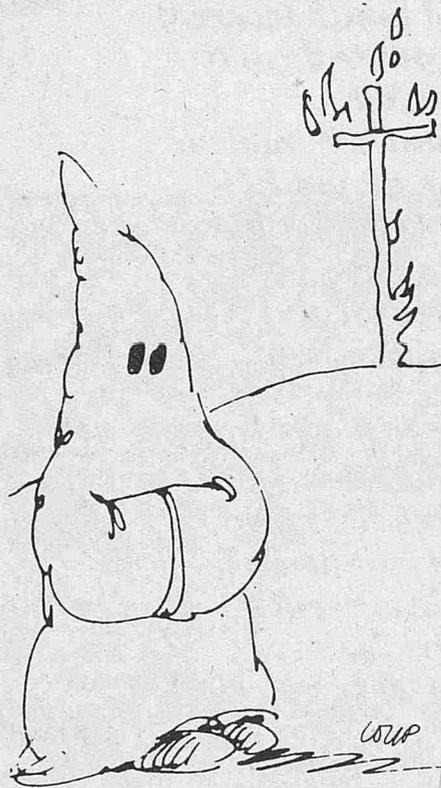
Sinon la vie c'est super funky,  
ça passe ou ça casse.



## LIVRES

# « L'EFFET LE PEN »

Farid Aïchoune



COMMENT L'ACTIVISTE LE PEN  
A BLANCHI SON IMAGE

Il croupissait au fin fond de son délire raciste, en mal de respectabilité ; il cherchait une légitimité... Lui, l'ancien député poujadiste qui lança un jour dans l'hémicycle à Mendès-France : « Vous n'ignorez pas que vous cristallisez sur votre personnage un certain nombre de répulsions patriotiques et presque physiques ». Patriote zélé, il laissera son mandat de député pour reprendre du service dans les parachutistes en Algérie. Et comme les « copains », il apprendra le maniement de la gégène sur du « bicot »... Revenu à la vie civile en 1957, il se fera le prosélyte opiniâtre de « l'Algérie française ». C'est à l'occasion d'une élection législative partielle à Paris qu'il perd son œil gauche, au cours d'une bagarre sous un préau d'école... « C'est qu'il a des couilles » le bougre comme on aime à dire sur les zing de bistrot bien popu.

Désormais il portera un bandeau, et ce, jusqu'au bout de sa longue traversée du désert. Il l'enlèvera, lorsque sonnera pour lui l'heure de « l'honorabilité sociale ».  
« Ah ! Je ne savais pas ! Comment il avait dit ça ! ».

C'est peut-être pour éviter ce genre de réflexions, trop de fois entendues par le passé, que Edwy Plenel et Alain Rollat, tous deux journalistes au « Monde » viennent de sortir un livre « L'effet Le Pen ».

Sans vouloir pour autant dramatiser le phénomène Le Pen, c'est en quelque sorte un signal d'alarme que tirent les auteurs du livre : histoire de rafraîchir les mémoires engourdies de certains ; et à d'autres peut-être, tentés par le démon, de faire très attention où ils pourraient bien mettre les pieds...

S'il est vrai que le personnage, avec ou sans bandeau, n'a pas changé depuis maintenant vingt-huit ans, son effet et ses conséquences sont une toute autre histoire. Car il faut bien se rendre à l'évidence ; deux millions de citoyens français ont voté pour lui et son programme aux dernières élections européennes. Mais, n'avait-il pas déjà gagné aux municipales de 1983, dans la débâcle générale, face à la question de l'immigration ? Excepté il est vrai (on ne le redira jamais assez) la position plus que courageuse de Françoise Gaspard à Dreux. N'avait-on pas vu aussi à l'époque un ministre de l'intérieur au bord de la sénilité et atteint par surcroît de « chittite aigüe » faire chorus avec les loups sur le thème invariable en cette année de l'insécurité provoquée par les jeunes maghrébins

Sans oublier la honteuse campagne anti-immigré du PCF en 1981 qui déjà préparait sa campagne pour les municipales. Le bulldozer de Vitry aura servi à ouvrir la voie aux fantassins de Le Pen. Les municipales auront donc été une défaite sans conteste des immigrés, d'autant plus qu'ils n'ont pas voté... faute peut-être d'un engagement non respecté pris en

d'autres temps par... Allez, à quoi bon...

Quant au succès du « Front National » aux élections du parlement européen (10 députés), il a au moins le mérite de casser le tête-à-tête immigrés/Le Pen. C'est la société française toute entière qui est interpellée par cette « victoire » de l'extrême-droite. Parce que Le Pen ne délire pas que sur les seuls immigrés ; même si cela est - et demeure - son terrain de prédilection ; il a un projet de société fut-il « simpliste et illusoire » comme le soulignent E.P et A.R dans leur ouvrage : « trois thèmes sont de ce point de vue essentiels ; la réhabilitation des valeurs morales face au laxisme et à la décadence, la double revendication d'un état moins gras et moins faible, et l'anti-communisme virulent, le PC étant assimilé au mal ». Là aussi dira-t-on, rien de bien nouveau ; sauf qu'en période de crise économique, la peur des lendemains est grande. Et que de raisonner sur l'irrationnel est aussi vain que d'appliquer un bandeau sur un œil de verre. Alors, c'est la porte ouverte à tous les dérapages, aux professionnels de la démagogie : « C'est la faute aux arabes, aux noirs, la France est vendue aux communistes, quand ce n'est pas aux juifs... »

Certes, « il n'y a pas encore le feu dans la maison ». Néanmoins, les différents succès électoraux enregistrés par le Front National sont un reflet - une photographie - de l'état de la France d'aujourd'hui. Sans vouloir s'amuser à se faire peur, le danger néo-fasciste existe, s'enracinant dans une tradition bien française : du 6 février 1934 à Vichy, en passant par l'OAS, l'Histoire n'est pas avare d'exemples. Alors à bon entendeur salut ! Ne dit-on pas que l'enfer est pavé de bonnes intentions...

\*L'effet Le Pen  
Dossier présenté et établi par :  
Edwy Plenel et Alain Rollat  
La découverte/Le Monde (67F)

## SERVICE

# NAHDA : UN SALON DE COIFFURE A NANTERRE

Brahim Chanchabi.



Djazaria, 22 ans, a longtemps cherché une place dans un salon de coiffure mais en vain, parce que disait-elle « je suis trop vieille et les patrons préfèrent employer une jeune de 16 ans ». Maintenant elle compte apprendre le métier, passer son C.A.P et par la suite retourner s'installer en Algérie.

Nadia, tout en travaillant au salon, compte trouver un stage pour terminer son BTS et s'occuper de la formation des jeunes filles intéressées par le métier les mercredi, journée où le salon est ouvert aux seuls adhérents et utilisé pour la formation.

Miriam, qui, avec Mme Bellhadj, a lancé le projet du salon, est déjà qualifiée. Elle se charge aussi de former et d'aider les filles dans leurs recherches et placements dans des stages qualifiants.

L'association NAHDA (Nanterre) depuis sa création a animé le quartier en présentant plusieurs actions culturelles (théâtre, musique, excursions avec les jeunes au pays d'origine,...). Elle se définit comme un lieu où tous les participants discutent, échangent des idées sur la présence et les conditions de vie sociale et culturelle dans la cité. NAHDA, se veut aussi un support promoteur d'actions qui vise le développement social des jeunes. Les premiers efforts dans ce sens de l'association ont débouché sur la création et la mise en route en juin 84 d'un salon de coiffure. Le but de ce salon de coiffure, dit Miriam, (animatrice du salon avec Mme Blanchard) est de permettre aux jeunes filles intéressées par le métier de préparer et d'accéder après une formation au salon, à des stages qualifiants.

Actuellement trois jeunes filles travaillent dans le salon autour de Mme Blanchard :



1 Miriam et Nadia  
2 Mme Blanchard  
responsable technique du salon  
3 Mme Bellhadj  
présidente de l'association  
4 Djazaria

L'ATELIER COIFFURE  
Centre Commercial des Paquerettes  
2 rue des Aubépines  
92000 Nanterre  
Tél : 782.70.54.

#### TABLE RONDE.

Le Secrétariat National aux luttes des Femmes du parti socialiste, organise samedi 10 novembre de 9H à 17H, à la salle Colbert, Assemblée Nationale, une table ronde sur les mutilations sexuelles féminines en France. Plusieurs associations dont le CERF participeront au débat. Assemblée Nationale 128 rue de l'université 75007 Paris.

#### ANNONCE BOULOT

Jeune couturière cherche travail de couture et retouches à domicile. Donne des cours à personnes intéressés. Tél à Raoudha entre 14H 30 et 16H ainsi qu'entre 18H 30 et 20H tous les jours, au 736:96:26:

#### COURS D'ARABE MAGHREBIN

A Paris 18ème. Cours du soir à partir du 15 octobre - tous niveaux - 450 francs l'année. Renseignements : envoyer enveloppe timbrée à : ALPHATIS—MAGHREBIN 27 rue de Chartres 75018 Paris.

#### COURS DU SOIR SUR L'ISLAM:

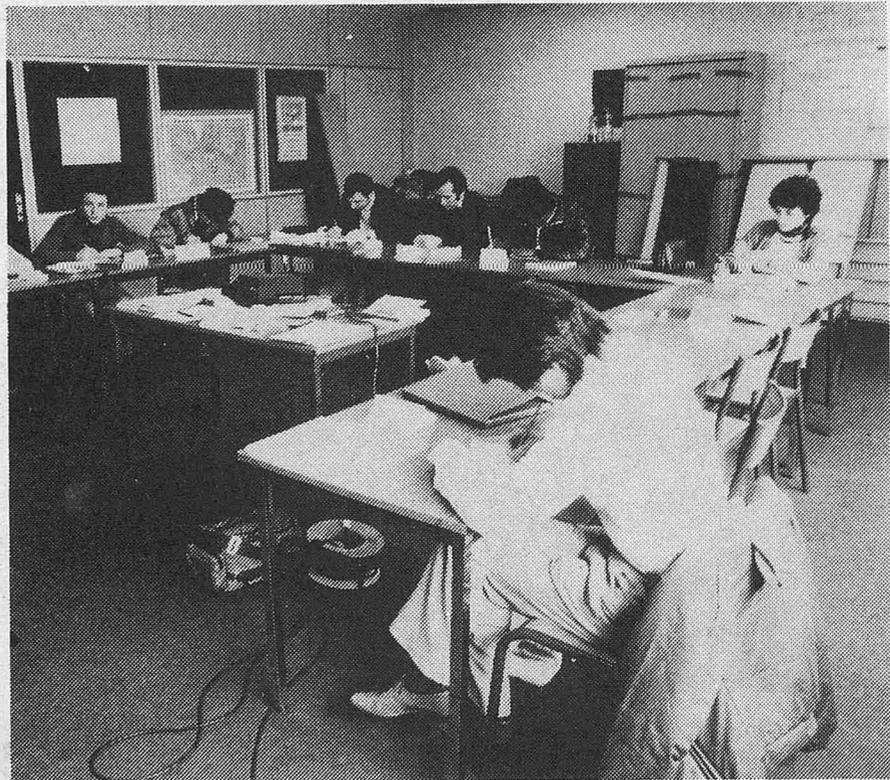
« Initiation à l'islam par Michel Serain  
22 heures de formation, tous les lundis, du 19 novembre 1984 au 11 février 1985.  
« Introduction aux structures de pensée et d'expression sémitico-arabes » par L. Pouzet.  
10 heures, tous les jeudis du 28 février au 28 mars 1985  
« Textes mystiques musulmans » par L. Pouzet.  
10 heures, tous les vendredis du 1 au 29 mars  
« Réveil de l'islam aujourd'hui » par Olivier Carré  
12 heures, tous les lundis du 15 avril au 20 mai 1985  
Renseignements et inscriptions :  
CENTRE SEVRES  
35 rue de Sèvres  
75006 Paris  
Tél : 544.58.91

#### ASSOCIATIONS

La FASTI ( Fédération des associations de Solidarité avec les travailleurs immigrés ) édite pour l'année 84-85 un album qui tente de démontrer que malgré toutes les difficultés, les associations de jeunes interviennent en tant que groupe interculturel dans leurs quartiers. On y trouve notamment un papier sur une association de jeunes, particulièrement dynamique : « Solider Jeunes » de Fameck, qui tente, entre autres choses, de mettre en place une « coopérative ouvrière de production » FASTI 4 square Vitruve 75020 Paris Tél : 360.84.31.

## FORMATION

# LE CENTRE THOMAS MORE



Situé dans le département du Rhône, le Centre Thomas More propose à des prix abordables toute une série de sessions de formation, de tables rondes et de séminaires.

Agréé par la formation permanente, ce centre « s'efforce d'appliquer à l'étude des réalités humaines, y compris dans leurs dimensions religieuses, les diverses approches des sciences de l'homme ». Pour l'année 1984-85, il prévoit des sessions de 2 jours sur IBN Khaldoun, sociologue, historien ( 1er et 2 décembre 1984 avec Ali Merad et Constant Hames ), sur l'Islam en Europe ( le 16 et 17 mars avec Sossie Andezian et Bruno Etienne ), et sur la pauvreté en France, fait social, question politique, problème éthique ( le 5 et 6 janvier 1985 avec Antoine Lion, Pierre Maclouf et Gilbert Vincent ).

Des tables rondes qui permettent à un large public de débattre avec des spécialistes sont par ailleurs prévues dont une sera consacrée les 12 et 13 janvier 1985 au thème : immigrés, communautés, minorités : le cas Juif, avec Joëlle Bahloul, Abdelmalek Sayad, Shmuel Trigano, Lucette Valensi, ... Enfin un colloque sur la révolution éthiopienne se déroulera les 11 et 12 mai 1985.

D'autres sessions et séminaires ( notamment sur le travail social avec Michel Taleghani ) sont au programme de ce centre qui publie par ailleurs une revue trimestrielle.

Pour tout renseignement :  
Centre THOMAS MORE  
La Tourette P.P 105  
69210 - L'Arbreslé  
Tel : ( 74 ) 01.01.03

## ASSOCIATIONS

# LA MAISON DES JEUNES DES AGNETTES :



## FAUDRAIT S'ACTIVER

A l'image de cette ville populaire qu'est Gennevilliers, la Maison des Jeunes des Agnettes propose pour la saison 1984-85 un programme varié et ouvert à tous les publics.

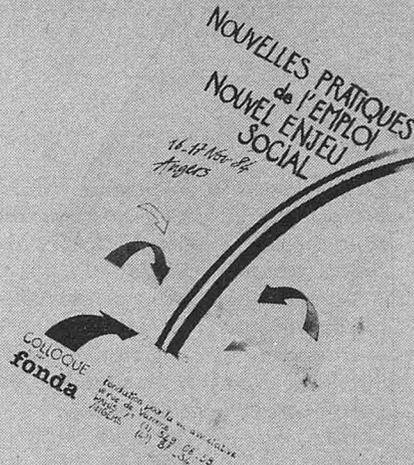
Qu'on en juge. Animé par Djamel Charef, Taoufik Halem, Mahmoud Benemar et Souhil Chibane, « VIDEO 4 » propose une initiation aux techniques de prises de vue et de réalisation de reportages, de dessins animés,...

Kamel Basly, responsable de l'atelier théâtre ne prétend pas former des comédiens professionnels, « mais plutôt permettre à ceux qui aiment le théâtre de mettre en action des situations, des idées, des émotions... »

Avec Naja et Soraya Aiche, la danse moderne n'aura plus de secrets pour vous même si « l'on débute dans la danse, le tout est d'aimer cela. », vous disent-elles.

Des cours d'arabe dialectal et littéral sont proposés aux adultes et adolescents par Abdelaziz Et Abdelkrim Mesbahi qui anime l'atelier micro-informatique vous convie le mercredi, le vendredi et le samedi, et quelque soit votre niveau, à son atelier. Objectifs : initiation et sensibilisation à cette nouvelle technologie mais aussi recherche de projets et stages d'application spécifique (gestion de stock, traitement de textes...). Des activités sportives (ski, équitation), des stages (masque, sérigraphie), un atelier de danse africaine, un club photo, et plein d'autres activités sont au programme de la MJA des Agnettes.

Pour tout renseignements :  
16 rue Julien Mocquard  
92230 GENNEVILLIERS  
Tél : 799.55.47



Fonda, fondation pour la vie associative organise les 16 et 17 novembre 1984, à Angers, un colloque sur le thème : « Nouvelles pratiques de l'emploi, nouvel enjeu social ».

Le but du colloque est de débattre des expériences associatives en matière d'emploi, de leurs particularités et des obstacles de tous ordres qui empêchent le développement de ces expériences. « L'objet du colloque est d'aboutir à des propositions qui permettent de dépasser ces obstacles ».

Renseignements à Paris :  
Fonda : (1) 549.06.58

Le centre de la Briantais, organise les 15 et 16 décembre une rencontre autour du thème « Immigration et Démocratie » avec J.L. Perraut économiste, Christian Delorme prêtre « marcheur » des Minguettes, le J.L. Sclegel, rédacteur en chef de la revue « Projet », Benoit Fidelin, journaliste à « Panorama » parlera quant à lui de ceux qui sont retournés au pays.

Pour inscription et renseignements :  
Tél : (99) 81.87.04.

Le centre culturel Nejma vous propose entre autres activités des cours de broderie, de couture et de langue arabe.

centre culturel Nejma  
69 rue Boissière  
75016. Tél : 500.92.17

Solidarité Français-Migrants recherche des bénévoles pour des activités en direction des femmes immigrées et des enfants dans ses centres de Paris (téléphoner au 355.43.20), Montreuil (téléphoner au 857.67.12), Clichy (téléphoner au 360.58.70) et Stains (téléphoner au 821.85.74).

L'ACEMM (Association pour la Création d'une Ecole de Musique Maghrébine) à Grenoble propose des cours de percussion -derbouka, tabla, târ- et d'instruments à cordes. L'ACEMM peut aussi assurer des sessions de sensibilisation auprès des associations.

1 rue Servan  
38000 Grenoble.  
Tel : (76) 54.47.29

L'ensemble culturel le Théâtre Noir présente du 7 au 30 novembre une pièce produite par le Théâtre de l'Air (artistes immigrés associés) « Le Bourreau d'Antigone », rencontre d'un médiocre sympathique ( le bourreau ) et d'une souveraine ( condamnée à mourir ), pendant cinq jours dans l'espace-clos d'une cellule.  
Théâtre Noir - 16 rue Louis Braille  
Paris 75012 Tél : 346.91.93.

L'association de recherche et d'animation culturelle des quartiers vous propose des tas de trucs dont une initiation au théâtre ( corporel, gestuel, mimi, etc ), des cours de percussions d'Amérique Latine et d'Afrique, bien sûr. Et enfin pour tous ceux que cela intéresse, une initiation à la menuiserie traditionnelle ( tout un programme ).  
Pour rens. Tél : 628.06.60.

Le théâtre 3/4 présente les 14, 21 et 28 octobre à 18H 30 « Le langage des tam-tam » de Meyong Bekate.  
C'est un spectacle de théâtre musical que en fait une initiation au langage tambourinaire et autres rythmes et aspects de la vie chez les Sfongs et autres peuples apparentés d'Afrique Centrale.  
THEÂTRE 3/4  
122 Bd du Montparnasse  
Tél : 327.09.16.

### Il est encore loin le printemps

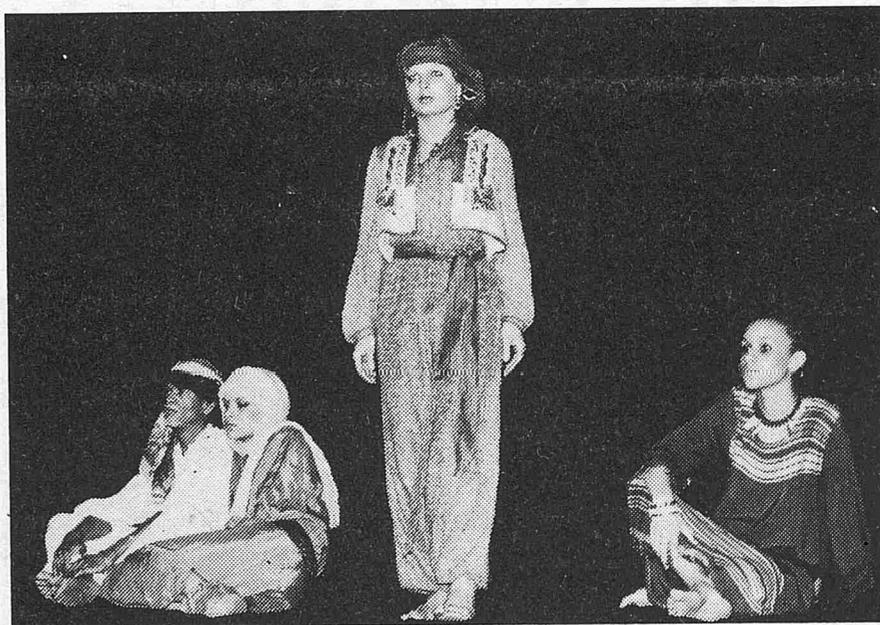
**Extérieur nuit et bruit de sirènes de fourgon de police. D'emblée le décor du film de Tawfik Fares « Il est encore loin le printemps » est posé. Il s'agit du sort des détenus étrangers dans les prisons françaises, dans le cas présent, des prisons lyonnaises. Pendant trois heures ( la durée du film ) on entend s'exprimer prisonniers et surveillants d'une part, assistantes sociales, psychologues et médecins d'autre part. On gardera en mémoire le visage émouvant de Momo disant : « A 11 ans on m'a volé ma famille » et cette autre petite phrase, anodine mais d'autant plus dure ! Celle de ce juge d'instruction qui avoue que la décision d'incarcération, pour lui revient « à se faire plaisir »...**

**LIBRAIRIE ABENCERAGE**  
Livres anciens et modernes,  
documents historiques,  
Islam monde arabe

ouvert tous les jours sauf lundi  
80 boulevard Barbès 75018 Paris

## THEATRE

# LA GRANDE MISE



Il est plutôt rare d'entendre dans la masse des discours et points de vue tenus sur l'immigration la vision de ceux et celles qui sont restés « là-bas », au pays. Il ne s'agit pas, on l'aura compris, du discours officiel, qui se résume le plus souvent à quelques platitudes sur « la réinsertion légitime de nos compatriotes forcés à l'exil à cause du colonialisme ». Mais plutôt de ce que pensent les familles des immigrés et leurs amis, restés au quartier ou au village, à attendre ces fameux mandats qui font hurler Le Pen. C'est entre autres raisons pourquoi il vous faut aller voir la pièce de la Troupe de Bakel en tournée en France jusqu'au 10 novembre 1984.

Invitée par la fédération française des clubs UNESCO, cette troupe, composée de jeunes agriculteurs, artisans et instituteurs présente une pièce intitulée « la grande mise », sorte de bilan de l'émigration, vue par les habitants de Bakel, région du Sénégal Oriental, d'où sont originaires un grand nombre de travailleurs immigrés Sénégalais. ( 50 à 60% des hommes de 18 à 50 ans dans certains villages ). Pour les jeunes acteurs de Bakel, ce bilan n'est pas évident. L'émigration a certes permis, disent-ils, de construire

des écoles et des maisons dans les villages, mais elle est aussi à l'origine d'une « désertification humaine de la région, de la dégradation des mœurs..., de la cherté de la vie... »; mais elle a surtout tué toute envie d'entreprendre sur place chez les jeunes qui n'attendent plus que le moment « où ils pourront s'envoler vers le pays de leur rêve : la France ».

Au moment où certains s'amuse à peser les avantages et les inconvénients de l'immigration, cette pièce est une contribution au débat.

### Programme :

OCTOBRE : le 16 à Clermont-Ferrand, le 17 à Nemours, le 18 au Creusot, le 19 à Marizy, du 20 au 24 en Bourgogne, le 20 et le 21 à Genève, le 22 et le 23 à Dijon, du 24 au 27 à Sambre, le 26 à Fourmies, du 28 au 9 novembre à Paris et en Région Parisienne (Creil, Sarcelles,...)

Pour tout renseignement :  
fédération française des clubs  
UNESCO, rue Marcadet, 75018  
Paris. Tél : 258 . 68 . 06

## MUSIQUE

# AHMED FAKROUN OU L'HISTOIRE D'UN CLIP VIDEO QUI MARCHE



Coluche connaît la chanson Fakroun ou Sardou les phantasmes se vendent bien.

Au départ il faut la volonté de promotionner un disque. En l'occurrence il s'agit d'un 45 tours : « *Soleil Soleil* » de Ahmed Fakroun et produit par l'équipe du « *Bains Douches* ». Dès lors il faut un bon « *Vidéo clipper* » ; no problem, le plus demandé du moment fera l'affaire : il se nomme Jean-Baptiste Mondino, qui à son tour se souvient du photographe J.P. Goulde qui a déclaré : « *la mode sera beur* ». Comme tout cela s'enchaîne bien, le chanteur est un Lybien qui s'est déjà baladé en Italie, en Angleterre et aussi en Amérique, donc un chanteur connaissant la musique.

Pour le succès de la vidéo, deux schémas : les moyens de « *Thriller* »

( 500 briques ) ou alors on a des idées et l'équipe du « *Bains Douches* » n'est pas en reste.

Scénario-recette : les fantômes de l'Orient, tapis roulant et danse du ventre, le matelot Coluche qui esquisse quelques mouvements entre deux gorgées d'alcool.

Comme tout s'enchaîne, le matelot Coluche tient la barre. Au « *Bains Douches* » il est aussi l'un des principaux actionnaires.

Pour le circuit de diffusion, comme tout s'enchaîne bien, A2, les « *Enfants du Rock* » c'est aussi la bande du « *Bains Douches* » Et voilà comment on fait un clip avec de bonnes idées ( sic ).

B.N.

### REOUVERTURE !

Bonne nouvelle, le Cloître des Lombards reprend ses activités musicales, avec une programmation de base de deux concerts par soir.

Au menu : Jazz, Blues, Jazz-rock, Salsa et musique Afro-Cubaine.

Cloître des Lombards :

62 rue des Lombards

Tél : 233.54.09

### MONTPELLIER.

Les 23, 30, 31 octobre se tiendra à Montpellier, à l'initiative du centre d'aide à la gestion des compagnies de spectacles ( le Ganpas ), le deuxième Forum culturel et professionnel réunissant de nombreux créateurs dans les domaines de la danse, du théâtre, du mime, des marionnettes et de la musique.

Des bus collectifs partiront de Paris.

Pour tous renseignements : Ganpas

118, 130 av. Jean Jaurès

75019 Paris

### MUSIQUE

Le Lucernaire-Forum vous offre les jeudi 1er, vendredi 2, dimanche 4 et lundi 5 novembre Jacques Erdos qui interprétera Gershwin, Duke Ellington, Monk, Jarret et Chick Corea.

Lucernaire Forum

53 rue Notre Dame des Champs

75006 Paris

Locations : 544.57.34

Le 3 novembre Pharoa Sanders sera au New-Morning. Ceux des années 60 se souviendront de son étonnante interprétation de « *Karma* ».

New-Morning - Tél : 523.56.39.

### NASS EL GHIWAN

L'association culturelle des maghrébins de Sarcelles « les vignes blanches » Av. de Noaille présente le mardi 20 novembre à 21H le groupe marocain « *Nass El Ghiwan* ». Pour les places s'adresser à l'office culturel municipal

Tél : 419.54.30

prix des places : 40F

### ASSOCIATION

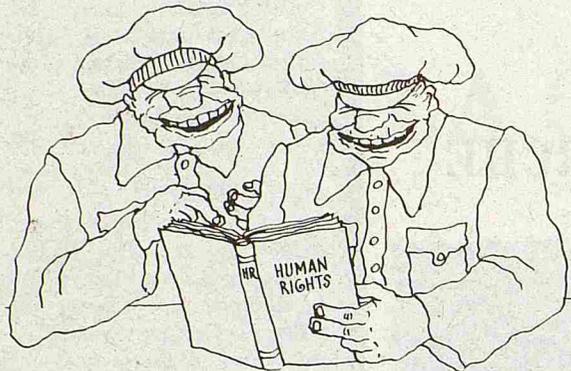
Le centre culturel et social municipal de Limoge-Beaudreuil, l'association des frères des hommes, l'association « l'œil écoute » avec le concours de la direction générale des affaires culturelles et la direction départementale de la jeunesse et des sports organise du 21 au 30 novembre, une semaine sur le Maroc.

Vous y verrez des expositions photographique, des films et entendrez le groupe marocain « *Nass El Ghiwan* ».

Pour de plus amples informations

Tél : ( 55 ) 38.33.86. ou ( 55 ) 33.50.50.

## REVUES.



### LE CLIN D'OEIL

Nous avons reçu le numéro 30, daté d'Aôut 1984 du bulletin édité par Ahmed Kaberseli à Dieppe.

LE CLIN D'oeil, 15 rue Victor Hugo 76200 Dieppe.

### LE RAPPEL : Bulletin d'information des communautés Musulmanes Françaises.

Le numéro 13 du Rappel vient de paraître malgré les difficultés rencontrées par l'équipe réunie autour de Kamel Kabtane et Rochdy Allili suite à la suppression du numéro de la commission paritaire de presse. Vous trouverez dans ce numéro une tribune d'Ahmed Fouatih, un article de Rochdy sur l'Europe, Ibn Khaldoun et Valéry et les rubriques habituelles ( in-

formations brèves, cuisines,... )

LE RAPPEL, villa Khenchela 38780, Oytier Saint Oblas  
Prix : 5 francs.

### MIGRATIONS ET PASTORALE

Le numéro 170 de cette revue éditée par le Service National de la Pastorale des Migrants vient de paraître. A signaler un éditorial d'André Costes sur la communication et les cultures des communautés d'origine étrangère et un intéressant point de vue de Jean-Louis Scheegel, directeur de la revue « Projet » sur la laïcité et le renouveau des pratiques religieuses dans l'immigration.

Migrations et Pastorale, 269 rue du Faubourg Saint-Antoine 75011 Paris, abonnement annuel : 60 francs.

### CIMADE-INFORMATIONS

#### Immigrés Portugais : une communauté en mouvement

CIMADE-INFORMATIONS vient de consacrer un numéro à la communauté portugaise, qui reste malgré son importance et son ancienneté très mal connue. Dans l'éditorial de présentation, Pierre Gery écrit : « Lorsque l'on parle des immigrés, instinctivement, on pense aux Maghrébins ou aux Africains. Dans l'esprit de beaucoup, cette immigration ne pose pas de problèmes particulier et semble relativement bien insérée dans la société française... Dans ce dossier, nous laissons la parole aux Portugais eux-mêmes. Il ressort de l'ensemble de ces contributions qu'en définitive, l'immigration portugaise est une immigration collectivement marginalisée... ». Un numéro indispensable au moment où le débat sur les relations intercommunautaires traverse de nombreux collectifs et initiatives.

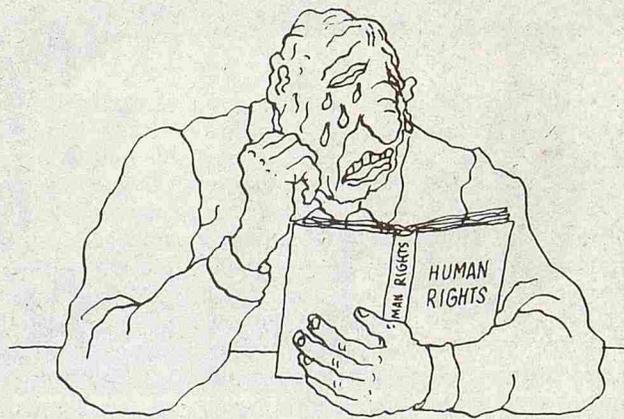
CIMADE-INFORMATIONS, 176 rue de Grenelle 75007 Paris.  
le numéro : 20 francs.

### INDEX ON CENSORSHIP

Cette revue anglaise qui paraît à Londres tous les deux mois est unique en son genre et n'a pas d'équivalent en France. Chaque mois, l'équipe d'INDEX publie un choix de textes littéraires censurés, de témoignages sur les violations des droits de l'homme et d'informations en provenance de tous les continents.

La revue s'attache tout particulièrement à la défense des « intellectuels » et de la liberté d'expression. Le numéro d'octobre comporte ainsi un dossier sur les procès des écrivains turcs, des textes censurés en Iran, Uruguay, Chili, Togo, Ouganda, etc, ainsi que le compte-rendu d'un débat sur la censure et les moyens de la combattre qui a réuni à Londres les écrivains Sud-Africains Siphos Sepamla et Breyten Breytenbach, l'Egyptienne Nawal Saadawi, Manuel Puig et Samih Al Qasim. On y trouvera aussi plusieurs articles sur les pays de l'est, la présentation de quelques cas d'écrivains arrêtés ou en butte à la répression et un chronologie d'atteintes aux droits de l'homme.

INDEX ON CENSORSHIP 39c Highbury Place  
London N5 1QP



### VIVRE ENSEMBLE AVEC NOS DIFFERENCES.

Le MRAP, Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples, vient de faire paraître le compte-rendu des assises contre le racisme qui se sont déroulés à la maison de l'UNESCO le 16 et 17 mars 1984. La brochure reprend les interventions faites en séance plénière ainsi que les rapports des six forums qui se sont tenus, et qui concernaient l'habitat et le cadre de vie, les entreprises et les

droits des travailleurs, les médias, l'histoire et les cultures, l'école et l'éducation, et enfin la participation à la vie publique. On se souvient que l'initiative de ces assises, lancée par le MRAP, et soutenue par de nombreuses personnalités et associations, avait suscité ici et là, de vives discussions sur l'opportunité et l'utilité de telles opérations auprès du grand public.

MRAP, 89 rue Oberkampf 75011 Paris.  
Tel : 806 . 88 . 00

**Ernie Barnes : l'artiste peintre des J.O.**  
Du côté de Beverly Hills, dans le Far West, la question n'est plus de savoir qui a le plus grand nombre de chevaux sous le capot, mais bien qui possède le plus de Barnes.

Ernie Barnes n'est pas totalement inconnu de ce côté-ci du monde : le regretté Marvin Gaye était possesseur de son œuvre « Sugar Shack ». Nous avons eu droit à une copie de cette toile en couverture du 33 tours de Marvin intitulé « I want you ».

Détenir un tableau du peintre est un must. Burt Reynolds se targue d'en avoir quatre, Jack Palance dix huit.

A la question quelles sont vos influences ? Barnes réplique Barnes lui-même. Son travail est très théâtral, ses personnages sont représentés comme des images fixes à l'aide d'un grand angle rapproché. Ils ont toujours les yeux fermés. Interrogé, Barnes répond : je les fixe de cette manière car nous sommes naturellement inconscient de notre être social.

Cet élégant quadragénaire a aussi fait carrière dans le football américain ; son pseudo de l'époque : Big Rembrandt.

Ernie a été désigné artiste officiel des J.O. « *Les Américains adorent les titres. C'est pour cette raison que je tenais à celui là* ». Choisi parmi seize peintres, le comité olympique lui a commandé cinq tableaux décrivant l'esprit olympique.

Birame N'Diaye.

